

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS **F**



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

ALINORM 10/33/REP

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-troisième session

Centre de conférence international, Genève (Suisse), 5 - 9 juillet 2010

Rapport

RÉSUMÉ

La Commission:

- a) a adopté plusieurs amendements au Manuel de procédure;
- b) a adopté 25 normes Codex nouvelles ou révisées, textes apparentés ou amendements à ces textes et un grand nombre de dispositions nouvelles ou révisées concernant les additifs et les LMR pour les pesticides;
- c) est convenue d'examiner plus en détail les LMR pour la ractopamine à sa prochaine session;
- d) a approuvé plusieurs propositions relatives au lancement de nouveaux travaux ou à la cessation d'activités et a révoqué plusieurs normes et textes connexes;
- e) a examiné plusieurs questions qui lui ont été soumises par les organes subsidiaires ou qui découlaient de sessions antérieures;
- f) est convenue d'établir un Groupe spécial sur l'alimentation animale et a formulé d'autres recommandations concernant des questions relatives à l'alimentation animale;
- g) a pris note du budget du Codex et des dépenses détaillées pour 2008-2009 et du budget pour 2010-2011, et notamment du budget FAO/OMS pour les activités liées au Codex; est convenue que le russe et le portugais seraient utilisés comme langues d'interprétation respectivement au sein de la Commission et au sein du Comité de coordination pour l'Afrique; a remercié la FAO et l'OMS de leur appui au programme du Codex et les gouvernements hôtes de leurs contributions;
- h) a noté l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013 et a terminé l'Évaluation de la capacité du Secrétariat du Codex;
- i) a formulé un certain nombre de recommandations relatives à l'Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire;
- j) a examiné l'impact des normes privées et est convenue de transmettre cette question aux Comités de coordination régionaux;
- k) a fait part de sa gratitude à la FAO et à l'OMS pour leurs activités en cours relatives aux avis scientifiques et au renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments;
- l) a réélu à la présidence Mme Karen Hulebak (États-Unis), et aux vice-présidences MM. Sanjay Dave (Inde), Ben Manyindo (Ouganda) et Knud Østergaard (Danemark);
- m) enfin, a confirmé les gouvernements hôtes des organes subsidiaires du Codex et a ajourné *sine die* le Comité sur le lait et les produits laitiers.

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
INTRODUCTION	1-5
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	6-8
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LES SOIXANTE-TROISIÈME ET SOIXANTE-QUATRIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXECUTIF	9-10
AMENDEMENTS PROPOSÉS AU MANUEL DE PROCÉDURE	11-17
PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE	18-19
Fruits et légumes frais	20-23
Poissons et produits de la pêche	24
Hygiène des aliments	25-28
Lait et produits laitiers	29-34
Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	35-36
Méthodes d'analyse et d'échantillonnage	37-38
Additifs alimentaires	39-42
Résidus de pesticides	43
Contaminants présents dans les aliments	44-48
Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8	49-61
AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5	62-63
Poissons et produits de la pêche	64-65
Résistance aux antimicrobiens	66
Nutrition et aliments diététiques ou de régime	67-68
Résidus de pesticides	69
Étiquetage des denrées alimentaires	70-73
RÉVOCATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR	74-76
AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX	77-78
PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS AINSI QU'À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS	
Élaboration de nouvelles normes et de nouveaux textes apparentés	79-87
Interruption d'activités	88-93
QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX	94-136
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	137-146

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

État d'avancement général de la mise en œuvre	147-158
Évaluation des capacités du secrétariat du Codex	159-189
RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	190-217
EXAMEN DE L'IMPACT DES NORMES PRIVÉES	218-243
PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX	244-252
AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS	253-256
ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS	257
DESIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES SPÉCIAUX DU CODEX	258
AUTRES QUESTIONS - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	259-265

ANNEXES

	Page
I LISTE DES PARTICIPANTS	43
II AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE	99
III LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	100
IV LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	104
V LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS REVOQUÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	105
VI LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	106
VII LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	108
VIII MANDAT DU GROUPE CODEX INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL SUR LES ALIMENTS POUR ANIMAUX	109
IX PRÉSIDENTE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX	110

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa trente-troisième session à Genève (Suisse), du 5 au 9 juillet 2010. Mme Karen Hulebak (États-Unis d'Amérique), Présidente de la Commission, a présidé la session, assistée des Vice-Présidents, MM. Knud Østergaard (Danemark), Sanjay Dave (Inde) et Ben Manyindo (Ouganda). Ont participé à la session 471 délégués de 120 États Membres, une organisation membre, et 37 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, dont des institutions du système des Nations Unies. On trouvera la liste des participants, qui inclut les membres du Secrétariat, à l'Annexe I au présent rapport.

2. La session a été ouverte par M. Jorgen Schlundt, Directeur du Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses de l'OMS, qui a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la Directrice générale de l'OMS, Mme Margaret Chan. Il a rappelé que la soixante-troisième Assemblée mondiale de la santé avait adopté une résolution sur la promotion d'initiatives en faveur de la sécurité sanitaire des aliments, qui reconnaissait le rôle fondamental du Codex et la nécessité de replacer au centre des débats les problèmes constituant un risque réel pour l'homme. C'est pourquoi l'OMS déploierait des efforts importants pour évaluer la charge mondiale de morbidité due aux maladies d'origine alimentaire. Rappelant que la Résolution encourageait la participation des pays en développement, le représentant a souligné l'importance du Fonds fiduciaire du Codex pour permettre aux pays d'appliquer les normes Codex au niveau national et de renforcer leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Il a rappelé que le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN), diffusait régulièrement des informations sur les problèmes de sécurité sanitaire des aliments, et que la récente contamination par la mélamine avait aussi été traitée dans le cadre d'une réunion d'experts, grâce à laquelle le Codex avait pu élaborer rapidement des limites maximales pour la mélamine.

3. Le Représentant de la FAO, M. Ezzeddine Boutrif, Directeur de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, a informé la Commission que, conformément aux recommandations de l'Évaluation externe indépendante (EEI), la FAO mettait en place le processus de budgétisation axée sur les résultats et que, lors de la récente session du Comité de l'agriculture, les États Membres avaient soutenu sans réserve l'Objectif stratégique D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire, qui englobe le Codex et les activités apparentées. Il a aussi noté que le projet de Plan d'activités du Codex serait utile pour planifier les ressources et établir un lien précis avec le Plan stratégique du Codex pour 2008-13. Le représentant a souligné la pertinence du Codex et des textes apparentés fondés sur des avis scientifiques pour les États Membres, tout en admettant que des améliorations étaient toujours nécessaires pour faire en sorte de répondre aux attentes et aux besoins des États Membres, et dans cette perspective il a exposé brièvement quelques-unes des questions à l'examen à la présente session. Le représentant a rappelé l'importance du Fonds fiduciaire pour faciliter la participation des pays en développement et il a signalé à la Commission un nouveau rapport de la FAO sur la participation des pays en développement aux organes de normalisation.

4. La Présidente a rappelé que les normes Codex reposaient sur des fondements scientifiques et étaient élaborées dans le cadre d'un processus ouvert, transparent et associant les différentes parties prenantes, et elle a souligné qu'aucune délégation ne devait ignorer les objectifs généraux du programme du Codex lorsqu'il s'agissait de débattre de l'ensemble des questions à l'examen. Elle a fait observer que l'élaboration des normes alimentaires devrait être envisagée dans un contexte plus large, reconnaissant que la crise mondiale et la hausse des prix des denrées alimentaires avaient aggravé la faim et la pauvreté dans le monde, et a noté que l'objectif du Codex était aussi d'éviter les obstacles au commerce et de favoriser le développement économique en général.

Répartition des compétences

5. La Commission a pris acte de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États Membres, conformément au paragraphe 5 de l'Article II du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, telle que présentée dans le document de séance CRD 1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1)¹

6. La Commission a accepté les propositions relatives à l'examen des questions ci-après au titre du point 17 « Autres questions », si le temps dont on dispose le permet:

- nouvelles options pour les groupes de travail sur table
- demande relative à l'adjonction du russe aux langues officielles du Codex
- proposition relative à l'établissement d'un groupe spécial Codex sur les nanotechnologies

7. A la suite de la proposition formulée par la délégation suisse concernant un éventuel amendement de l'ordre du jour, faisant en sorte que la FAO/OMS, l'OIE, la CIPV et le Comité SPS de l'OMC rendent compte de leurs activités relatives au Codex avant l'adoption des normes, la Commission a noté que cette disposition avait précédemment été appliquée, mais qu'elle pouvait demander trop de temps et empêcher l'examen approfondi des fonctions essentielles de la Commission, de sorte qu'il avait été convenu d'examiner les principaux points liés à l'établissement de normes avant les autres points d'ordre plus général.

8. La Commission est convenue d'examiner le point 14 a) *Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex* après le point 9 et, après avoir apporté les modifications précitées, elle a adopté l'ordre du jour provisoire en tant qu'ordre du jour de la session.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LES SOIXANTE-TROISIÈME ET SOIXANTE-QUATRIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF (Point 2)²

9. Conformément à l'Article V.7 du Règlement intérieur, la Présidente a fait part à la Commission des conclusions des soixante-troisième et soixante-quatrième sessions du Comité exécutif et a noté que les recommandations du Comité exécutif sur certaines questions spécifiques seraient examinées au titre des points de l'ordre du jour pertinents.

10. À ses deux sessions, le Comité exécutif s'est penché sur l'examen critique, le plan stratégique, les questions budgétaires et le Fonds fiduciaire. À sa soixante-quatrième session, qui s'est tenue avant la session de la Commission, il a reconnu que toutes les normes présentées pour adoption et toutes les propositions de nouvelles activités remplissaient les critères de l'examen critique. Pour ce qui concerne le budget, le Comité a recommandé que le Secrétariat élabore un plan d'activités dont la structure générale soit conforme à celle présentée à la session et qu'on l'utilise dans les débats relatifs au budget; il a également eu une discussion approfondie sur l'examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire. Le Comité a été informé des conclusions du séminaire organisé pour les présidents, notamment une proposition visant à réfléchir aux différentes options concernant les groupes de travail sur table, pour examen à la session en cours (voir les points 1 et 17 de l'ordre du jour). Lorsqu'il a examiné l'étude de la rapidité du processus d'établissement des normes et les approches de gestion des travaux, le Comité exécutif a formulé des recommandations détaillées en rapport avec les travaux du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

AMENDEMENTS PROPOSÉS AU MANUEL DE PROCÉDURE (Point 3)³

Révision de la partie consacrée au Plan de présentation des normes Codex de produits (additifs alimentaires) de la section II « Elaboration des textes Codex »

Avant-projet de Principes et procédures en matière d'analyse de risque appliqués par le Comité du Codex sur l'hygiène des aliments

Proposition d'amendement aux Critères régissant l'établissement des priorités des travaux et d'inclusion de nouvelles Directives sur l'application des critères régissant l'établissement des priorités des travaux applicables aux produits

11. La Commission a adopté les amendements proposés.

Proposition d'amendement des Lignes directrices destinées aux présidents de comités du Codex ou de groupes intergouvernementaux spéciaux

¹ ALINORM 10/33/1; CRD 11 (Proposition de l'Égypte).

² ALINORM 10/33/3, ALINORM 10/33/3A.

³ CX/CAC 10/33/2, ALINORM 10/33/2-Add.1 (observations du Brésil et de la Colombie); CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 5 (observations du Panama); CRD 10 (observations du Cameroun).

12. La délégation chilienne a indiqué qu'elle était favorable à l'amendement mais qu'à son avis, il ne résolvait pas les problèmes imputables à l'absence de définition Codex du consensus.

13. La Commission a adopté l'amendement proposé.

Proposition d'amendement des *Lignes directrices à l'usage des gouvernements hôtes de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux*

14. La Commission a adopté l'amendement proposé.

15. La délégation panaméenne a indiqué qu'elle était préoccupée par le fait que les informations relatives à l'accueil conjoint devant être mises en ligne sur le site Web du Codex permettaient l'envoi des invitations officielles 4 à 6 mois avant la session, ce qui était tardif. Elle a noté que de nombreux pays faisaient des efforts importants pour faire figurer les réunions du Codex à leur budget afin d'assurer leur participation et qu'elle craignait que l'absence d'informations à jour relatives aux sessions ne crée des difficultés concrètes et n'aboutisse à une baisse de la participation.

16. Le Secrétariat a précisé que la période de 4 à 6 mois n'avait qu'une valeur indicative pour les parties concernées et que les orientations relatives au site Web seraient examinées au titre du point 9.

17. Les modifications au Manuel de procédure figurent à l'Annexe II.

PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE (Point 4)⁴

18. La Commission a adopté les projets de normes et textes apparentés soumis par ses organes subsidiaires à l'étape 8 (y compris ceux soumis à l'étape 5 avec omission recommandée des étapes 6 et 7), ainsi que d'autres normes et textes apparentés soumis pour adoption, dont la liste figure à l'Annexe III au présent rapport. Les normes et textes apparentés ont été adoptés tels qu'ils ont été confirmés par les comités pertinents pour ce qui concerne les dispositions relatives aux additifs alimentaires, aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage, à l'étiquetage et à l'hygiène des aliments.

19. Les paragraphes ci-après contiennent des informations supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises sur certains points.

Fruits et légumes frais

Projet de norme pour les pommes⁵

20. La Commission a eu un échange de vues sur l'opportunité d'établir des tolérances pour les insectes ou organismes nuisibles se nourrissant de la pulpe, et les dommages causés à la pulpe par des organismes nuisibles, et les conséquences qu'une telle disposition pourrait avoir sur la santé humaine et végétale. Plusieurs délégations ont indiqué à cet égard que les tolérances concernant la présence d'organismes nuisibles et les dommages dont ils sont la cause pourraient entraîner de nouvelles infestations lorsque le produit entre dans un pays, ce qui irait à l'encontre des exigences phytosanitaires nationales conformément aux dispositions de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). En outre, ces délégations ont fait observer que ces tolérances n'étaient pas en général prévues dans les normes Codex pour les fruits et légumes frais et donc que leur introduction dans la Norme pour les pommes pourrait entraîner leur application dans d'autres normes élaborées par le Comité, en suscitant des préoccupations semblables pour la santé des êtres humains et des plantes. Ces délégations se sont également inquiétées des tolérances concernant la pourriture et la décomposition interne et ont demandé que les dispositions qui excluent la pourriture et tout autre type d'altération susceptibles de rendre le produit impropre à la consommation, qui s'appliquent horizontalement aux normes du Codex pour les fruits et légumes frais, s'appliquent aussi aux

⁴ CX/CAC 10/33/3; CX/CAC 10/33/3A; CRD 2 (Extrait du JECFA (FAO)); CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 5 (observations de la Colombie, du Ghana, du Guatemala, du Panama, des Philippines, de la Somalie); CRD 10 (observations du Cameroun); CRD 12 (observations de la Malaisie); CRD 13 (observations du Népal); CRD 15 (observations de la Thaïlande); CRD 16 (observations de l'IFAH); CRD 18 (observations de la Chine); CRD 19 (observations de Consumers International).

⁵ ALINORM 10/33/35 Annexe III.

pommes; elles ont donc proposé de supprimer ces tolérances ou de les harmoniser avec les dispositions horizontales.

21. D'autres délégations ont appuyé l'adoption de la norme dans son libellé actuel en indiquant qu'elle était l'aboutissement d'un long processus de négociation qui avait permis à toutes les parties intéressées de participer et d'approuver par consensus des dispositions qui ne répondent peut-être pas aux besoins de chacun des membres du Codex, mais qui sont suffisamment générales pour correspondre aux pratiques de marché et de commercialisation en vigueur dans les échanges internationaux.

22. La Commission a noté que les tolérances concernant la présence d'organismes nuisibles et de dommages causés par eux avaient fait l'objet de longs débats au sein du Comité et que ces organismes nuisibles sont ceux qui sont le plus souvent présents au niveau mondial, qu'ils n'ont pas de lien avec la santé humaine ou végétale et donc qu'ils ne présentent pas de risque dans ce domaine; et que les problèmes phytosanitaires seraient traités par des mesures de quarantaine au point d'importation⁶. Toutefois, compte tenu des difficultés que comporte la distinction entre les organismes de quarantaine réglementés et non réglementés et l'incidence sur les coûts que l'application de cette disposition pourrait avoir pour les services d'inspection, il a été convenu d'insérer une note de bas de page indiquant que les tolérances concernant la présence d'insectes ou d'organismes nuisibles se nourrissant de la pulpe, et les dommages causés à la pulpe par des organismes nuisibles (Section 4.1.3) s'appliquent sans préjudice des règles applicables de protection des végétaux.

23. La Commission a adopté le projet de norme pour les pommes avec l'amendement susmentionné. Les délégations colombienne, égyptienne, indienne, malaisienne, thaïlandaise et tanzanienne, tout en approuvant l'insertion de la note de bas de page et sans s'opposer à l'adoption de la norme, ont exprimé leurs réserves générales quant à la disposition relative à la qualité des tolérances concernant les organismes nuisibles, la pourriture et l'altération interne à la Section 4.1. La Commission a noté par ailleurs que le Secrétariat du Codex tiendrait compte des amendements d'ordre rédactionnel soumis par les délégations pour améliorer la traduction du texte en français et en espagnol lorsqu'il mettra définitivement au point la Norme en vue de sa publication.

Poissons et produits de la pêche

Projet de Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (Sections sur les homards et crabes et définitions correspondantes)⁷

24. Le Comité a adopté les sections sur les homards et les crabes en y apportant quelques amendements d'ordre rédactionnel proposés par les délégations des Philippines et du Royaume-Uni dans leurs observations écrites.

Hygiène des aliments

Avant-projet d'annexe sur les légumes feuilles frais⁸

25. La Commission a adopté l'Avant-projet d'annexe sur les légumes feuilles frais (Annexe au Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais (CAC/RCP 53-2003), en ajoutant dans l'Introduction la mention de parasites comme *Giardia lamblia* parmi les agents pathogènes possibles.

26. La Commission a noté plusieurs amendements d'ordre rédactionnel proposés pour la version espagnole du document et a décidé de les communiquer au Secrétariat pour la finalisation du document.

27. La Commission n'a pas approuvé la proposition visant à réduire le champ d'application en éliminant les produits pré-coupés, estimant que le champ d'application de l'Annexe ne devrait pas différer de celui du document principal.

28. En réponse à la proposition de la délégation colombienne visant à interdire les matières fécales humaines pour la production de légumes feuilles frais et à bien préciser que les « matières fécales humaines »

⁶ ALINORM 08/31/35, par. 84.

⁷ ALINORM 10/33/18, Annexe II.

⁸ ALINORM 10/33/13, Annexe II.

ne font pas partie des « amendements naturels », la Commission a fait observer que le document sur les légumes feuilles frais avait été longuement débattu au sein du Comité sur l'hygiène des aliments et qu'à aucun moment ledit texte ne parlait de « matières fécales humaines » mais de « déchets humains » et qu'il pouvait s'agir d'un problème de traduction.

Lait et produits laitiers

Projet d'amendement de la norme Codex pour les laits fermentés (CODEX STAN 243-2003) concernant les boissons à base de lait fermenté⁹

29. La Commission a noté que plusieurs délégations étaient favorables à l'adoption du projet d'amendement, qui était l'aboutissement de débats longs et approfondis au sein du Comité sur le lait et les produits laitiers (CCMMP). Une délégation a noté que la teneur minimale de 40 pour cent de lait fermenté pour les boissons à base de lait fermenté offrait une souplesse satisfaisante aux consommateurs et au secteur alimentaire. La délégation colombienne, appuyée par la délégation uruguayenne, estimait qu'une teneur minimale de 50 pour cent d'ingrédients laitiers était essentielle pour ces types de produits.

30. La Commission a aussi noté que la question de la teneur minimale des produits laitiers ainsi que d'autres questions de composition liées aux boissons à base de lait fermenté faisaient l'objet d'examen et de débats approfondis au sein du CCMMP depuis sept ans et qu'à sa dernière session, le Comité s'était accordé sur une teneur minimale de 40 pour cent de lait fermenté tout en notant la réserve de certains Membres.

31. La Commission a adopté à l'étape 8 le projet d'amendement de la *Norme Codex pour les laits fermentés*, concernant les boissons à base de lait fermenté, tel que proposé par le CCMMP et confirmé par les comités pertinents. Les délégations brésilienne, colombienne et uruguayenne ont exprimé leurs réserves au sujet de cette décision.

32. La Commission, tout en notant que les produits tels que « doogh » et « ayran » ne pouvaient entrer dans le champ d'application de la *Norme pour les laits fermentés* en raison de leurs exigences spécifiques en matière de composition, a encouragé les comités de coordination (soit CCNEA et CCEURO) à envisager l'élaboration de normes régionales pour ces produits et a invité les membres intéressés à soumettre des propositions de nouvelle activité sur l'élaboration de normes régionales pour ces produits dans le cadre de ces comités de coordination.

Modèle révisé de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers¹⁰

33. La Commission a adopté la révision du Modèle de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers proposée par le CCMMP et pris note des observations d'une délégation qui a souligné qu'il importait de disposer d'un certificat unique pour les produits alimentaires.

Section révisée sur les contaminants dans les normes pour le lait et les produits laitiers¹¹

34. La délégation thaïlandaise a réitéré les réserves exprimées lors de la neuvième session du CCMMP et la quatrième session du CCCF, à savoir que les normes de produits devaient établir principalement des exigences et des spécifications pour les produits finis plutôt que pour des ingrédients particuliers. Elle a estimé que l'application appropriée des codes pertinents en matière d'hygiène permettait de contrôler la présence des contaminants dans les ingrédients et que les exigences pour des ingrédients particuliers ne devaient être envisagées que si cela était nécessaire et au cas par cas uniquement. La Commission a adopté la Section révisée sur les contaminants dans les normes pour le lait et les produits laitiers, telle que proposée par le CCMMP et pris note des réserves de la délégation thaïlandaise.

⁹ ALINORM 10/33/11, Annexe II.

¹⁰ ALINORM 10/33/11, Annexe V.

¹¹ ALINORM 10/33/11, par. 105.

Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires

Avant-projet de Principes et directives concernant la réalisation d'évaluations de systèmes officiels étrangers d'inspection et de certification (Annexe des Directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CAC/GL 26-1997)¹²

35. La Commission est convenue d'amender les paragraphes 34 et 35 de l'Avant-projet d'Annexe en remplaçant « audit » par « évaluation »; et le paragraphe 46a) en remplaçant « finalité » par « objectif ». La Commission a noté par ailleurs que des amendements d'ordre rédactionnel devaient être apportés à la version espagnole.

36. La Commission a adopté l'Avant-projet d'Annexe à l'étape 5/8, avec omission des étapes 6 et 7, avec ces amendements. La Commission a noté que ce texte remplacerait l'annexe actuelle « Directives sur les procédures à suivre par un pays importateur pour évaluer et vérifier les systèmes d'inspection et de certification d'un pays exportateur » de CAC/GL 26-1997.

Méthodes d'analyse et d'échantillonnage

Avant-projet de lignes directrices relatives aux critères de performance et à la validation des méthodes de détection, d'identification et de quantification de séquences d'ADN spécifiques et de protéines spécifiques contenues dans les aliments¹³

37. Plusieurs délégations ont exprimé leur soutien à ce document important qui fait ressortir les vastes applications des méthodologies concernées et se sont félicitées de la contribution constructive de tous les participants, notant que la plateforme électronique employée par l'Argentine avait été d'une grande utilité et qu'elle serait disponible pour d'autres groupes de travail électronique. La Commission a adopté les Lignes directrices proposées.

Méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour les eaux minérales naturelles

38. La délégation malaisienne, rappelant ses observations formulées dans le document de séance CRD 12, a proposé d'insérer plusieurs autres méthodes d'analyse pour la détermination de substances pouvant avoir une influence sur la santé présentes dans les eaux minérales. La Commission a adopté les méthodes proposées par le Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et noté que d'autres méthodes pour les eaux minérales naturelles pouvaient être proposées pour examen par le Comité à sa prochaine session. La Commission a pris note des observations de l'Argentine et elle est convenue de modifier la mention de la méthode AOAC de dosage des PCB et des pesticides.

Additifs alimentaires

Projet et avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)¹⁴

39. La délégation de l'Union européenne a réitéré les réserves exprimées lors de la quarante-deuxième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) concernant la disposition pour l'acide cyclamique et ses sels (INS 952i)ii)iii)) dans la catégorie d'aliment 14.1.4 « Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées » et pour ponceau 4R (INS 124) dans la catégorie d'aliment 06.8.1 « boissons à base de soja ». Elle a déclaré qu'un niveau inférieur de cyclamates (250 mg/kg) était suffisant pour obtenir la même fonction technologique et que la nouvelle disposition pour ponceau 4R devrait être examinée à un stade ultérieur en fonction des résultats de l'examen du JECFA de l'évaluation de la sécurité. Les délégations chilienne, colombienne, norvégienne et suisse ont appuyé cette position. La délégation des États-Unis a noté

¹² ALINORM 10/33/30, Annexe II.

¹³ ALINORM 10/33/23, Annexes II et III.

¹⁴ ALINORM 10/33/12, Annexe III.

que son pays n'avait pas approuvé les cyclamates et le ponceau 4R, mais qu'elle respectait le processus du Codex et ne s'opposerait pas à l'adoption. Un observateur s'est dit préoccupé par l'utilisation de cyclamates et, en général, d'édulcorants artificiels dans les aliments.

40. La délégation argentine, rappelant ses observations formulées par écrit, a exprimé ses vives préoccupations au sujet des dispositions pour certains colorants susceptibles d'altérer les caractéristiques de produits spécifiques, à savoir: caramel III - procédé à l'ammoniaque (INS 150c) dans les catégories d'aliment 5.1.2 « Préparations à base de cacao (sirops) », 5.1.4 « Autres produits à base de cacao et de chocolat »; et 9.1 « Poisson et produits de la pêche frais »; carotènes (INS 160a i), 160a iii), 160e, 160f) dans la catégorie d'aliment 5.1.4 « Autres produits à base de cacao et de chocolat »; et extrait de peau de raisin (INS 163ii)) dans les catégories d'aliment 8.12 « Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée » et 10.1 « Œufs frais ». À cet égard, le président du CCFA a noté que les colorants étaient employés dans ces produits principalement comme traitement de surface.

41. La délégation de la République de Corée a fait part de ses préoccupations au sujet de l'utilisation intensive de la note 161 « Soumis à la législation nationale du pays importateur visé, en particulier, en cohérence avec la section 3.2 du Préambule » de la NGAA, qui peut créer des incohérences dans l'application de la NGAA. Cette préoccupation est partagée par d'autres délégations. À cet égard, la Commission a noté que, à sa quarante-deuxième session, le CCFA avait débattu ce problème et constitué un groupe de travail électronique chargé de rédiger un document de travail contenant des propositions pour les critères et les conditions de l'utilisation de la note 161.

42. La Commission a adopté tous les projets et avant-projets de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA tels que proposés par le CCFA sauf la disposition concernant le ponceau 4R dans la catégorie d'aliment 06.8.1. Les délégations de l'Union européenne, de la Norvège et de la Suisse ont exprimé leurs réserves en ce qui concerne l'adoption de la disposition pour les cyclamates et leurs sels.

Résidus de pesticides

Projet et Avant-projet de limites maximales de résidus pour les pesticides¹⁵

43. La Commission a adopté l'ensemble des projets de LMR proposés par le Comité et a noté les réserves de l'Union européenne et de la Norvège sur les limites maximales de résidus (LMR) pour le méthomyl (094) dans les pommes en raison de préoccupations relatives à l'ingestion aiguë et la réserve de l'Égypte sur les LMR pour le chlorphyrifos-méthyle (090) dans la pomme de terre et la cyperméthrine (118) dans le blé.

Contaminants présents dans les aliments

Avant-projet de teneurs maximales pour la mélamine dans les aliments (préparation en poudre pour nourrissons et aliments autres que les préparations pour nourrissons) et les aliments pour animaux¹⁶

44. Sans pour autant s'opposer à l'adoption de l'avant-projet de teneurs maximales, deux délégations ont exprimé leurs préoccupations au sujet des notes de dérogation concernant la teneur en mélamine des aliments de consommation humaine (autres que les préparations pour nourrissons) et de consommation animale, en particulier provenant de la cyromazine et proposé que le Comité sur les résidus de pesticides (CCPR) examine la formation de mélamine due à la cyromazine. Des préoccupations ont aussi été exprimées au sujet des dérogations concernant les teneurs en mélamine supérieures à 2,5 mg/kg dues à des matériaux de contact alimentaire et à la présence de mélamine due à certains ingrédients ou additifs des aliments de consommation animale, notant qu'en l'absence de méthodes ou de matériel d'analyse il était difficile de déterminer l'origine de la mélamine. Le Secrétariat de la JMPR (OMS) a précisé que celle-ci avait étudié la formation de mélamine à partir de la cyromazine et que les essais de terrain avaient montré que la formation de mélamine était de l'ordre de 10 pour cent et que les teneurs en mélamine étaient très faibles, à la seule exception des champignons. De plus, les méthodes d'analyse pour la mélamine étaient décrites et disponibles sur le site web de l'OMS¹⁷.

¹⁵ ALINORM 10/33/24, Annexes II et III.

¹⁶ ALINORM 10/33/41, Annexe IV.

¹⁷ http://www.who.int/entity/foodsafety/fs_management/Melamine_1.pdf.

45. Quant à la demande que le JECFA évalue les mélanges de la mélamine et de leurs analogues, il a été précisé que des études scientifiques étaient en cours et que les travaux sur cette question pourraient être entrepris à l'avenir dans le cadre du Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCCF).

46. La Commission a noté que l'élaboration de teneurs maximales pour la mélamine démontrait que le Codex avait la capacité de travailler rapidement sur de nouvelles questions une fois qu'il disposait des avis scientifiques nécessaires pour étayer les normes.

47. Plusieurs organisations ayant le statut d'observateur étaient opposées à l'adoption de l'Avant-projet de teneur maximale faisant observer que, selon elles, la mélamine était un contaminant toxique et qu'il était souhaitable d'imposer une tolérance zéro; que d'autres études étaient nécessaires sur les effets cumulatifs de la mélamine et de leurs effets de synergie avec d'autres contaminants et que les dérogations vidaient en grande partie les teneurs maximales de leur sens. On s'est particulièrement inquiété des effets sur les nourrissons, étant donné que les préparations pour nourrissons sont très souvent utilisées exclusivement jusqu'à l'âge de six mois et que ce type de préparation peut contenir d'autres contaminants comme le plomb, le fluorure et l'arsenic.

48. Notant qu'aucun membre ne s'y opposait, et qu'elles reposaient sur des données scientifiques, le Comité a adopté les teneurs maximales. Les réserves du Chili et du Costa Rica concernant la seconde partie de la note 1 relative aux dérogations lorsque le niveau de mélamine supérieur à 2,5 mg/kg est dû à la migration en provenance de matériaux de contact alimentaire ont été notées.

Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8

Projet de LMR pour la ractopamine¹⁸

49. La Commission a rappelé qu'elle avait décidé, à sa trente-deuxième session, de maintenir le projet de LMR pour la ractopamine à l'étape 8 et de demander au JECFA d'évaluer en priorité les nouvelles données soumises par la Chine sous forme de résumé au Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) à sa dix-huitième session en s'intéressant notamment à l'incidence de ces données sur les LMR pour la ractopamine actuellement maintenues à l'étape 8, et que les LMR pour la ractopamine seraient examinées à la présente session en fonction du résultat de l'évaluation de ces données par le JECFA.

50. La Secrétaire de la FAO auprès du JECFA, appelant l'attention de la Commission sur le document CAC/33 CRD/02, a exposé brièvement le résumé et les conclusions du rapport de l'évaluation du JECFA réalisée en 2010 et qui a été affiché sur le site web du JECFA le 31 mai 2010. Elle a expliqué que, en plus des trois rapports d'étude soumis par la Chine en réponse à l'appel à présentation de données du JECFA, le rapport complet soumis antérieurement au Secrétariat du JECFA pour l'évaluation de la ractopamine avait été mis à la disposition du JECFA par le commanditaire. Par ailleurs, un autre rapport d'étude expérimentale sur les résidus de ractopamine dans les tissus porcins avait été remis par la Chine au Secrétariat du JECFA le 13 mai 2010, et avait été également pris en compte dans l'évaluation du JECFA. La Secrétaire a aussi mentionné que des données sur la consommation d'aliments d'origine animale provenant d'une enquête menée en Chine en 2002 avaient été remises par le Centre de lutte contre les maladies du Ministère de la santé de la Chine à la demande du Secrétariat du JECFA.

51. Le Secrétariat du JECFA a informé la Commission que la réunion du JECFA (2010) avait conclu que, sur la base des données fournies, y compris celles sur les trois races porcines utilisées dans les études réalisées par la République populaire de Chine, et les données alimentaires correspondantes, les LMR recommandées étaient conformes à la DJA pour ce qui concerne la consommation des tissus porcins de muscle, foie, rognons et graisse inclus dans le régime alimentaire type (consommation journalière de 300 g de muscle, 100 g de foie, 50 g de rognons et 50 g de graisse). L'apport journalier estimatif de résidus totaux provenant de ces tissus est égal à 50 pour cent environ de la limite supérieure de la DJA pour une personne de 60 kg. La substitution de données concernant certains tissus d'organes dans le régime type employé par le JECFA pour le foie et les rognons aurait pour résultat des apports par voie alimentaire qui restent inférieurs à la limite supérieure de la DJA, sauf pour le tissu pulmonaire. En conclusion, dans l'évaluation approfondie des risques menée par le JECFA, les résidus de ractopamine dans le muscle, la graisse, le foie, les rognons et

¹⁸ ALINORM 09/32/REP par. 78-79.

autres abats ont été examinés et aucun problème sanitaire n'a été relevé. Seul le tissu pulmonaire pourrait entraîner une consommation de résidus supérieure à la DJA, dans l'hypothèse où des quantités considérables de ce tissu seraient consommées régulièrement. Toutefois, les données disponibles sur la consommation effective de poumon sont insuffisantes. Le Secrétariat du JECFA a aussi signalé que les données d'analyse fournies par les nouvelles études étaient très variables, comme en témoigne les coefficients de variation élevés.

52. La délégation rwandaise, notant que seuls les résidus dans le poumon posaient un problème, et que cela semblait ne concerner que la Chine, s'est déclarée favorable à l'adoption du projet de LMR pour la ractopamine dans les tissus bovins et porcins, comme le proposait le CCRVDF, et a suggéré d'envisager de fixer des LMR pour le tissu pulmonaire. Cette position a été soutenue par les États-Unis d'Amérique et par plusieurs délégations, qui ont souligné que le JECFA avait conclu à la conformité des LMR recommandées à la DJA et à leur innocuité. Ces délégations ont souligné que le JECFA avait rempli sa tâche en examinant toutes les données disponibles et que ces LMR pourraient être réexaminées ultérieurement à la lumière de nouvelles données scientifiques. Il a aussi été fait observer que le projet de LMR pour la ractopamine reposait sur une évaluation des risques par le JECFA, conformément aux *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments*, inclus dans le Manuel de procédure, et que les préoccupations de la Chine concernant les résidus dans le poumon n'entraient pas dans le champ d'application du projet de LMR.

53. La délégation brésilienne et d'autres délégations ont indiqué qu'elles soutenaient l'adoption des LMR à l'étape 8 et ont souligné la confiance que leur inspiraient les travaux du JECFA, qui reposaient sur des bases scientifiques. Elles ont également fait part de leur préoccupation face aux longs délais d'adoption de ces LMR.

54. Des délégations ont aussi souligné la nécessité de fonder les décisions sur une base scientifique compte tenu du statut des normes du Codex dans le cadre de l'Accord SPS et que la pratique consistant à maintenir des textes à l'étape 8 était préoccupante, étant donné notamment que les gouvernements utilisaient les normes Codex comme base de leur législation.

55. Une délégation, avec l'appui de plusieurs autres, a indiqué que le caractère facultatif des normes Codex et de l'application des Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués par les gouvernements (CAC/GL 62-2007) permet à un pays de ne pas utiliser les LMR sur son territoire et d'appliquer une mesure différente si nécessaire. C'est pour cette raison que ces délégations étaient très favorables à l'adoption de LMR pour la ractopamine.

56. La délégation chinoise s'est opposée à l'adoption des LMR, compte tenu de son inquiétude au sujet de la sécurité sanitaire de la ractopamine, en particulier pour les résidus dans le tissu pulmonaire, et a souligné que la Chine importait de grandes quantités d'abats comestibles et que l'absence de LMR pour ces tissus pourrait poser des problèmes de sécurité sanitaire au consommateur. La délégation a recommandé de renvoyer le projet de LMR au CCRVDF pour nouvel examen sur la base d'une analyse approfondie de la ractopamine dans ces tissus.

57. La délégation de l'Union européenne a déclaré qu'elle restait opposée à l'adoption des LMR pour la ractopamine parce que l'Union européenne était opposée à l'emploi de médicaments destinés uniquement à stimuler la croissance et n'ayant pas de fin thérapeutique et était d'avis qu'il y avait encore des questions de sécurité et des préoccupations scientifiques liées à l'utilisation de la ractopamine qui restaient sans réponse. La délégation a aussi déclaré que l'Autorité européenne de sécurité des aliments, qui avait examiné le rapport du JECFA sur l'évaluation de la ractopamine, avait conclu qu'il était impossible de calculer une DJA à partir des données soumises et que, par conséquent, aucune proposition ne pouvait être faite concernant des LMR. L'Union européenne a aussi souligné qu'elle avait un profond respect pour les travaux du JECFA mais ne pouvait pas ignorer l'avis fourni par son propre organe d'évaluation des risques, qui est à la base de son système de sécurité sanitaire des aliments, lui-même établi conformément aux principes de l'analyse des risques. L'Union européenne a aussi noté que la Chine avait relevé des problèmes scientifiques suite à des études spécifiques qui avaient été soumises au JECFA et qui méritaient de faire l'objet d'un examen technique complet. Elle a aussi souligné qu'il n'y avait pas de consensus sur cette question. La délégation a fait observer que la Chine et l'Union européenne représentaient ensemble 70 pour cent de la production porcine dans le monde et que l'adoption d'une norme sans le soutien de ces deux acteurs majeurs porterait atteinte à la crédibilité du Codex. Enfin, la délégation a suggéré de renvoyer les projets de LMR au CCRVDF

pour permettre une évaluation appropriée du rapport du JECFA sur le plan technique, étant donné que la Commission n'était pas l'instance voulue pour un examen scientifique et technique.

58. La position de la Chine et de l'Union européenne a été soutenue par la Norvège et d'autres délégations et observateurs.

Conclusion

59. La Commission a noté que, malgré des discussions approfondies et positives entre les délégations, et les observateurs, y compris l'ajout éventuel d'une note de bas de page, n'avait pas permis de dégager un consensus. Toutefois, notant la volonté de toutes les délégations de parvenir à un consensus, la Commission **est convenue** de reporter cette discussion à sa trente-quatrième session et de maintenir le projet de LMR pour la ractopamine à l'étape 8.

60. La Commission a par ailleurs accepté la proposition de la Présidente, qui animerait des débats informels sur de possibles solutions grâce à une nouvelle technique, utilisée dans certaines organisations, appelée « Amis de la Présidente », selon laquelle certaines délégations, choisies par la Présidente, coopèrent selon des modalités informelles et souples. La Présidente a indiqué qu'il résultait de consultations avec la FAO que cette pratique était utilisée dans la FAO et qu'elle était possible sur le plan de la procédure. À cet effet, la Présidente avait désigné comme membres le Brésil, le Canada, la Chine, l'Union européenne, le Ghana, le Japon, le Mexique, la Norvège, l'Afrique du sud, la Tunisie, les États-Unis d'Amérique pour tenir des discussions informelles sur la recherche de solutions axées sur des problèmes de gestion des risques et ne remettait pas en cause les données scientifiques. Le statut d'observateur a été octroyé à Consumers International et à la Fédération internationale pour la santé animale. Les propositions du groupe seraient présentées pour examen à la Commission à sa prochaine session. La Commission a noté que, dans un premier temps, ce groupe serait animé par la Présidente, étant entendu qu'il pourrait choisir ensuite un autre facilitateur. La Commission a pris note de la disponibilité du Secrétariat du JECFA pour fournir des éclaircissements au groupe le cas échéant.

Projet de LMR pour la somatotropine bovine¹⁹

61. La Commission a noté qu'aucune demande n'avait été présentée pour modifier le statut du projet de LMR pour la somatotropine bovine.

AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5 (Point 5)²⁰

62. La Commission a adopté à l'étape 5 les avant-projets de normes et textes apparentés soumis par ses organes subsidiaires, tels que présentés à l'Annexe IV au présent rapport et les a avancés à l'étape 6.

63. On trouvera dans les paragraphes qui suivent des informations supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises sur certains points.

Poissons et produits de la pêche

Avant-projet de norme pour la sauce de poisson²¹

64. Une délégation, tout en appuyant l'adoption de l'avant-projet de norme à l'étape 5, a proposé que soit examinée à nouveau la suppression ou la modification de la valeur du pH à la section 3.4 (propriétés chimiques), car les raisons de cette disposition n'apparaissent pas clairement et que la valeur soit calculée sur la base de données scientifiques pour la sécurité sanitaire des aliments et de justifications techniques pour la qualité des aliments. La délégation a proposé par ailleurs de réviser la section sur les contaminants afin d'inclure des sous-sections sur les biotoxines et les limites maximales de résidus pour les pesticides et/ou les médicaments vétérinaires.

¹⁹ ALINORM 95/31, Annexe II.

²⁰ CX/CAC 10/33/4; CX/CAC 10/33/4A; CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 7 (observations de l'Afrique du Sud); CRD 8 (observations de l'Union européenne); CRD 12 (observations de la Malaisie); CRD 15 (observations de la Thaïlande).

²¹ ALINORM 10/33/18, Annexe IX.

65. Le Comité a **adopté** l'avant-projet de norme à l'étape 5 et il est convenu que les observations d'ordre technique devraient être soumises au Comité sur les poissons et produits de la pêche pour examen.

Résistance aux antimicrobiens

Avant-projet de lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire²²

66. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à l'adoption de l'avant-projet de lignes directrices à l'étape 5 compte tenu des progrès satisfaisants accomplis par le Groupe spécial sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR). Une délégation a recommandé de réviser la définition de « commensal » afin d'inclure la possibilité de transmission de déterminants de la résistance. La Commission a adopté l'avant-projet de lignes directrices à l'étape 5 et invité les membres et observateurs à soumettre de nouveau leurs observations techniques au TFAMR pour examen ultérieur.

Nutrition et aliments diététiques ou de régime

Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale²³

67. La délégation sud-africaine a exprimé l'opinion selon laquelle les niveaux proposés de VNR étaient trop faibles, en particulier en ce qui concerne la prévention des maladies chroniques et de la malnutrition, car ils permettraient de formuler des allégations relatives à la teneur en éléments nutritifs pour une plus grande gamme de produits sans pour autant que cela soit bénéfique aux consommateurs. La détermination des niveaux appropriés de VNR devrait relever des autorités nationales qui pourront décider en fonction des profils concernant les éléments nutritifs. Un observateur, tout en appuyant l'opinion exprimée ci-dessus, a estimé qu'il fallait aussi préciser la définition de niveaux d'apport supérieurs avant d'adopter ce document à l'étape 5.

68. Certaines délégations ont rappelé que ce document traitait des principes généraux pour les VNR et non des teneurs spécifiques, et ont soutenu son adoption. Après une courte discussion, la Commission a adopté les Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale à l'étape 5 et encouragé tous les membres et observateurs intéressés à soumettre de nouveau leurs observations techniques au Comité.

Résidus de pesticides

Avant-projet de limites maximales de résidus pour les pesticides²⁴

69. La Commission a adopté les projets de LMR figurant à l'Annexe IV du document ALINORM 10/33/24 à l'étape 5 et les a avancés à l'étape 6, notant les réserves exprimées par l'Union européenne et la Norvège sur les LMR concernant le fluopicolide (235) et l'haloxyfop (194) pour les produits et les motifs énoncés dans le document de séance CRD 8.

Étiquetage des denrées alimentaires

Avant-projet de révision des Directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985) concernant la liste des éléments nutritifs dont la déclaration est obligatoire ou facultative²⁵

70. La délégation malaisienne, se référant aux observations qu'elle a présentées dans le document de séance CRD 12, a appuyé l'adoption de l'avant-projet de révision à l'étape 5 mais a estimé que les acides gras trans devraient être inclus directement dans la section 3.2.1.2 et non dans une note de bas de page à la section 3.2.1.4. Cette mesure serait conforme à la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique

²² ALINORM 10/33/42, Annexe II.

²³ ALINORM 10/33/26, Annexe III.

²⁴ ALINORM 10/33/24, Annexe IV.

²⁵ ALINORM 10/33/22 par. 53 et Annexe II.

et la santé, et de nombreux pays ont déjà inclus les acides gras trans sur les étiquettes nutritionnelles. S'il fallait conserver une note de bas de page, il serait plus logique de l'insérer dans la section 3.2.1.2 car les acides gras trans n'étaient pas des éléments nutritifs. Les observateurs de l'IBFAN, de l'ILCA et du NHF ont appuyé l'inclusion des acides gras trans dans la section 3.2.1.2.

71. La délégation norvégienne a rappelé qu'elle avait proposé d'inclure les sucres ajoutés dans la section 3.2.1.2 s'agissant d'une information utile pour les consommateurs et conforme à la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé. Les observateurs de l'IBFAN et de l'ILCA ont approuvé cette opinion.

72. La Commission a adopté l'avant-projet de révision à l'étape 5, notant que des observations analogues avaient été formulées lors de la trente-huitième session du CCFL et devraient être soumises à nouveau au CCFL, à sa trente-neuvième session.

73. La délégation malaisienne a réservé sa position à l'égard de la décision de ne pas inclure les « acides gras trans ».

RÉVOCATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR (Point 6)²⁶

74. La Commission est convenue de révoquer du Codex Alimentarius tous les textes proposés, qui figurent dans le document CX/CAC 10/33/5. La liste des textes approuvés pour révocation du Codex Alimentarius est récapitulée à l'Annexe V au présent rapport. Les paragraphes ci-après donnent un complément d'informations sur les observations formulées et les décisions prises sur certaines questions.

Lait et produits laitiers

Norme générale pour le « fromage fondu » et le « fromage fondu pour tartine » (CODEX STAN 286-1978);

Norme générale pour les préparations à base de fromage fondu (CODEX STAN 287-1978) et Norme générale pour le fromage fondu et le fromage fondu pour tartine portant un nom de variété (CODEX STAN 285-1978)²⁷

75. Plusieurs délégations ont fait part de leur préoccupation au sujet de la révocation des trois normes relatives aux produits à base de fromage fondu, qui sous-tendaient la législation nationale et étaient encore considérées comme nécessaires. A cet égard, la Commission a noté que le CCMMP, à sa neuvième session, avait recommandé leur révocation car elles n'étaient guère applicables, et étaient périmées d'un point de vue technologique, de sorte qu'elles n'étaient plus utilisées par les industries alimentaires d'autant plus qu'aucun problème commercial n'avait jamais été signalé. Seule la délégation indienne avait fait part de ses réserves quant à cette décision. Il a également été noté que le CCMMP travaillait depuis plus de 10 ans à la révision de ces normes sans parvenir à un accord et était donc convenu de mettre fin à ces travaux.

76. La Commission a **révoqué** les trois normes proposées par le CCMMP. Les délégations de l'Argentine, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Égypte, de l'Inde, de la Tanzanie et de l'Uruguay ont fait part de leurs réserves quant à cette décision.

AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX (Point 7)²⁸

77. La Commission a noté que ce point concernait les travaux en cours du Secrétariat du Codex visant à assurer la cohérence de l'ensemble des textes Codex.

78. La Commission a adopté les amendements présentés dans le document de travail:

²⁶ CX/CAC 10/33/5; CRD 6 (observations de l'Indonésie); CRD 5 (observations non sollicitées de la Colombie, du Ghana, du Panama, des Philippines, du Guatemala et de la Somalie); CRD 10 (observations du Cameroun).

²⁷ ALINORM 10/33/11 par. 41.

²⁸ CX/CAC 10/33/6.

- Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments: amendements de caractère rédactionnel à la *Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits destinés à la consommation humaine et animale* (CODEX STAN 193-1995);
- Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires: amendement de caractère rédactionnel aux *Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé* (CAC/GL 23-1997) – Tableau des conditions relatives à la teneur en éléments nutritifs;
- Comité du Codex sur les résidus de pesticides: remplacement des renvois au Volume 2.

PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS AINSI QU'À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS (Point 8)²⁹

ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS

79. La Commission a approuvé l'élaboration des nouvelles normes et des nouveaux textes apparentés, résumés à l'Annexe VI. On trouvera dans les paragraphes suivants d'autres informations sur les observations formulées et les décisions prises concernant les points ci-après:

Nutrition et aliments diététiques ou de régime

Établissement de valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale³⁰

80. La délégation malaisienne a fait valoir que les données scientifiques portant sur l'établissement de VNR pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles n'étaient pas concluantes pour le moment. La Malaisie estimait que le Codex devrait se concentrer sur la révision des VNR pour les vitamines et les minéraux, celles-ci ayant une application plus large pour la population générale et on disposait de données scientifiques plus solides pour permettre leur établissement. La délégation a également attiré l'attention sur le fait que quelques pays seulement utilisaient la série de VNR existantes à des fins d'étiquetage et que la plupart des législations nationales utilisaient leurs propres ANR ou DJR à des fins d'étiquetage nutritionnel; elle s'est donc fortement opposée à la nouvelle activité proposée dans ce domaine.

81. Le représentant de l'OMS a appelé l'attention de la Commission sur le fait que la nouvelle activité proposée sur « l'établissement de VNR pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire » était une des activités proposées pour le CCNFSU et le CCFL dans le Projet de plan d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé mis au point à la demande de la vingt-huitième session de la Commission en 2005, et il a ajouté que tant le CCFL que le CCNFSU avaient débattu en détail de chacune de ces actions proposées durant ces dernières années. Le représentant a fait valoir que la nouvelle activité proposée était fort opportune étant donné la disponibilité croissante de preuves scientifiques concernant les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire durant la dernière décennie, notamment la toute dernière Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur les graisses et les acides gras dans l'alimentation humaine en 2008. Il a indiqué que les experts s'accordaient tous à reconnaître la valeur des preuves sur les associations de différents types de graisses et d'acides gras et plusieurs maladies non transmissibles associées au régime alimentaire, par exemple, et que le seul résultat non concluant du débat entre experts concernait les questions liées à l'apport total de graisses. L'OMS avait donc commencé en février 2010 un examen systématique des effets de l'ingestion totale de graisses sur l'obésité et d'autres maladies non transmissibles liées au régime alimentaire, avec l'élaboration d'une nouvelle directive OMS visant à fournir des preuves scientifiques supplémentaires pour mettre au point une directive claire sur l'effet de l'apport total de graisses sur les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire. Le représentant a précisé que les résultats de cet examen systématique seront disponibles vers la

²⁹ CX/CAC 10/33/7-Rev; CX/CAC 10/33/7-Add.1; CX/CAC 10/33/7-Add.2, CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 9 (observations de l'Égypte); CRD 10 (observations du Cameroun); CRD 12 (observations de la Malaisie); CRD 17 (observations du Nigéria).

³⁰ ALINORM 10/33/26, Annexe VII.

fin de cette année et il a fait ressortir que l'activité était on ne peut plus opportune étant donné les travaux en cours au sein de l'OMS pour l'élaboration de principes directeurs et d'un cadre pour les profils concernant les éléments nutritifs.

82. La Commission a noté que le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime et le Comité exécutif du Codex avaient recommandé d'entamer des travaux dans ce domaine et, après un bref échange de vues, a **approuvé** cette nouvelle activité portant sur l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale, avec les réserves exprimées par la délégation malaisienne.

Étiquetage des denrées alimentaires

Aquaculture biologique³¹

83. La délégation thaïlandaise a rappelé que le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCCFL) était convenu que l'Union européenne préparerait, sous réserve de l'approbation de la Commission, un document sur l'aquaculture biologique qui serait soumis au CCCFL à sa trente-neuvième session pour examen. La délégation a jugé qu'il serait bon que d'autres délégations ayant une expérience en aquaculture biologique, notamment en climat tropical, participent à cette activité.

84. La Commission a noté que tous les membres et observateurs du Codex intéressés pouvaient adresser des observations à l'Union européenne.

85. La Commission a également fait observer qu'il serait tenu compte des travaux des autres organisations compétentes dans ce domaine, notamment de ceux de la FAO sur des directives techniques pour la certification en aquaculture et le dialogue sur le saumon d'élevage lancé par le Fonds mondial pour la nature qui serait administré par le Conseil pour la bonne gestion de l'aquaculture.

86. Le Représentant de la FAO a déclaré que le Département des pêches de l'Organisation avait travaillé sur l'aquaculture biologique et que des informations étaient disponibles sur son site web. Il a estimé que les travaux du Codex concernant l'aquaculture biologique devraient faire fond sur les travaux menés par la FAO dans ce domaine. Le département des pêches de la FAO serait tenu au courant de la nouvelle activité du Codex.

87. La Commission est convenue que le CCFL se chargera de la nouvelle activité et a fait sienne la recommandation du Comité exécutif d'inviter le CCFL à prendre l'avis du Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche durant le processus, selon les besoins³².

INTERRUPTION D'ACTIVITÉS

88. La Commission a approuvé l'interruption des activités résumées à l'Annexe VII. On trouvera dans les paragraphes suivants d'autres informations sur les observations formulées et les décisions prises concernant le point ci-après:

Lait et produits laitiers

Avant-projet de Norme pour le fromage fondu³³

89. Un certain nombre de délégations étaient opposées à l'interruption de l'activité sur l'élaboration d'une norme pour le fromage fondu qui, à leur avis, était nécessaire comme référence mondiale pour de nombreux pays, de grandes quantités de ce produit étant commercialisées au niveau international. Ces délégations ont déclaré qu'il importait que le Codex poursuive ses efforts pour élaborer la norme, notamment compte tenu de la décision de révoquer les normes existantes pour le fromage fondu (voir point 6).

90. La délégation néo-zélandaise, qui s'exprimait au nom de la Présidente du CCMMP, a expliqué que les cinq dernières sessions du Comité, ainsi que plusieurs groupes de travail physique et électronique, avaient

³¹ ALINORM 10/33/22 par. 186 et Annexe XIII.

³² ALINORM 10/33/3A, par. 19.

³³ ALINORM 10/33/11, par. 41.

redoublé d'efforts pour faire avancer l'élaboration de cette norme. Toutefois, en raison de la grande variété de fromages fondus actuellement commercialisés et de la difficulté de parvenir à un accord concernant leur composition, aucun progrès n'avait pu être accompli à cet égard. Il a également été observé que rien ne prouvait qu'il existait un problème grave dans le commerce international de ces produits. La Présidente a donc estimé que la poursuite des travaux par le CCMMP dans ce domaine reviendrait à gaspiller des ressources. Cette position bénéficiait de l'appui de plusieurs délégations.

91. Compte tenu du vif intérêt manifesté par des pays de plusieurs régions (Afrique, Amérique latine et Proche-Orient) pour la poursuite de cette activité, le Président du CCMMP a proposé, dans un esprit de compromis, que des débats sur l'éventualité de travaux futurs sur un projet de norme pour les fromages fondus soient menés par les comités FAO/OMS de coordination pertinents. La Commission s'appuierait sur leurs propositions et leurs recommandations pour décider si et comment faire avancer le travail sur l'élaboration d'une norme.

92. Une autre proposition envisageait que le CCMMP poursuive le travail par correspondance, comme l'avaient déjà fait d'autres comités du Codex qui avaient été ajournés sine die. Néanmoins, cette proposition n'a pas été appuyée du fait qu'il serait peu réaliste de continuer à travailler sur cette question complexe par correspondance, sachant que plusieurs sessions du CCMMP, y compris des réunions de groupes de travail physique, avaient échoué dans cette entreprise.

93. En conclusion, et reconnaissant l'importance pour de nombreux pays de disposer d'une norme pour les fromages fondus, la Commission **est convenue** de renvoyer sa décision sur cette question à sa trente-quatrième session. Elle a en outre décidé de demander aux comités de coordination concernés d'examiner la nécessité et le champ d'application de normes régionales pour les fromages fondus et de communiquer leurs conclusions à la trente-quatrième session de la Commission. La Commission fonderait ensuite sa décision d'interrompre l'activité sur les conclusions et recommandations des comités de coordination.

QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX (Point 9)³⁴

94. La Commission a pris note de plusieurs questions découlant des rapports des Comités du Codex, y compris celles découlant de la session précédente de la Commission. On trouvera dans les paragraphes suivants des renseignements supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises concernant certains points.

Trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius

Travaux futurs sur l'alimentation animale³⁵

95. La Commission a rappelé qu'à sa trente-deuxième session, elle avait conclu le débat relatif aux travaux futurs sur l'alimentation animale en donnant son plein appui à la conduite de travaux supplémentaires par le Codex. La Commission était alors convenue de créer un groupe de travail électronique chargé: i) d'examiner les principes actuels du Codex pour l'analyse des risques quant à leur applicabilité aux aliments pour animaux; ii) d'examiner des textes du Codex relatifs aux situations d'urgence et à l'échange d'informations sur les rejets de denrées alimentaires quant à leur applicabilité aux aliments pour animaux (CAC/GL 25-1997 et CAC/GL 19-1995); et iii) de proposer des mécanismes adaptés pour traiter les trois autres sujets proposés par le groupe de travail électronique à ladite session de la Commission, à savoir: élaboration de directives à l'intention des gouvernements concernant l'application des méthodologies actuelles en matière d'évaluation des risques aux différents types de dangers liés aux contaminants/résidus dans les ingrédients d'aliments pour animaux; élaboration à l'intention des gouvernements d'une liste prioritaire des dangers liés aux aliments pour animaux; et élaboration de critères pour l'identification et la notification à l'échelle internationale des situations d'urgence ayant une incidence sur les aliments pour animaux.

³⁴ CX/CAC 10/33/8 et CX/CAC 10/33/8-Add.1. Voir également CRD 4 (observations de l'Indonésie), CRD 6 (observations du Kenya et du Guatemala), CRD 15 (observations de la Thaïlande).

³⁵ ALINORM 09/32/REP, paragraphes 170 à 176.

96. La délégation danoise, s'exprimant en qualité de Président du groupe de travail électronique, a brièvement présenté le rapport du groupe de travail, qui a été diffusé pour observations sous la cote CL 2010/8-CAC. S'agissant des points i) et ii), le groupe de travail avait formulé différentes recommandations relatives à la révision des textes suivants du Codex:

- i. *Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius;*
- ii. *Principes en matière d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments;*
- iii. *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides;*
- iv. *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments;*
- v. *Principes et directives régissant la conduite et l'évaluation des risques microbiologiques (CAC/GL 30-1999);*
- vi. *Principes de travail pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments destinés à être appliqués par les gouvernements (CAC/GL 62-2007);*
- vii. *Directives concernant les échanges d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation (CAC/GL 25-1997);*
- viii. *Principes et directives concernant les échanges d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des aliments (CAC/GL 19-1995); et*
- ix. *Code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances chimiques (CAC/RCP 49-2001).*

97. Le groupe de travail avait noté certains problèmes relatifs à l'applicabilité des textes ci-dessus à l'alimentation animale et recommandé divers mécanismes pour mener à bien les travaux. Certains membres du groupe de travail avaient estimé que les textes pourraient également s'appliquer aux aliments pour animaux, sans apporter d'amendements, et qu'il suffirait d'établir un principe directeur pour éclaircir cette question. Le groupe de travail avait recommandé: que ce principe directeur soit introduit dans le Manuel de procédure et établisse clairement que les neuf textes du Codex s'appliquent aux aliments pour animaux aussi bien qu'aux ingrédients d'aliments pour animaux, car tous deux ont une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments; que le terme « chaîne alimentaire » englobe les intrants d'alimentation animale; et que les termes « alimentation animale » et « aliments pour animaux » visent uniquement les animaux destinés à la consommation.

98. En ce qui concerne le point iii) du paragraphe 93, le groupe de travail n'était pas parvenu à un consensus et avait recommandé à la Commission d'examiner différentes options pour mener des travaux sur les trois sujets en suspens. Plus particulièrement:

- a) pour ce qui concerne les travaux sur l'élaboration de directives à l'intention des gouvernements sur l'application des méthodologies actuelles en matière d'évaluation des risques aux différents types de dangers liés aux contaminants/résidus dans les ingrédients d'aliments pour animaux, et s'agissant de l'élaboration à l'intention des gouvernements d'une liste prioritaire des dangers liés aux aliments et aux ingrédients d'aliments pour animaux, un groupe de travail à durée limitée pourrait être constitué ou la tâche se voir confiée à l'un des comités permanents déjà existants (par exemple CCCF ou CCRVDF);
- b) pour ce qui concerne l'élaboration de critères pour l'identification et la notification à l'échelle internationale des situations d'urgence ayant une incidence sur les aliments pour animaux, les travaux pourraient être confiés à un groupe de travail à durée limitée, à l'un des comités permanents (par exemple le CCCF ou le CCRVDF), ou encore être renvoyés à la FAO et à l'OMS.

99. La Commission a eu sur ces recommandations le débat décrit ci-après.

Examen des textes existants du Codex

100. Une délégation a indiqué que, selon elle, la révision proposée était inutile car les textes s'appliquaient également aux aliments pour animaux et les changements proposés aux conditions d'analyse des risques

n'étaient pas appropriés. D'autres délégations se sont rangées à cet avis, estimant qu'il était trop tôt pour prendre une décision sur les révisions proposées et recommandant de renvoyer les propositions aux Comités concernés. D'autres délégations ont fait valoir que la révision des textes relatifs à l'analyse des risques devrait être conduite dans une perspective globale, en vue d'en assurer la cohérence.

101. La Commission **est convenue** de renvoyer les propositions aux comités concernés, à savoir le CCGP, le CCFA, le CCCF, le CCPR, le CCRVDF et le CCFICS, pour examen. La Commission est en outre **convenue** de demander au CCGP d'assurer la cohérence des textes relatifs à l'analyse des risques une fois qu'ils auraient été examinés par les comités concernés.

Mécanismes utilisés pour traiter les trois sujets en suspens

102. Certaines délégations se sont déclarées favorables à la création d'un groupe de travail spécifique, tandis que d'autres ont estimé que ces travaux devraient être renvoyés à l'un des comités existants, à savoir le CCCF et le CCRVDF.

103. Plusieurs arguments ont été avancés en faveur de la création d'un groupe de travail spécifique. Il permettrait d'examiner de manière globale les questions relatives à l'alimentation animale, de rassembler toutes les compétences en la matière et de travailler plus efficacement sur ce sujet; en outre, des groupes de travail de ce type ont déjà, par le passé, fait leurs preuves. Des arguments inverses ont également été avancés: la création de ce groupe aurait pour effet d'augmenter les dépenses du secrétariat et aurait des répercussions sur les ressources; de plus, il serait difficile pour certains d'y participer (notamment les pays en développement); enfin, il apparaissait nécessaire de disposer d'une enceinte permanente où aborder les questions liées à l'alimentation animale.

104. Différents arguments ont en outre été présentés pour que les travaux sur l'alimentation animale soient confiés à un comité existant: ce choix favoriserait un emploi plus efficace des ressources, les questions d'alimentation animale relèveraient déjà du mandat de comités existants (en particulier le CCRVDF et le CCCF); enfin, on disposerait ainsi d'une enceinte permanente pour traiter le sujet. Les adversaires de cette option ont, pour leur part, fait valoir qu'elle aurait pour effet de diluer le débat, mais aussi que la question de l'alimentation animale occupait une place peu importante dans le programme de travail des comités.

105. Les délégations étaient également partagées quant à la question de savoir si les travaux sur l'alimentation devraient être confiés au CCCF (la plupart de ces questions ayant trait aux contaminants, les méthodologies d'évaluation des risques élaborés par ce comité seraient les mieux adaptées) ou au CCRVDF (dont les travaux concernent plus particulièrement le secteur agricole et les résidus de médicaments utilisés pour les animaux entrant dans la chaîne alimentaire humaine). Il a été noté que les travaux d'autres comités (par exemple le CCFH et le CCPR) intéressaient également l'alimentation animale.

106. Après des débats officiels et informels prolongés, et notant la convergence de vues, la Commission **est convenue** que les travaux sur l'élaboration de critères pour l'identification et la notification à l'échelle internationale des situations d'urgence ayant une incidence sur les aliments pour animaux soient renvoyés à la FAO et à l'OMS. Les représentants de la FAO et de l'OMS se sont dits prêts à intégrer ces travaux à leurs activités. La Commission a noté que la FAO et l'OMS échangeaient déjà des informations sur les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments par l'intermédiaire du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN). Ce système est relié à celui de l'OIE par l'intermédiaire du GLEWS (Système mondial d'alerte rapide concernant les grandes maladies animales et notamment les zoonoses). La Commission a également noté que la FAO renforçait actuellement le système de prévention et d'alerte rapide EMPRES sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments.

107. En ce qui concerne les deux dernières questions, la Commission a pris note de la proposition de la délégation suisse d'accueillir éventuellement le groupe de travail si la Commission le décidait. La Commission a en outre noté la déclaration faite par la Suisse, qui avait pris acte du fait que des membres de certains pays en développement souhaitaient que la Suisse tienne l'une des sessions du groupe de travail dans un pays en développement. La Commission a noté que la Suisse ne pouvait prendre un engagement formel à la session en cours mais qu'elle examinerait ces propositions si la Commission décidait de la désigner comme gouvernement hôte du groupe de travail. La Commission a noté la proposition de la délégation panaméenne d'accueillir conjointement ladite session. À cet égard, la délégation suisse a confirmé la déclaration et a indiqué que plusieurs pays en développement avaient pris contact avec elle et qu'elle n'était pas en mesure de s'engager à la présente session. La Commission a également pris note du principal

problème associé à la décision de confier à un groupe de travail spécial les travaux relatifs aux deux dernières questions, à savoir, les incidences sur les ressources pour les pays en développement qui souhaitaient participer. À ce sujet, plusieurs délégations ont estimé que des mécanismes et des ressources supplémentaires devraient être identifiés pour favoriser la participation des pays en développement aux travaux dudit groupe de travail, et qu'il convenait de s'assurer que celle-ci soit effective, s'agissant en particulier des pays bénéficiant déjà du Fonds fiduciaire du Codex.

108. La délégation brésilienne a estimé que l'on n'était pas parvenu à un consensus et s'est déclarée défavorable au groupe de travail proposé. Le Brésil, le Chili, l'Argentine, le Costa Rica et d'autres délégations ont exprimé des réserves quant à l'établissement du groupe de travail.

109. En ce qui concerne les coûts, en réponse à une question sur l'emploi possible du Fonds fiduciaire du Codex, le représentant de l'OMS a rappelé qu'il appartenait à chaque pays de choisir l'organe subsidiaire auquel il souhaitait participer, et que cela vaudrait pour le nouveau groupe de travail comme pour les sessions d'autres organes.

110. Une délégation a fait observer que le moment était venu de prendre une décision. Soucieuse de ne pas retarder encore la décision sur ce point, et compte tenu de la volonté commune des délégations de parvenir à un consensus, la Commission a examiné une proposition des États-Unis d'Amérique présentant les objectifs, le mandat et le calendrier du groupe de travail proposé. La Commission a noté que le mandat provenait du rapport du groupe de travail électronique créé à la trente-deuxième session de la Commission. Elle a accepté la proposition et rappelé que la Suisse avait proposé d'accueillir le groupe de travail spécial sur l'alimentation animale. La Commission a également pris acte du fait que les comités concernés continueraient d'assumer la responsabilité des travaux dans le domaine de l'alimentation animale qui leur avaient été confiés.

111. La délégation des États-Unis d'Amérique a indiqué qu'elle était sensible aux problèmes de ressources rencontrés par certains pays qui les empêchaient de participer au groupe de travail et a exprimé le souhait qu'il soit possible d'accueillir une session du groupe de travail conjointement avec un pays en développement.

112. Conformément à l'article XI.1b)i), la Commission **est convenue** d'établir un Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur l'alimentation animale dont le mandat est défini à l'Annexe VIII au présent rapport. Elle est également **convenue** de confier à la Suisse la responsabilité de nommer le président du groupe spécial, conformément à l'Article XI.10 du Règlement intérieur.

Lait et produits laitiers

*Ajournement sine die*³⁶

113. La Commission **est convenue** d'ajourner *sine die* la session du Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers jusqu'à ce qu'elle demande à ce dernier d'entreprendre de nouveaux travaux.

*Référence à l'application volontaire des dispositions figurant dans les normes Codex de produits*³⁷

114. La Commission a noté qu'en réponse à la demande formulée à sa trente-deuxième session, concernant l'éventuelle suppression de la référence à l'application volontaire des dispositions figurant dans les annexes et appendices des 13 normes relatives au lait et aux produits laitiers³⁸, le Comité avait proposé de maintenir les annexes et appendices dans les 13 normes et de modifier leurs titres et paragraphes d'introduction, comme suit:

Annexe – Renseignements supplémentaires

Les renseignements supplémentaires ci-après sont donnés sans préjudice des dispositions des sections précédentes, qui sont ceux qui sont essentiels en ce qui concerne l'identité du produit, l'emploi du nom de l'aliment et la sécurité sanitaire de celui-ci.

³⁶ ALINORM 10/33/11, par. 110.

³⁷ ALINORM 10/33/11, par. 10-20.

³⁸ ALINORM 09/32/REP, par. 92-95.

115. La délégation des États-Unis d'Amérique a déclaré que la question était liée au statut des textes du Codex dans le cadre de l'OMC, et plus particulièrement de l'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC). Contrairement à l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), ce dernier ne désignait pas d'organes spécifiques de normalisation internationale, mais fixait des principes pour l'élaboration de normes internationales, notamment la prise de décisions consensuelle et la pertinence mondiale. Estimant que les annexes et appendices n'avaient pas été élaborés par consensus et se référaient à des procédés de fabrication régionaux spécifiques, la délégation avait de sérieux doutes sur la compatibilité des normes s'y rattachant avec les principes de l'accord OTC. La délégation craignait également que, si l'on incorporait du matériel provenant des annexes dans des réglementations techniques, ces dernières ne soient en contradiction avec l'Accord OTC et ne perturbent le commerce. La délégation reconnaissait que les 13 normes relatives au lait et aux produits laitiers, y compris leurs annexes/appendices, étaient susceptibles d'avoir un effet négatif sur les échanges, mais elle souhaitait éviter que des membres tentent de se référer aux annexes et appendices pour retirer des avantages de l'Accord OTC, ce qui pourrait ternir l'image du Codex et compromettre sa crédibilité. Pour toutes ces raisons, les États-Unis d'Amérique étaient toujours favorables à la suppression des annexes et appendices en question. Le Mexique et l'Afrique du Sud partageaient ces mêmes préoccupations et se prononçaient aussi, avec plusieurs autres délégations, pour la suppression des annexes/appendices.

116. La délégation japonaise était fortement opposée au maintien des annexes/appendices dans les 13 normes et faisait observer qu'il s'agissait à l'origine de dispositions facultatives. Elle était d'avis que, puisque le Codex avait supprimé toutes les dispositions facultatives, les annexes et appendices ne devraient pas figurer dans les normes, sous peine d'être prises, à tort, pour des dispositions obligatoires.

117. D'autres délégations sont intervenues pour soutenir la proposition du Comité et la conservation des annexes ou appendices qui, selon elles, contenaient des informations importantes pour l'industrie.

118. Le Comité a pris note d'une proposition tendant à ce que les dispositions figurant dans les annexes soient examinées et à ce qu'on décide au cas par cas celles qu'il convenait de conserver et d'intégrer dans la norme correspondante.

119. S'exprimant en tant que Présidente du Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers, la délégation néo-zélandaise a rappelé que le Comité avait accepté la proposition concernant les appendices / annexes des 13 normes relatives au lait et aux produits laitiers car la majorité des délégations étaient favorables à leur maintien, et noté que huit délégations avaient émis des réserves quant à cette décision³⁹. Elle a en outre indiqué que le Comité ne souhaitait pas rouvrir le débat sur le contenu des normes et invité la Commission à limiter son débat à la proposition du Comité.

120. Le Secrétariat a précisé que toutes les normes Codex et textes apparentés, y compris leurs annexes, avaient un caractère facultatif et étaient couvertes par la définition de « norme » donnée par l'Accord OTC, quelle que soit leur teneur. Un certain nombre de dispositions avaient été incluses dans les annexes de diverses normes de produits, pour indiquer qu'elles n'étaient pas essentielles et, suite aux débats antérieurs sur le statut des annexes, quelques comités avaient préparé des textes explicatifs qui étaient à l'étude. Le Secrétariat a rappelé que dans l'ensemble, les annexes et appendices avaient été élaborés par les membres du Comité en tant que parties intégrantes des normes auxquelles ils se rattachaient, et que la Commission les avaient adoptés par consensus.

121. La Commission a clos le débat et **décidé** de conserver les annexes/appendices dans les 13 normes et de modifier leurs titres et paragraphes d'introduction, comme le proposait le CCMMP.

122. Les délégations de l'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique, du Japon et du Mexique, ont exprimé des réserves quant à cette décision.

Graisses et huiles

Norme Codex pour les huiles végétales portant un nom spécifique

123. La Commission a décidé de remplacer « *Brassica campestris* » par « *Brassica rapa* » dans les sections 2.1.13 Huile de colza et 2.1.14 Huile de colza à faible teneur en acide érucique.

³⁹ ALINORM 10/33/12, par. 18.

Principes généraux

Accueil conjoint des comités du Codex⁴⁰

124. La Commission a noté que le CCGP avait décidé que le Secrétariat du Codex créerait une page spéciale consacrée à l'accueil conjoint sur le site Internet du Codex en vue de mettre les informations disponibles à la disposition de tous les membres. Le Secrétariat a indiqué que la page serait mise en ligne sur le site web après la présente session de la Commission en tenant compte des observations formulées.

125. La délégation panaméenne a réitéré ses préoccupations, à savoir qu'il importait que les intentions d'accueil conjoint soient connues le plus rapidement possible et que le délai de 4 à 6 mois n'était pas suffisant pour planifier de façon à assurer la participation des membres la plus large possible.

126. Le Secrétariat a précisé que la décision d'accueillir conjointement une session d'un comité était en général prise à la session précédente du même comité, ce qui permettait de faire savoir au moins un an à l'avance que la session ne serait peut-être pas accueillie par le pays hôte. Le Secrétariat a mis en ligne sur le site web du Codex toutes les informations disponibles sur les réunions devant se tenir d'ici à la fin de 2011.

127. La Commission est convenue que tout devait être fait pour que les membres soient mis au courant bien avant la tenue des sessions qu'un accueil conjoint était envisagé.

Fruits et légumes frais

Changement du titre des normes de la « Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU) » en norme des « Nations Unies (NU) »

128. À sa quinzième session, le Comité sur les fruits et légumes frais (octobre 2009) a noté que le Groupe de travail de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) sur les normes de qualité agricoles avait décidé de remplacer le titre « Normes CEE-ONU » par « Normes NU », et décidé de demander au Secrétariat du Codex d'étudier en détail les effets de cette décision et d'informer la Commission de cette situation afin d'obtenir des indications de la Commission quant à la marche à suivre. À sa soixante-troisième session, le Comité exécutif (décembre 2009) a noté que le Secrétariat du Codex avait demandé l'avis des bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS et que la Commission serait tenue informée de tout fait nouveau à sa trente-troisième session.

129. La Commission a rappelé que cette question avait déjà été examinée à de précédentes sessions de la Commission en évoquant également la réponse du conseiller juridique de l'ONU concernant le statut mondial des normes du Codex par rapport aux normes CEE-ONU. La Commission a aussi noté la réponse du conseiller juridique principal auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (février 2010), qui avait confirmé l'opinion précédente du conseiller juridique des Nations Unies (novembre 1998).

130. À cet égard le représentant du conseiller juridique de l'OMS a donné des précisions sur le changement du titre de « normes CEE-ONU » en « normes NU », qui avait déjà été soulevé à la fin des années 90. En 1998, le Bureau des affaires juridiques avait émis l'avis, à la lumière de différentes considérations, qu'il était très improbable que l'ECOSOC approuve ce changement. En février 2010, un conseiller juridique principal de l'Office des Nations Unies à Genève avait émis des doutes quant à la possibilité de parvenir à une conclusion différente de celle dégagée en 1998. Le représentant du conseiller juridique de l'OMS a conseillé à la Commission de prendre note des deux avis juridiques et offert de coopérer avec le Bureau des affaires juridiques s'il était besoin de donner des éclaircissements supplémentaires sur le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires et de ses normes.

131. Le représentant de la CEE-ONU a informé la Commission que la réponse du conseiller juridique principal de l'Office des Nations Unies à Genève serait examinée par le Groupe de travail à sa soixante-sixième session (novembre 2010) et qu'il était probable que le Groupe de travail se range à l'avis du Bureau des affaires juridiques et remplace la référence à « CEE-ONU » dans le titre de ses normes. Le représentant a émis le vœu que cette décision réponde de manière appropriée aux inquiétudes des membres du Codex et aide à résoudre le problème.

⁴⁰ ALINORM 10/33/33 par. 98 et Annexe VI.

132. La délégation belge, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne présents à la session, a souligné la nécessité d'une coopération étroite entre le Codex et la CEE-ONU afin d'éviter les chevauchements d'activités. La délégation a noté que le Codex et la CEE-ONU pourraient mutuellement tirer parti des travaux réalisés par leurs organes subsidiaires respectifs afin de susciter des synergies et ainsi de faciliter l'élaboration de normes internationales pour les fruits et légumes frais.

133. L'observateur de l'International Nut Council a noté que le commerce des fruits à coque et des fruits secs avait pris une envergure internationale et qu'il était donc besoin de normes mondiales pour faciliter les échanges internationaux. La mondialisation se reflétait dans la grande diversité des activités que le Codex avait déjà entreprises sur la sécurité sanitaire de plusieurs fruits secs et fruits à coque, notamment l'élaboration de plans d'échantillonnage et de dispositions concernant les contaminants, les additifs et les pesticides. Prenant acte des travaux de la Section spéciale CEE-ONU sur les produits secs et séchés dans l'élaboration de normes de produits pour ce type de produits, l'observateur s'est déclaré favorable à une mondialisation des normes à savoir au remplacement de CEE-ONU par NU dans leur titre.

134. La délégation mexicaine, à la présidence du Comité sur les fruits et légumes frais, a noté que le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires était l'organe international des Nations Unies réellement reconnu pour l'élaboration de normes alimentaires mondiales et, à cet égard, l'Accord SPS de l'OMC reconnaissait clairement la Commission du Codex Alimentarius comme organe international de référence pour l'élaboration des normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments.

135. La Commission a pris note de l'avis du conseiller juridique de l'OMS et renouvelé sa recommandation sur la nécessité pour le CCFFV de coopérer avec la CEE-ONU et de coordonner ses travaux avec elle afin d'élaborer des normes harmonisées en veillant à éviter les chevauchements d'efforts. Tout en permettant d'éviter les doubles emplois, cette collaboration aurait aussi pour la CEE/ONU l'avantage de faire connaître ses normes sur le plan international, étant donné que le mandat du Comité permet à la Commission d'utiliser les normes CEE-ONU et de recommander leur application à l'échelle mondiale.

Norme du Codex pour le champignon frais « Chanterelle » (Norme régionale Européenne CODEX STAN 40-1981)

136. La Commission a noté la demande du Comité sur les fruits et légumes frais (quinzième session) concernant la nécessité d'établir une norme mondiale pour la chanterelle. La Commission a décidé de diffuser, par l'intermédiaire du Secrétariat du Codex, une lettre circulaire sollicitant l'avis des membres sur la conversion de la norme régionale pour la chanterelle en norme mondiale, pour examen par le CCFFV à sa prochaine session et suite à donner par la Commission selon qu'il conviendra.

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES (Point 10)⁴¹

137. La Présidente a informé la Commission des débats qui se sont tenus au Comité exécutif, et notamment de la décision prise d'examiner le budget concurrentiellement avec un plan d'activités.

138. Le Secrétariat a fait savoir au Comité que la FAO était passée pour l'exercice biennal 2010-11 à un processus de budgétisation axé sur les résultats, et il a présenté la nouvelle structure du programme de travail et budget applicable au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, notant qu'il avait été tenu compte du plan stratégique du Codex pour 2008-2013. Le Secrétariat a présenté les principaux postes du budget des exercices 2008-2009 et 2010-2011, le détail des dépenses engagées par activité, pour l'exercice biennal et pour chaque année civile, ainsi que le budget de l'appui scientifique apporté au Codex par la FAO et l'OMS. Le Représentant de la FAO et le Secrétariat ont également remercié les pays hôtes de leur importante contribution au programme du Codex, dont le document rendait compte.

139. Le Représentant de la FAO a souligné que l'augmentation du budget s'expliquait par les fonds complémentaires fournis en 2008 par la FAO en compensation des hausses de coûts, et informé la Commission qu'à la dernière session du Comité de l'agriculture de la FAO, les États Membres avaient exprimé leur soutien sans réserve au Codex et aux activités connexes.

⁴¹ CX/CAC 10/33/9.

140. Le représentant de l'OMS a souligné l'importance des avis scientifiques en tant que fondement des normes Codex sur la sécurité sanitaire des aliments, et précisé que le budget alloué par l'OMS aux avis scientifiques n'incluait pas les dépenses de personnel.

141. En réponse à plusieurs questions relatives à la dotation en effectifs, le Secrétariat a indiqué que le nouveau poste mentionné en 2009 n'avait pas été créé, les fonds supplémentaires nécessaires ayant été seulement disponibles en 2008-2009 et non en 2010-2011. Les fonds apportés par la FAO en 2009 ont été principalement affectés à l'amélioration de la couverture linguistique des textes finaux, aux publications thématiques et à la refonte du site Web, priorité ayant été donnée, dans leur emploi, aux activités de publication et de communication.

142. En réponse à plusieurs questions relatives aux détachements, le Secrétariat a confirmé qu'en 2010-11 comme lors de l'exercice biennal précédent, les gouvernements japonais et coréen avaient détaché deux fonctionnaires, indiquant également que ce soutien était très utile et que les fonds fiduciaires respectifs apparaissaient dans un poste budgétaire distinct. La dotation en effectifs était, par conséquent, inchangée et permettait l'exécution du programme.

143. La Commission a pris note de plusieurs questions relatives à la baisse de la contribution de l'OMS au budget du Codex et aux conséquences que la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) sur la sécurité sanitaire des aliments avait sur le plan du financement. Le représentant de l'OMS a souligné que les décisions afférentes au budget du Codex étaient prises par les directeurs généraux des organisations et que l'AMS décidait des priorités de financement de l'OMS. Les États membres devaient donc porter toute préoccupation à ce sujet à l'attention de l'AMS. Le représentant de l'OMS a rappelé que 40 pour cent du budget alloué par l'OMS à la sécurité sanitaire des aliments étaient affectés au Codex, lequel a connu une augmentation supérieure à toute autre activité relevant de ce domaine. Le représentant a également attiré l'attention sur la réduction attendue du budget en 2012-2013, rappelant que 75 pour cent des ressources de l'OMS étaient extrabudgétaires.

Langues

144. Le Secrétariat a informé la Commission qu'à la prochaine session de la Commission, à la demande des pays russophones, le russe serait utilisé à titre expérimental en tant que langue d'interprétation.

145. Il a également été confirmé que, compte tenu des résultats favorables de la dernière session, le portugais continuerait d'être employé en tant que langue d'interprétation au sein du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, conformément à la demande formulée par ce dernier organe.

Conclusion

146. La Commission a pris note de ces informations et a remercié la FAO et l'OMS pour l'appui continu qu'elles ont apporté au programme du Codex et à la fourniture d'avis scientifiques. Elle a également fait part de sa gratitude aux pays hôtes, au Japon et à la République de Corée, pour leur importante contribution, ainsi qu'au Secrétariat pour avoir pris des mesures d'économie et permis une plus large couverture linguistique.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 11)

ÉTAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DE LA MISE EN ŒUVRE (Point 11a)⁴²

147. Le Comité a examiné la liste de contrôle présentée dans le document CX/CAC 10/33/10 et noté qu'elle avait été prise en considération par le Comité exécutif à ses soixante-troisième et soixante-quatrième sessions, et il a formulé les observations et recommandations ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en place un cadre législatif cohérent

148. La Commission a pris note que la délégation iranienne estimait qu'il fallait continuer à travailler sur la question de l'utilisation des aliments issus d'OGM et de leurs avantages et inconvénients, y compris les risques sanitaires. Le Représentant de la FAO a rappelé que, dans le cadre du Codex, plusieurs directives avaient été définies par le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies, afin de mettre en place un cadre d'évaluation de l'innocuité de ces aliments à l'usage des

⁴² CX/CAC 10/33/10.

pouvoirs publics, mais que la FAO et l'OMS n'avaient pas conduit d'évaluation sur un aliment donné. Concernant d'autres aspects des aliments issus d'OGM, le représentant a informé la Commission que plusieurs programmes de la FAO s'occupaient de ces questions et il a invité les pays intéressés à prendre contact directement avec la FAO.

149. La Commission a noté une question concernant la planification des activités et la possibilité de réviser et simplifier la procédure par étapes. La Présidente a rappelé que chaque comité planifiait ses activités individuellement et appliquait les critères indiqués dans le Manuel de procédure au moment de proposer une nouvelle activité assortie d'une échéance, et que le suivi général était assuré par le Comité exécutif dans le cadre de l'examen critique. Des propositions de modification ou de révision de la procédure d'élaboration actuelle pourraient être avancées au sein du Comité sur les principes généraux.

Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes

150. La Commission a noté que le Comité exécutif avait recommandé de donner suite à l'activité 4.5 et qu'un questionnaire sur la coordination interdisciplinaire soit communiqué pour examen par les comités de coordination.

Objectif 5: Promouvoir une participation maximale et efficace des membres

151. Quelques délégations ont fait observer que l'objectif 5 n'avait pas été atteint, en particulier en ce qui concerne les activités 5.1 et 5.2, puisque les observations écrites n'avaient pas suffisamment été prises en compte au sein des comités, ce qui nuisait à la participation effective des pays en développement.

152. La Présidente a rappelé que, afin d'y remédier, les *Directives à l'intention des présidents* précisait que les présidents devaient veiller à ce que les observations écrites des membres et des observateurs non présents à une session soient prises en considération au sein du comité concerné, que les présidents étaient tous conscients de l'importance de la prise en compte des observations écrites et que des formulaires d'enquête étaient distribués après chaque session afin de recueillir les observations des participants sur la conduite des réunions.

153. Plusieurs délégations se sont dites d'avis que la communication tardive des documents, ainsi que la disponibilité tardive des documents dans toutes les langues constituaient un lourd obstacle à une participation effective de tous les membres, notamment des pays en développement. La Commission a noté que cette question ferait l'objet d'un examen particulier au titre du point 11 b).

154. Une délégation a estimé que les activités afférentes à l'objectif 5 n'avaient pas été bien analysées et que certaines activités ne devaient pas être mentionnées comme étant en cours mais qu'elles devaient avoir une échéance plus précise et être accompagnées d'une description plus précise des activités de la FAO, de l'OMS et d'autres instances concernant le renforcement des capacités. En réponse à cette intervention et à d'autres questions sur les activités ayant pour objet de renforcer la participation des membres, le Représentant de la FAO a invité les délégués à se reporter aux divers rapports de la FAO sur les activités de renforcement des capacités, y compris sur l'appui aux structures nationales du Codex, comme par exemple le dernier document intitulé *Making the Codex Connection to Food Safety*, rapport sur les activités de la FAO pour le renforcement des capacités des pays qui a été communiqué à la présente session.

155. Concernant le renforcement des points de contact du Codex et les comités nationaux pour le Codex (activité 5.4), il a été noté que des rapports réguliers avaient été communiqués par les États Membres dans le cadre des travaux des comités régionaux.

156. La Commission a pris note d'une observation sur l'utilité du système de tutorat prévu par l'Accord SPS de l'OMC s'agissant d'accroître la participation et elle a noté qu'une pratique analogue était également suivie dans les activités de renforcement des capacités de la FAO pour le Codex et les systèmes de sécurité sanitaire des aliments.

157. En réponse à une question sur la participation des pays en développement en cas de défaut de soutien par le Fonds fiduciaire, le représentant de l'OMS a indiqué que le Fonds fiduciaire avait vocation à accroître la participation et que ces questions devaient être traitées dans une perspective générale, notamment quant à l'éventuel élargissement du Fonds fiduciaire, qui était encore à l'étude.

Autres questions

158. En réponse à une question sur l'élaboration du prochain plan stratégique pour 2013-2018, la Présidente a rappelé que le Comité exécutif était convenu qu'un groupe de travail électronique composé de la Présidente et des vice-présidents préparerait un questionnaire ou une proposition révisée de nouveau plan stratégique, selon ce qui serait envisageable, qui seraient joints à une lettre circulaire pour observations et examen par tous les comités de coordination. La proposition révisée serait soumise pour examen au Comité exécutif à sa session suivante.

ÉVALUATION DES CAPACITÉS DU SECRÉTARIAT DU CODEX (Point 11b)⁴³

159. Le Comité a rappelé que l'évaluation, préparée par un consultant conformément à l'activité 3.7 (« Évaluer la capacité du Secrétariat du Codex à s'acquitter de ses fonctions de manière efficace ») du Plan stratégique 2008-2013 avait fait l'objet d'un bref débat à la trente-deuxième session de la Commission⁴⁴. La Commission s'était déclarée opposée à la recommandation 11 et avait renvoyé les recommandations 1 à 10 pour examen par le Comité exécutif à sa soixante-troisième session⁴⁵ et par la Commission à sa trente-troisième session. À sa soixante-quatrième session, le Comité exécutif avait examiné les mises à jour contenues dans le document de travail portant sur les recommandations 6 à 10 adressées au Secrétariat du Codex⁴⁶.

Recommandation 1: La FAO et l'OMS devraient se mettre d'accord, sans plus attendre, sur l'équilibre souhaitable entre leurs contributions respectives au budget du Codex.

Recommandation 2: La FAO et l'OMS devraient allouer des ressources suffisantes (personnel et hors personnel) au budget commun du Codex afin de créer un Secrétariat durable à même d'appuyer les activités courantes du Codex, de mettre en œuvre les améliorations requises pour ses opérations quotidiennes et de renforcer son rôle dans le processus d'établissement de normes, l'orientation stratégique de la Commission, la communication avec les États membres et le grand public, y compris des initiatives bien définies de renforcement des capacités par l'intermédiaire des Points de contact du Codex et par la recherche de nouvelles modalités de négociation internationale sur l'établissement de normes.

160. Le Représentant de la FAO a déclaré que depuis la publication du rapport du consultant, deux réunions avaient eu lieu, entre sous-directeurs généraux de la FAO et de l'OMS, afin de prendre des décisions stratégiques concernant l'appui futur au programme du Codex. La répartition des contributions entre la FAO et l'OMS avaient été débattue et l'OMS avait accepté de creuser la question et d'informer la FAO et la Commission du résultat de ses réflexions.

161. Une délégation a fait remarquer que les recommandations 1 à 5 semblaient refléter l'existence de problèmes de financement adéquat du Codex à long terme et de coordination entre la FAO et l'OMS.

162. Le Représentant de la FAO a déclaré que l'Organisation n'entrevoyait aucun problème de financement puisque la FAO et l'OMS avaient toujours fourni les fonds et le personnel requis par le Codex et les activités connexes. En outre, les gouvernements hôtes et d'autres membres avaient procédé à des détachements de personnel en guise de contribution. Si ce soutien faisait défaut à l'avenir, des effectifs supplémentaires seraient nécessaires.

163. Une délégation a déclaré qu'au sein des organes directeurs de la FAO, de nombreuses délégations avaient régulièrement réclamé la protection du budget du Codex, ce qui expliquait la croissance plus rapide de la contribution de la FAO, et que ces Membres devraient soumettre les mêmes requêtes à l'Assemblée mondiale de la santé. L'érosion de la contribution de l'OMS par rapport à celle de la FAO était alarmante et il convenait d'instaurer un rapport stable entre les deux.

164. Le représentant de l'OMS a déclaré que le budget du Codex et des activités connexes avait subi une augmentation importante par rapport à d'autres activités de sécurité sanitaire des aliments de l'OMS pour le Secrétariat du Codex. L'OMS avait relevé sa contribution en faveur du Secrétariat du Codex de 30 pour cent depuis 2003 et finançait de nombreuses autres activités liées à la sécurité sanitaire des aliments, tels que la

⁴³ CX/CAC 10/33/11; CRD 12 (observations de la Malaisie).

⁴⁴ ALINORM 09/32/REP, paragraphes 139 à 156.

⁴⁵ ALINORM 10/33/3, paragraphes 33 à 97.

⁴⁶ ALINORM 10/33/3A, paragraphes 57 à 65.

charge de morbidité, les conseils scientifiques, la formation des consommateurs et INFOSAN. Il a rappelé que l'Assemblée mondiale de la santé avait adopté, en mai 2010, une résolution qui appuyait les activités de l'OMS dans ce domaine, notamment sa contribution au Secrétariat du Codex.

165. Le Secrétariat a précisé que dans le cadre du nouveau budget de la FAO, le Secrétariat relevait d'un objectif comprenant aussi les avis scientifiques. Le programme devrait être vu comme un tout puisque sans avis scientifiques, le Codex ne disposerait d'aucune base pour ses activités tandis que les activités de renforcement des capacités favorisent l'application des normes. Les recommandations du consultant se rapportaient au contexte spécifique de 2008 mais la situation budgétaire avait évolué depuis lors et quelques incertitudes avaient été levées. Il était important de noter l'engagement de la FAO et de l'OMS envers les travaux de Codex et d'utiliser au mieux les ressources disponibles.

166. La Présidente a déclaré que la visibilité du budget du Codex au sein du budget de l'OMS s'était améliorée puisqu'il apparaissait désormais comme une entité distincte.

Recommandation 3: La FAO et l'OMS devraient décider en temps voulu du budget du Codex pour un exercice biennal et autoriser le Secrétariat du Codex à utiliser un compte d'épargne qui lui permette de reporter des fonds d'un exercice biennal sur le suivant en cas de solde positif en clôture d'exercice.

167. Le Représentant de la FAO a déclaré que même si le budget était entièrement fongible, le virement de fonds d'un exercice biennal au suivant n'était pas possible et que tout solde non dépensé devait être restitué aux Membres. Il a précisé que le reliquat était habituellement très modeste.

168. Une délégation a suggéré de soumettre la question au Comité financier de la FAO compte tenu du fait que les reports entre exercices biennaux étaient déjà envisagés pour le PCT et les ressources consacrées à la sécurité.

Recommandation 4: La FAO et l'OMS devraient améliorer leur communication sur le Fonds fiduciaire du Codex, notamment en ce qui concerne les responsabilités en matière de gestion du Fonds.

169. Une délégation a fait état de problèmes de communication avec le Fonds fiduciaire, qui avaient empêché dans certains cas la participation des représentants de son pays.

170. Le représentant de l'OMS a reconnu que des erreurs avaient été commises par le passé en matière de communication avec les participants du Fonds fiduciaire mais qu'il n'existait à son avis aucun problème de communication avec la FAO à propos du Fonds fiduciaire puisque le groupe consultatif se réunissait régulièrement.

Recommandation 5: La FAO et l'OMS devraient lancer une évaluation conjointe de leurs relations mutuelles en ce qui concerne l'appui offert au Codex et de l'interaction de chacune d'entre elles avec le Codex, afin d'améliorer l'efficacité du Secrétariat du Codex et de renforcer s'il y a lieu son autonomie.

171. Le Représentant de la FAO a déclaré que l'évaluation externe indépendante de l'Organisation avait également passé en revue tous les organes intergouvernementaux (les traités, conventions et commissions), recherchant avec la FAO des solutions pour leur donner une indépendance accrue et que le Plan d'action immédiate recommande que soient définies clairement les modalités de financement de ces organes en prévoyant la possibilité de recourir à des fonds extrabudgétaires. Alors que pour certains organes, le financement relevait en quasi-totalité de ressources extrabudgétaires, le Codex avait été protégé en raison de la nécessité de planifier ses réunions longtemps à l'avance. Répondant à une question, le Représentant de la FAO a précisé que le programme du Codex avait lui-même été soumis en 2002 à une évaluation approfondie et que la Commission avait pu conclure en 2008 que toutes les recommandations de l'évaluation avaient été mises en œuvre.

Recommandation 6: Le Secrétariat du Codex devrait améliorer les opérations quotidiennes, en particulier grâce à une gestion plus rigoureuse du flux de travail, à la disponibilité en temps voulu des documents de travail, à la mise au point définitive dans les meilleurs délais des textes adoptés, y compris leur mise en ligne sur le site web, à la planification adéquate des publications, à la conclusion en temps voulu des lettres d'entente, au renforcement des compétences linguistiques.

172. La Commission a concentré ses débats sur la disponibilité des documents en temps opportun, notant que d'autres questions étaient traitées dans le document de travail préparé par le Secrétariat.

173. De nombreuses délégations se sont déclarées préoccupées du fait que l'arrivée tardive des documents ne leur laissait pas assez de temps pour effectuer les consultations et le travail de préparation nécessaires avant les réunions, avec tous les inconvénients que cela comporte pour leur participation aux travaux du Codex. Il a été rappelé que conformément au règlement intérieur, les documents devraient être distribués au moins deux mois avant la session. La mise à disposition tardive, voire l'absence, des documents dans les langues officielles autres que l'anglais, l'espagnol et le français a également été mentionnée.

174. Plusieurs délégations ont déclaré que les retards dans la distribution des documents indiquaient selon elles que les effectifs du Secrétariat ne suffisaient pas pour gérer la charge de travail et que cette question devrait être affrontée. Une délégation a exprimé des préoccupations au sujet de l'annulation du poste supplémentaire qui avaient été attribué au Secrétariat du Codex par la FAO en 2008.

175. Plusieurs délégations ont été d'avis qu'il fallait analyser les causes de la mise à disposition tardive des documents.

176. La délégation chilienne a rappelé que le Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP) se penchait sur la question et qu'un projet de document du Chili proposant des améliorations possibles dans ce domaine avait été distribué à la dernière session du CCGP⁴⁷. Le Comité avait décidé que ce projet de document ferait l'objet d'un débat au Comité de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC) et serait soumis pour information aux autres comités de coordination.

177. Le Secrétariat a déclaré que divers facteurs pouvaient causer ces retards. Dans certains cas, la distribution des documents tardait en raison de la nécessité de réunir des informations supplémentaires émanant de réunions qui n'avaient pas encore eu lieu. Pour le Comité exécutif, la Commission et le CCGP, le Secrétariat préparait la plupart des documents et essayait de respecter les échéances, chose qui n'était pas toujours possible à cause de la nature et de la complexité des certains documents, notamment sur le budget et les progrès accomplis dans l'établissement des normes. Pour certains documents, des consultations avec les services internes de la FAO et de l'OMS, comme les services juridiques ou des unités techniques, s'avéraient nécessaires et exigeaient un allongement des délais.

178. Le Secrétariat a précisé que la disponibilité tardive des documents pour la Commission était aussi liée à un problème structurel découlant du fait que les derniers comités avant la Commission se réunissaient en mai, un peu moins de deux mois avant la session de la Commission. L'absence de toute réunion dans les six mois précédant la Commission améliorerait nettement la situation.

179. Le Secrétariat a déclaré que la traduction était un problème d'un autre ordre. La question de la traduction automatique serait examinée par le Comité exécutif du Codex (CCEXEC) pour vérifier son utilité éventuelle et la proposition du Chili ferait l'objet d'un débat futur au CCGP. Dans certains cas, le Secrétariat traduisait les documents en interne afin de raccourcir les délais de production des versions linguistiques. Les documents destinés à la Commission, au Comité exécutif et aux comités de coordination étaient essentiellement préparés par le Secrétariat et traduits par les services de la FAO. Les documents de travail de la plupart des autres comités, ainsi que leurs rapports, étaient préparés par les pays, des groupes de pays ou des groupes de travail virtuels tandis que le Secrétariat restait toujours en contact avec les rédacteurs, pour leur rappeler les échéances.

180. La Présidente a rappelé que de nouveaux logiciels de traduction automatique seraient essayés et que l'examen de la question se poursuivrait au sein du CCEXEC et elle a suggéré que le Secrétariat envisage des mesures spécifiques pour améliorer la situation et a proposé que les présidents des Comités puissent intervenir lorsque les délais étaient excessifs.

181. Le Représentant de la FAO a déclaré que la possibilité que les retards dans la distribution des documents soient causés par une insuffisance de personnel allait être examinée. Pour lors, il a fait état d'une seule vacance de poste. La question de la traduction dans d'autres langues (arabe, chinois et russe) était étroitement liée aux ressources disponibles et l'Organisation se proposait d'étudier la façon dont la situation pourrait être améliorée grâce à des fonds extrabudgétaires.

182. Le Secrétariat a indiqué que pour tenir un débat en connaissance de cause, le Secrétariat conserverait et mettrait à disposition des statistiques concernant les documents soumis et distribués et garderait une trace de la filière de responsabilités relative à la préparation des documents.

⁴⁷ ALINORM 10/33/33, paragraphes 99 à 104 et CX/GP 10/26/10.

Recommandation 7: Le Secrétariat du Codex devrait intervenir davantage en amont dans le processus d'établissement des normes et l'orientation stratégique de la Commission du Codex Alimentarius et rechercher de nouvelles modalités de négociation internationale sur les normes alimentaires.

183. De nombreuses délégations ont manifesté leur désaccord sur cette recommandation. Elles ont estimé qu'il appartenait à la Commission et à ses États membres de fournir les orientations stratégiques et que ce n'était pas le rôle du Secrétariat.

184. À propos des « nouvelles modalités de négociation », une délégation a estimé que la tenue des débats devrait être soumise à des normes et des règles strictes et que les négociations en marge de la plénière occupaient déjà une place trop importante.

185. Le Secrétariat a déclaré qu'il servait la Commission et ses membres conformément à son rôle de soutien, attirant le cas échéant l'attention sur certaines questions, et qu'il aidait le Comité exécutif ou le CCGP dans leur réflexion par la préparation de documents et d'études, parfois en coordination avec les conseillers juridiques.

186. Certaines délégations ont estimé que des éclaircissements devaient être donnés à ce sujet et qu'il revenait aux gouvernements de prendre les décisions, le rôle du Secrétariat étant de soutenir et de faciliter les travaux relatifs à l'établissement des normes.

187. La Commission s'est déclarée opposée à la recommandation 7 tout en notant que le Secrétariat du Codex devrait continuer à exercer son rôle d'appui au processus d'établissement des normes.

Recommandation 8: Le Secrétariat du Codex devrait améliorer la communication avec les gouvernements hôtes et les États membres par l'intermédiaire des Points de contact du Codex, ainsi qu'avec le grand public, et explorer de nouveaux modes de communication.

Recommandation 9: Le Secrétariat du Codex devrait repenser et remanier fondamentalement le site web du Codex pour en faire un outil plus dynamique de communication avec les membres, les organisations ayant le statut d'observateur et le grand public.

Recommandation 10: Le Secrétariat du Codex devrait recourir davantage aux technologies de l'information dans ses activités quotidiennes.

188. La Commission a noté les informations fournies par le Secrétariat, en particulier sur la reconfiguration du site web du Codex qui devrait être mise en ligne en septembre, avec une meilleure interactivité et de nouveaux modes de communication (partie interactive protégée pour les membres et les observateurs, discussion en ligne, situation et progrès accomplis dans l'établissement des normes, etc.). La Commission a également noté que le Secrétariat avait prévu d'examiner l'utilisation, par les membres et observateurs, du matériel de communication tel que bulletins d'information, CD-ROM, documents audio et vidéo. Enfin, la Commission a noté que le Secrétariat avait l'intention de recourir plus largement aux technologies de l'information pour la gestion de ses tâches, surtout pour la création et la distribution des documents.

189. La Commission a remercié le consultant d'avoir préparé l'évaluation, la FAO et l'OMS d'assurer grâce à leur soutien les capacités du Secrétariat et de fournir un appui précieux au processus d'établissement des normes.

RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (Point 12)⁴⁸

A. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)⁴⁹

190. Se référant aux informations figurant dans le document CAC/33 INF/2, l'observateur de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a résumé les activités de l'OIE centrées sur des questions stratégiques et les activités de normalisation de l'OIE en rapport avec le mandat du Codex.

⁴⁸ CX/CAC 10/33/12.

⁴⁹ CAC/33 INF/2 (Communication de l'OIE – rapport d'activités intéressant les travaux du Codex).

191. L'observateur a noté qu'une collaboration permanente entre le Codex et l'OIE était essentielle en raison de la contribution de la santé animale à la sécurité sanitaire des produits tout au long de la chaîne alimentaire, « de la ferme à la table ». L'OIE et la Commission du Codex Alimentarius continuent à renforcer cette collaboration pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des normes et éviter des lacunes, contradictions et chevauchements. Le cinquième Plan stratégique qui vient d'être adopté (2011-2015) préconise aussi une collaboration plus étroite entre l'OIE et le Codex.

192. L'observateur a informé la Commission que M. Vallat avait été réélu Directeur général pour un troisième mandat, lors de la soixante-dix-huitième session de l'OIE, tenue en mai 2010.

193. L'observateur a ajouté qu'en mai 2010, l'Assemblée de l'OMS avait approuvé un amendement à l'accord de coopération liant l'OIE et l'OMS, amendement qui fixe les bases juridiques de la mise au point de normes conjointes sur les aspects pertinents de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production. L'observateur regrettait qu'en avril 2010 le Comité du Codex sur les principes généraux (CCPG) ait reporté à sa réunion suivante (2012) la discussion approfondie de l'éventuelle élaboration de normes communes Codex – OIE.

194. L'observateur a signalé que l'OIE avait poursuivi ses travaux sur les conséquences de l'établissement de normes privées, lesquelles pouvaient être en contradiction avec les normes de l'OIE, et continuait à donner des avis aux Membres sur cette question. En juin 2009, l'OIE avait constitué un Groupe spécial d'experts sur les normes privées. Les réponses à un questionnaire distribué à tous les Membres de l'OIE avaient mis en évidence des différences significatives entre les points de vue des pays développés et ceux des pays en développement.

195. À sa session générale, en mai 2010, l'OIE avait adopté une résolution recommandant qu'elle resserre les liens et le dialogue avec les organismes mondiaux chargés de définir des normes privées et avec les organisations mondiales privées pertinentes du secteur de la production, en vue d'assurer la compatibilité des normes privées avec celles de l'OIE. En outre, elle avait recommandé de faire connaître aux gouvernements nationaux et aux consommateurs les protections qu'offraient les normes officielles.

196. L'observateur a indiqué que l'OIE mettait la dernière main à une norme sur la sécurité biologique dans les établissements avicoles pour prévenir et maîtriser les agents infectieux dans la volaille et les maladies d'origine alimentaire chez l'homme. L'OIE continuera à collaborer avec le Codex à l'établissement de normes relatives à *Campylobacter* et *Salmonella* spp. dans la chair de poulet, afin de couvrir l'ensemble de la chaîne alimentaire.

197. L'observateur a confirmé que les membres de l'OIE étaient déterminés à renforcer la collaboration, au profit tant des Membres du Codex que de ceux de l'OIE.

198. La Commission a félicité l'observateur de l'OIE pour son rapport, complet et riche d'informations et émis le vœu que l'on continue de renforcer la collaboration entre le Codex et l'OIE.

199. Le représentant du conseiller juridique de l'OMS a donné quelques éclaircissements sur la manière dont l'OMS interprétait l'amendement récent à l'accord la liant à l'OIE. Pour l'OMS, l'accord ne définit pas les bases juridiques de l'établissement de normes communes. L'amendement prévoit des activités communes pour la mise au point de normes, et non l'élaboration de normes communes. L'amendement approuvé montre que les avantages d'une collaboration plus étroite entre les deux organisations sont reconnus, en particulier en ce qui concerne les aspects de la production animale qui ont une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments. Il a également été rappelé que, d'après des consultations avec l'OIE, l'amendement ne modifierait pas le statut de l'OIE vis-à-vis de la Commission du Codex Alimentarius, à laquelle elle participe en qualité d'observateur.

200. S'agissant de la mise au point éventuelle de normes communes CODEX/OIE, le représentant du conseiller juridique de l'OMS a indiqué qu'il faudrait que la Commission du Codex Alimentarius prenne des dispositions officielles en ce qui concerne la teneur des normes et la procédure, en prenant en considération les mécanismes de prise de décision établis et disponibles.

201. Le représentant du Conseiller juridique de la FAO a indiqué que les débats en cours au sein du CCGP, concernant la possibilité de l'établissement de normes communes OIE/Codex, se poursuivraient à la prochaine session du Comité, sur la base des réponses à une circulaire. Il a précisé que du point de vue juridique, l'accord entre la FAO et l'OIE n'enlevait rien au pouvoir discrétionnaire de la Commission, à savoir que celle-ci gardait toute latitude pour déterminer la forme que pourrait prendre une participation de

l'OIE à ses travaux. Il a ajouté que la FAO, qui s'était engagée dans l'accord à faciliter la coopération avec l'OIE, considérait que cette coopération pouvait prendre de nombreuses formes, notamment la participation de l'OIE au processus du Codex en qualité d'observateur, comme c'était actuellement le cas, ou tout autre mécanisme approprié qui serait décidé par la Commission du Codex.

202. La délégation japonaise a déclaré qu'elle considérait que la collaboration entre le Codex et l'OIE était importante et se réjouissait du récent accord entre l'OMS et l'OIE qui devrait faciliter encore la collaboration entre les deux organisations. Elle s'est félicitée en outre de la récente décision prise par l'OIE d'inclure des « principes de recherche de consensus » dans les textes fondamentaux de l'OIE servant de référence à son processus de normalisation. La délégation souhaitait vivement que l'OIE définisse des procédures écrites pour l'établissement des normes et des principes de travail pour l'analyse des risques, dans un souci de plus grande transparence. Le Japon comptait que la prochaine session du CCGP consacrerait un examen approfondi à ces questions, sur la base du document de l'OIE présenté à la vingt-sixième session du CCGP, en avril 2010.

Organisation mondiale du commerce (OMC)⁵⁰

203. Outre les informations figurant dans le document CAC/33 INF/3 et INF/4, l'observateur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a communiqué des informations à la Commission sur plusieurs questions clés au Fonds pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (FANDC), concernant notamment le Comité SPS qui s'était réuni juste avant la session en cours, et les activités du FANDC. L'Observateur a insisté sur les points suivants:

- Sur les 294 problèmes commerciaux évoqués à l'OMC (pendant la période janvier 1995-mars 2010), 28 pour cent étaient liés à des problèmes de sécurité sanitaire des aliments et certains d'entre eux découlaient de déviations par rapport aux normes internationales, y compris aux normes du Codex. Pour de plus amples informations, consulter le site www.spsims.wto.org;
- La question de la ractopamine avait été portée à l'attention du Comité SPS et les retards pris dans l'adoption des LMR au Codex suscitaient des préoccupations;
- Dans le cadre du suivi d'une des propositions issues du deuxième examen de l'Accord SPS, un atelier s'était tenu en octobre 2009 sur les relations entre le Comité SPS et les organisations internationales de normalisation mentionnées dans l'accord (Codex, OIE et CIPV). L'atelier avait débouché sur 11 recommandations visant à améliorer la coordination et la collaboration entre les quatre organismes.

204. La prochaine session du Comité SPS aurait lieu durant la semaine commençant le 18 octobre 2010, juste après un atelier sur la transparence, pour lequel on disposait de fonds suffisants pour accueillir 50 représentants de pays en développement et de PMA. La date limite de réception des demandes de participation était fixée au 9 juillet. On pouvait trouver de plus amples informations dans les documents publiés sous les cotes G/SPS/GEN/1021 et G/SPS/GEN/997.

205. L'observateur a remercié le Secrétariat du Codex pour sa contribution aux activités d'assistance technique du comité SPS et informé la Commission des activités prévues d'ici à la fin de l'année 2010:

- un stage de formation approfondie d'une durée de trois semaines sur l'Accord SPS, à Genève (octobre 2010);
- 3 ateliers régionaux (Amérique latine, Asie-Pacifique et Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase).

206. Quelques activités du FANDC ont été mises en lumière, notamment:

- Un atelier conjoint avec l'OCDE sur les indicateurs SPS (1^{er} juillet 2010) où l'on examinerait l'utilisation d'une approche de type « cadre logique » pour l'élaboration d'indicateurs servant à mesurer l'efficacité des systèmes SPS nationaux.
- Un atelier sur les partenariats public-privé était prévu pour octobre 2010, à La Haye (Pays-Bas). Organisé en coopération avec le ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité

⁵⁰ CAC/33 INF/3 (Communication de l'OMC – rapport d'activités intéressant les travaux du Codex).

des aliments (LNV) et la Banque mondiale, cet atelier avait pour but de promouvoir le dialogue entre les secteurs public et privé sur les orientations générales de ces partenariats et leur mise en œuvre. Le Secrétariat du FANDC souhaiterait pouvoir présenter à l'atelier des exemples concrets de partenariats publics-privés dans le domaine des SPS.

- Le lancement d'un projet pilote sur des méthodologies expérimentales d'analyse économique visant à éclairer la prise de décisions dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes. Les institutions et les pays intéressés avaient été invités à se mettre en contact avec le Secrétariat du FANDC.

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)⁵¹

207. Le représentant de l'AIEA a rendu compte des activités de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, en particulier des activités du sous-programme sur la protection des aliments et de l'environnement liées à la sécurité sanitaire des aliments, y compris le contrôle des contaminants alimentaires, en particulier les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires, l'utilisation de rayonnements ionisants et la gestion des situations d'urgence nucléaires et radiologiques.

208. À ce propos, il a été signalé que l'AIEA avait depuis peu entrepris des activités de recherche coordonnée exécutées par l'intermédiaire de deux nouveaux projets portant respectivement sur l'application des techniques nucléaires pour améliorer la traçabilité des aliments⁵² et sur l'élaboration d'aliments irradiés pour des sujets immunodéprimés et d'autres groupes cibles potentiels.

209. Ces projets s'ajoutaient aux projets de recherche coordonnée en cours à l'AIEA sur la mise au point de méthodes radiométriques et analytiques connexes pour renforcer les programmes nationaux de contrôle des résidus de médicaments vétérinaires antibiotiques et anthelminthiques et sur les applications des techniques de radiotraçage et de radiodosage à l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des poissons et fruits de mer. Dans ce dernier projet, l'AIEA avait soumis un document d'information à la quatrième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments, qui mettait en lumière les données de recherche communiquées par les participants au projet à la soixante-treizième session du JECFA (juin 2010), s'agissant de fixer éventuellement des niveaux maximaux de cadmium dans les produits de la mer (huîtres, coquilles Saint-Jacques et céphalopodes).

210. Le représentant de l'AIEA a aussi proposé de continuer à coopérer avec les comités du Codex chargés d'examiner les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires dans les aliments, sur les questions relatives aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage des contaminants, y compris sur la question de l'affichage des méthodes analytiques de l'AIEA sur les pages Web du sous-programme pour la protection des aliments et de l'environnement.

211. En ce qui concerne le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, le représentant de l'AIEA a pris note d'un projet conjoint du Service de la santé animale de la FAO et de la Fédération internationale de la santé animale, qui visait à élaborer des normes et des protocoles pour le contrôle de la qualité des médicaments trypanocides utilisés dans les systèmes de production animale.

212. Les candidats qualifiés ont aussi été encouragés à postuler au poste de spécialiste de la sécurité alimentaire (traçabilité) à pourvoir à Seibersdorf (Autriche) (date limite de présentation des demandes: 26 juillet 2010).⁵³

Organisation internationale de métrologie légale (OIML)⁵⁴

213. Se référant au document CAC/33 INF/5, l'observateur de l'OIML a indiqué que le principal objectif de son organisation était d'harmoniser les réglementations techniques et métrologiques relatives aux instruments de mesure et aux mesurages. A cet effet, l'OIML développait et publiait des recommandations,

⁵¹ CAC/33 INF/7 (Communication de l'AIEA – rapport sur les activités liées aux travaux du Codex).

⁵² cf <http://www-crp.iaea.org/html/rifa-show-approvedcrp.asp>, pour plus de détails.

⁵³ Pour plus de détails, voir l'Avis de vacance de poste 2010/061 récemment publié par l'AIEA (http://recruitment.iaea.org/vacancies/p/2010/2010_061.html).

⁵⁴ CAC/33 INF/5 (Communication de l'OIML - Rapport des activités relatives aux travaux du Codex).

qui, aux termes de l'Accord OTC de l'OMC, étaient considérées comme des normes internationales (modèles de réglementations). Il a ajouté que l'OIML souhaitait développer une liaison constructive avec les comités du Codex pertinents afin de repérer les éventuelles dispositions en conflit dans les textes élaborés par les deux organisations et d'y apporter des solutions, et afin d'aligner les méthodes et procédures. L'observateur a noté qu'il y avait des chevauchements entre les travaux du Codex et de l'OIML concernant l'étiquetage et le système de certification de la quantité de produit (contenu) dans les préemballages et précisé que l'OIML suivait de près les travaux du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) et du Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) dans ce contexte.

*Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)*⁵⁵

214. L'observateur de l'OCDE a fait une synthèse des activités de l'OCDE en rapport avec les travaux de la Commission du Codex Alimentarius. Il s'agissait de l'évaluation des risques et de la sécurité des aliments et des produits des biotechnologies modernes et de travaux sur les aliments nouveaux et sur l'inspection de la qualité des fruits et des légumes.

215. L'observateur s'est plus particulièrement étendu sur les activités du *Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes*, un domaine dans lequel la coopération avec la Commission du Codex alimentarius pourrait être renforcée. Le Régime contribuait à faciliter les échanges en harmonisant l'application et l'interprétation des normes internationales sur les fruits et légumes. L'OCDE publiait des brochures interprétatives fondées sur l'adoption de normes internationales comme celles de la Commission du Codex alimentarius et, dans le cadre du renforcement de la coopération avec cette Commission, le Régime prévoyait d'adopter des normes du Codex comme normes de l'OCDE pour l'élaboration de ces brochures, dans le cas par exemple de la banane. L'observateur a également informé la Commission des activités du Régime dans le domaine du renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité aux fruits et légumes et de la possibilité de travailler en coopération étroite avec la FAO en vue de l'élaboration d'un projet commun sur les outils d'apprentissage à distance (notamment un projet pilote de formation en ligne sur l'inspection de la qualité des fruits et légumes) et sur d'autres outils analogues utilisables en ligne.

B. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et des organisations non gouvernementales internationales

*Organisation internationale de normalisation (ISO)*⁵⁶

216. L'observateur de l'ISO a noté que le document CAC/33 INF/6 donnait des informations essentielles sur les activités de l'ISO et souligné que cette organisation adoptait des processus faisant intervenir de nombreuses parties prenantes et adhérait à des principes essentiels en matière de normalisation internationale - la transparence, l'ouverture, le consensus et l'engagement des pays en développement. L'ISO avait un portefeuille de plus de 18 000 normes internationales publiées, dont plus de 800 intéressaient le secteur alimentaire. L'observateur a signalé que l'ISO avait récemment publié une brochure spéciale expliquant la distinction entre les normes de l'ISO et les normes et les régimes privés et indiqué que les délégués de la Commission pouvaient la consulter. Il a précisé qu'en cinq ans, l'ISO avait pratiquement multiplié par quatre l'assistance technique aux pays en développement pour soutenir la participation à ses travaux techniques et à ses réunions, ainsi que le renforcement des capacités d'utilisation et d'application des normes, et qu'elle avait également accordé des parrainages pour permettre à des experts de pays en développement d'assister à la trente-quatrième session de son Comité technique. L'observateur s'est déclaré disposé à poursuivre l'excellente coopération avec le CODEX afin d'échanger des informations sur les pratiques optimales, les systèmes et les procédures pour l'élaboration de normes internationales et de démontrer de manière plus explicite les données scientifiques et les éléments de risque sur lesquels se fonde l'élaboration des normes internationales ISO pertinentes, dans le secteur alimentaire.

⁵⁵ CAC/33 INF/1 (Communication de l'OCDE - Rapport des activités intéressant les travaux du Codex).

⁵⁶ CAC/33 INF/6 (Communication de l'ISO - Rapport d'activités intéressant les travaux du Codex).

Autres questions

217. Sachant que les normes Codex constituent la base à partir de laquelle résoudre les conflits commerciaux internationaux, la délégation marocaine a indiqué que le Codex devait renforcer ses liens avec les autres organisations internationales et inscrire ces relations à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission.

EXAMEN DE L'IMPACT DES NORMES PRIVÉES (Point 13)⁵⁷

218. La Commission a rappelé qu'à sa dernière session, elle avait eu un débat approfondi sur le rapport établi par des consultants sur les normes privées⁵⁸, et que la FAO et l'OMS avaient préparé un nouveau document tenant compte de cette discussion.

219. Le Représentant de la FAO a présenté ce document et précisé que l'accent était mis sur les normes privées relatives à la *sécurité sanitaire* des aliments. Les principaux sujets abordés étaient, d'une part, la mesure dans laquelle les normes alimentaires privées sont conformes à celles du Codex et, d'autre part, leur incidence sur l'accès aux marchés et la santé publique, en particulier dans les pays en développement. Le document ne portait pas sur la question de l'applicabilité de l'Accord SPS aux normes alimentaires privées, laquelle continuerait d'être débattue au sein du comité SPS de l'OMC.

220. Le représentant a expliqué que l'analyse présentée dans le document s'articulait autour de grandes questions déjà mises en exergue dans les études existantes, à savoir: la plus grande sévérité des normes alimentaires privées par rapport à celles du Codex; leur caractère fortement prescriptif (préféré à une approche axée sur les résultats); le coût de la certification; leur incidence sur l'accès aux marchés et la santé publique; leur transparence et le problème de la participation des parties prenantes et, enfin, leur légitimité.

221. L'étude concluait principalement que les normes établies par les entreprises avaient tendance à être plus sévères que les normes correspondantes du Codex, sans qu'il n'y ait à cela d'assise scientifique, tandis que les normes collectives de sécurité sanitaire des aliments cadraient dans une large mesure avec le Codex. Les critères de traçabilité faisaient toutefois généralement exception à cette règle. Les normes alimentaires privées étaient, par ailleurs, plus prescriptives que celles du Codex s'agissant des modalités d'application des critères d'hygiène alimentaire. Leur processus d'élaboration ne laissant, généralement, que peu d'occasions de participation aux pays en développement, leurs prescriptions étaient souvent inadaptées à ces pays, et il était difficile, voire impossible pour les entreprises alimentaires artisanales qui y étaient implantées, de les appliquer. En particulier, le coût de la certification pénalisait de manière disproportionnée les petits producteurs et l'existence de multiples critères en ce domaine posait un problème majeur qui devait être évitable, étant donné les différences minimales entre bon nombre des normes existantes. Le Représentant de la FAO a souligné qu'il y avait une nécessité de transparence en ce qui concernait à la fois l'élaboration et l'application des normes privées et il a en outre insisté sur le fait que la principale question qui se posait était de savoir si les normes privées appuyaient ou compromettaient les politiques des pouvoirs publics.

222. La Commission a remercié la FAO pour sa participation à cette étude.

223. Certaines délégations ont salué en ce document une étude plus équilibrée que le rapport examiné à la trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius. D'autres ont estimé qu'il favorisait les normes privées, laissant aux pays en développement la charge d'y satisfaire. L'étude laissait également entendre que le Codex devait se conformer auxdites normes alors qu'au contraire, ce sont celles du Codex qui devraient toujours prévaloir.

224. Des interrogations ont été soulevées quant à la légitimité des normes privées, question qui n'aurait pas été suffisamment abordée dans le document. Il a été estimé que les normes privées ne se conformaient pas suffisamment aux critères de transparence de l'Accord SPS de l'OMC (car elle ne tiennent compte ni des besoins des pays en développement ni des vues de parties prenantes) et qu'elles n'avaient pas été élaborées sur la base d'une évaluation scientifique des risques.

225. Plusieurs délégations ont fait part de leur opinion selon laquelle les recommandations devaient être révisées et des recommandations supplémentaires formulées pour encourager les pays développés à endiguer le développement des normes privées, arguant que seuls les pays importateurs avaient la possibilité de le

⁵⁷ CX/CAC 10/33/13 et CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 14 (observations du Brésil).

⁵⁸ ALINORM 09/32/REP, par. 246 à 271.

faire tandis que les pays en développement n'avaient qu'une très faible influence. Le Codex devrait, selon elles, adopter une position ferme et prendre des mesures en vue de recommander aux gouvernements des pays importateurs de contrer les effets négatifs des normes privées sur les pays exportateurs. Il a été suggéré que cela se fasse en étroite collaboration avec l'OIE, la CIPV et l'OMC.

226. Il a été indiqué que les pays en développement éprouvaient déjà des difficultés à se plier aux normes du Codex et qu'il leur était donc d'autant plus difficile de répondre aux exigences des normes privées, lesquelles étaient plus strictes encore que celles du Codex et pesaient particulièrement sur les petites et moyennes entreprises, entravant leur accès aux marchés internationaux.

227. Une délégation a souligné que les normes privées risquaient même d'accroître l'insécurité alimentaire en relevant la barre au-delà des exigences normales de sécurité sanitaire, provoquant ainsi une hausse du prix des denrées alimentaires.

228. Une délégation a indiqué qu'elles semblent même laisser croire au consommateur que les aliments qui leur sont conformes sont plus sûrs que ceux satisfaisant aux normes du Codex et/ou aux réglementations nationales.

229. Une autre a souligné que, dans certains cas, elles pourraient servir d'obstacles au commerce et que si des produits étaient refusés dans les pays développés du fait de normes privées, il était très improbable qu'un pays en développement en fasse autant.

230. Une délégation a noté que, s'il était généralement accepté que les laboratoires devaient être agréés, les normes privées imposaient les mêmes exigences à la production agricole; elle a également indiqué que si ces dernières pouvaient sembler dans certains cas plus strictes, par exemple sur le plan des limites de résidus, contrairement au Codex, en réalité, elles prenaient en compte les incertitudes de mesure et d'échantillonnage. Elle a donné quelques exemples de bonnes pratiques agricoles mises en œuvre avec succès et a proposé de relancer la formation en ce domaine, en collaboration avec la Division mixte FAO/AIEA.

231. Il a également été proposé que le Codex collabore plus étroitement avec les organismes de normalisation et les encourage à devenir des observateurs du Codex.

232. Une délégation a indiqué que le Codex devrait donner des orientations quant à l'application des normes privées et à leurs relations avec les normes du Codex, et que des principes de travail devraient être élaborés pour l'application des normes privées.

233. Une délégation a indiqué qu'elle estimait que, le Codex étant la référence pour ces normes privées, il lui appartenait de s'efforcer de faciliter le processus d'établissement des normes en utilisant le formulaire de notification de réserve qui avait été examiné à la soixante-quatrième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius.

234. En réponse à un participant demandant si des préoccupations commerciales spécifiques étaient soulevées sur ce problème à l'OMC, l'observateur de celle-ci a expliqué que les débats au sein du Comité SPS avaient débuté après que Saint-Vincent-et-les Grenadines avait mis en avant en 2005 un problème commercial particulier sur les limites de pesticides EUREP GAP en vigueur pour les exportations de bananes vers l'Europe. Des questions avaient ensuite été soulevées quant à la multiplicité des normes privées, leurs différences par rapport aux normes internationales, les coûts de mise en conformité et le manque de transparence et les mécanismes de consultation. Des participants ont par ailleurs fait observer avec inquiétude que ces normes devenaient de plus en plus, de fait, des obligations conditionnant l'accès aux marchés, ce qui pénalisait en particulier les pays en développement et les établissements de petite envergure. En revanche, certains membres ont aussi souligné qu'elles étaient de nature à faciliter la mise en conformité aux normes nationales et internationales et donc le commerce international. L'observateur de l'OMC a expliqué que, à l'heure actuelle, le Groupe de travail du Comité SPS sur les normes privées était en train de chercher à définir diverses mesures possibles concernant les normes privées en rapport avec les mesures sanitaires et phytosanitaires en vue de les soumettre au Comité SPS pour examen. Actuellement, les membres ont des points de vue divergents quant à l'applicabilité de l'Accord SPS aux normes privées et concernant le rôle que le Comité SPS devrait jouer dans ce domaine, mais les échanges d'informations et les débats se poursuivent. Tout au long de ce processus, les secrétariats du Codex et de l'OIE ont régulièrement communiqué des notes d'information actualisées au Comité au sujet des activités menées par leurs organes compétents respectifs. Aucun autre problème précis en rapport avec le commerce n'a été soulevé concernant les normes privées.

235. Le représentant de la CNUCED a expliqué que l'objectif de la CNUCED était de faire en sorte que le commerce fonctionne dans les pays en développement. La CNUCED avait conduit une série d'études de conformité et établi que la mise en conformité aux normes privées avait un coût prohibitif pour les pays en développement et que ces normes privées étaient beaucoup plus strictes que celles du Codex. Le représentant a encouragé le Codex à se pencher sur les normes privées et les normes du Codex, ainsi que sur leur impact sur les membres et il s'est dit prêt à coopérer sur cette question.

236. Un observateur a estimé que la certification des normes privées devrait se limiter aux normes de qualité et que la certification de la sécurité sanitaire des aliments devrait continuer à se fonder sur les normes publiques.

237. Le Représentant de la FAO a apporté des éclaircissements sur certains des points soulevés, en précisant que les normes privées relatives à la sécurité sanitaire des aliments étaient, à l'heure actuelle, compatibles dans une large mesure avec le Codex et que le document indiquait que les États Membres et les organisations intergouvernementales devaient rester vigilants pour qu'il continue à en être ainsi. Il a estimé qu'il était important de comprendre que le Codex s'occupait avant tout de définir quelles devaient être les obligations en matière de sécurité sanitaire des aliments, plutôt que la manière de les faire appliquer. Le fait que des normes privées de sécurité sanitaire des aliments entrent plus en détail sur la manière de satisfaire aux exigences de sécurité sanitaire des aliments ne signifie pas nécessairement que ces normes sont en contradiction avec le Codex. Étant donné que les normes du Codex ont une portée mondiale, elles ne contiennent pas de précisions sur ce qui serait approprié pour un membre donné en particulier. Cependant, il était noté dans le document FAO/OMS (CX CAC 10/33/13) que, si l'expérience des États Membres en matière d'application de normes publiques ou privées suggèrait qu'il y avait une prescription « pertinente pour le monde entier » qui pourrait améliorer les normes du Codex, les États Membres pourraient demander que ce travail soit entamé pour envisager la révision ou l'actualisation des normes. Cela n'impliquait pas que le Codex devrait harmoniser ses normes par rapport aux normes privées, mais bien que les États membres devraient s'attacher à actualiser les normes du Codex quand de nouvelles informations ou expériences indiquent qu'une actualisation serait utile pour améliorer la santé publique.

238. Le Représentant a précisé que le libellé figurant dans la section 5.4.1 du document FAO/OMS commençant par « les pouvoirs publics peuvent s'inspirer des adaptations... » ne suggèrait pas que les autorités nationales devaient adopter des normes privées, mais plutôt qu'elles pourraient mieux comprendre comment élaborer des stratégies nationales visant à aider les intervenants de la filière alimentaire à appliquer les normes nationales en s'inspirant des adaptations de la chaîne de valeur rendant possible l'application des normes privées de sécurité sanitaire des aliments.

239. Le Représentant a précisé que le document concluait que le coût de la certification était un problème de taille, en particulier pour les petits producteurs dans les pays en développement. Il est noté dans le document FAO/OMS qu'on peut parfaitement envisager une convergence des normes privées de sécurité sanitaire des aliments existantes car elles sont toutes très analogues dans leur contenu. On n'a guère intérêt à avoir un grand nombre de normes privées distinctes au contenu presque identique. L'exemple donné à la section 5.3 du document FAO/OMS sur l'initiative de l'organisme United Fresh Produce Association, portant l'intention de créer une norme unique de sécurité sanitaire des aliments pour le secteur qui pourrait être inspectée par un large éventail de vérificateurs agréés et qui porterait uniquement sur la sécurité sanitaire des aliments, pourrait être très instructif quant à la réduction des coûts de certification.

240. Le Représentant de la FAO a déclaré que les normes du Codex étaient des références dans le commerce international et l'une des mesures à prendre pourrait être de répondre à une question posée au cours des débats, à savoir pourquoi les producteurs et les industriels de la transformation investissaient dans l'application de normes privées et non publiques. La FAO serait disposée à conduire une étude sur cette question.

241. Le Secrétariat a informé la Commission que des préoccupations relatives aux normes privées avaient aussi été débattues à la réunion du Comité de l'agriculture et qu'il avait été convenu que la FAO préparerait une étude sur l'impact des normes privées sur les petits exploitants et prendrait en compte les activités en cours au Codex, à l'OMC et à l'OIE.

242. La Commission a été informée que le GSFI adopterait un projet pilote prenant les normes du Codex comme référence.

243. La Présidente a conclu que l'OMC était le cadre le plus approprié pour traiter des incidences juridiques des normes privées sur les échanges commerciaux. Le Codex, la FAO et l'OMS devraient s'engager aux côtés d'autres organisations, notamment d'organes d'établissement de normes privées, et encourager leur participation aux activités du Codex en qualité d'observateurs. La Présidente a pris note de ce que la FAO était disposée à établir des contacts plus étroits avec des organisations d'établissement de normes privées. La Commission est convenue de confier aux comités de coordination le soin de procéder à une analyse plus approfondie des problèmes rencontrés avec les normes privées et de formuler des recommandations, à charge pour la Commission d'en examiner la suite donnée à sa prochaine session. L'analyse devrait porter notamment sur la charge financière, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, compte tenu de la prolifération de normes privées. Les organismes d'établissement de normes privées devraient être encouragés à limiter le nombre des vérifications et à travailler en coopération plus étroite.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 14)

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX (Point 14a)⁵⁹

244. La Commission a examiné le Rapport annuel et le treizième Rapport de situation du Fonds fiduciaire du Codex ainsi que l'examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire. Elle a noté que le Rapport annuel et le Rapport de situation étaient présentés à titre d'information uniquement et portaient essentiellement sur le débat relatif à l'examen à mi-parcours.

Examen à mi-parcours

245. Le Représentant de l'OMS, qui s'exprimait au nom de la FAO et de l'OMS, a présenté le point en insistant sur les objectifs de l'examen et sur ses conclusions, à savoir que le Fonds fiduciaire avait atteint son objectif d'aider les pays en développement à participer au Codex, que leur participation avait été plus importante et plus active et que certaines recommandations clés avaient été formulées, en particulier sur la nécessité de mettre l'accent sur les objectifs 2 (renforcer la participation globale aux travaux du Codex) et 3 (améliorer la participation scientifique/technique au Codex). Le Représentant a également appelé l'attention de la Commission sur les débats de la soixante-quatrième session du Comité exécutif sur ces recommandations.

246. L'un des auteurs de l'examen a ensuite présenté brièvement les recommandations clés de l'examen comme suit:

1. mettre l'accent sur les objectifs 2 et 3
2. mettre l'accent sur les pays ayant le plus besoin d'aide
3. engager d'autres pays dans des activités menées dans le cadre des projets
4. appliquer des procédures strictes
5. maintenir l'accent sur la participation
6. renforcer la collaboration avec d'autres parties prenantes
7. développer le suivi et l'évaluation.

Débat général

247. De l'avis général, le Fonds fiduciaire avait permis aux pays en développement de renforcer leur participation au Codex, de sorte que l'objectif 1 avait été en grande partie atteint et qu'il convenait maintenant de mettre l'accent sur les objectifs 2 et 3, en particulier sur le 2. Il a été signalé que dans certains cas, le Fonds fiduciaire avait servi de catalyseur pour une meilleure compréhension du Codex au niveau national, qu'il avait porté à la fourniture d'autres formes de financement en faveur de la participation et à la mise au point de mécanismes d'échanges d'informations pour améliorer la participation au Codex. Il a

⁵⁹ CX/CAC 10/33/14 (Rapport annuel pour 2009 et treizième Rapport de situation du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex); CX/CAC 10/33/14-Add.1 (Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire du Codex); CRD 3 (Résumé du document CX/CAC 10/33/14-Add.1).

toutefois été noté qu'une aide était encore nécessaire pour la mise en place de structures nationales du Codex à l'appui de la participation au Codex et qu'une attention particulière devait être accordée à d'autres formes de soutien à certains pays qui étaient sortis du Fonds.

248. S'agissant de la réalisation de l'objectif 2, il a été proposé de demander des observations spécifiques par lettre circulaire afin d'élargir le débat au sein des comités de coordination. Il a été précisé que l'examen à mi-parcours figurait déjà à l'ordre du jour de tous les comités de coordination et qu'il était possible de demander des observations par lettre circulaire.

249. Du point de vue des donateurs, une délégation a indiqué qu'après la crise économique, il y avait eu une demande de transparence accrue en ce qui concerne les dépenses publiques, que les gouvernements devraient montrer comment le Fonds fiduciaire apportait des avantages aux pays en développement et que cela influencerait sur les financements futurs. La délégation belge, qui s'exprimait au nom des États Membres de l'UE présents à la session, a informé la Commission que les États Membres continuaient de contribuer au Fonds fiduciaire et que leur contribution, avec celle de la Norvège et de la Suisse, représentait 72 pour cent des contributions au Fonds. La Commission a en outre été informée d'une initiative de l'UE visant à aider les pays africains à participer plus activement aux organisations de normalisation reconnues dans l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (projet PAN-SPSO).

250. Après le débat général, la Commission s'est penchée sur les conclusions de la soixante-quatrième session du Comité exécutif relatives aux questions clés liées aux recommandations de l'examen (ALINORM 10/33/3A, par. 132 à 144). La Commission a adhéré à toutes les conclusions et, en particulier, elle a eu un échange de vues sur les moyens d'approfondir la question des mécanismes de soutien à la participation physique des pays qui en ont le plus besoin, y compris ceux qui n'étaient plus admissibles aux bénéfices du Fonds mais n'étaient pas en mesure de financer leur participation.

251. Plusieurs propositions ont été avancées à cet égard: recommander l'examen de cette question par les comités de coordination par lettre circulaire; insérer dans cette lettre circulaire des orientations qui aideraient les pays à fournir des réponses harmonisées, en particulier ceux qui ne sont plus admissibles aux bénéfices du Fonds ou qui sont sur le point de ne plus l'être; ou encore modifier les 5 questions à soumettre à l'examen des comités de coordination.

252. En conclusion, il a été convenu que les comités de coordination poursuivraient l'examen à mi-parcours sur la base des observations à une lettre circulaire contenant les cinq questions:

- doit-on se concentrer davantage sur les objectifs 2 et 3 que sur l'objectif 1?
- dans l'affirmative, quel sera le créneau du Fonds fiduciaire?
- faut-il créer un mécanisme pour continuer de financer la participation physique de ceux qui en ont le plus besoin (y compris les pays sortis du Fonds qui n'ont pas les moyens d'assurer leur participation)?
- faut-il redéfinir les critères d'allocation d'aides financières?
- faut-il prolonger la durée de vie du Fonds fiduciaire pour le Codex?

AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 14b)⁶⁰

Émission d'avis scientifiques

253. Le Représentant de la FAO a présenté le document qui était divisé en trois parties à savoir: résultats des récentes réunions d'experts FAO/OMS, autres initiatives pertinentes menées par la FAO et l'OMS et état d'avancement des demandes d'avis scientifiques de la FAO et de l'OMS. Le Représentant a résumé les activités pertinentes concernant les avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS depuis la dernière session de la Commission, en particulier la *Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur les risques et les effets bénéfiques pour la santé associés à la consommation de poisson* qui, pour la première fois, avaient évalué conjointement l'impact de ces deux aspects de la consommation de poisson. Le représentant a en outre insisté sur d'autres réunions importantes d'experts FAO/OMS sur *Campylobacter* et *Salmonella* dans la chair

⁶⁰ CX/CAC 10/33/15 et CX/CAC 10/33/15-Add.1.

de poulet et celles portant sur l'évaluation des risques liés aux contaminants dans les aliments (JECFA) et aux résidus de pesticides (JMPR).

254. Le Représentant de l'OMS a informé la Commission que la FAO et l'OMS avaient proposé d'établir un nouvel arrangement procédural intitulé « Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition » (JEMNU) qui remplacerait l'arrangement actuel de la consultation d'experts spécial pour la fourniture de conseils scientifiques sur les aliments et la nutrition au Codex et aux États Membres. Le Représentant a informé la Commission que la mise en place du nouveau processus d'établissement de directives OMS avait abouti à des changements de la manière dont l'OMS élabore ses directives et recommandations et que, pour mettre en œuvre ce nouveau processus, l'Organisation avait créé le Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles (NUGAG). L'OMS avait également créé un Réseau mondial d'institutions pour la fourniture d'avis scientifiques sur la nutrition afin de faciliter l'harmonisation et les synergies entre les avis scientifiques sur la nutrition. La participation était volontaire et le Réseau pouvait inclure de multiples institutions dans les pays.

255. Répondant aux questions sur les différences entre les JEMNU et le NUGAG et les rapports entre les travaux de ces organes et le CCNFSDU, le Représentant de l'OMS a précisé que les JEMNU font office d'organe pour l'évaluation des risques tandis que le NUGAG se concentre sur des avis fournis au Codex et aux États Membres en matière de gestion des risques durant l'élaboration de directives dans les domaines des micronutriments (par exemple, les suppléments de fer, l'enrichissement des aliments et les poudres de micronutriments multiples), du régime alimentaire et de la santé (profils nutritionnels, sucres, matières grasses totales et sodium), de la nutrition au cours de la vie et de la sous-alimentation.

Renforcement des capacités en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments

256. Le Représentant de la FAO a expliqué que le document contenait la liste complète des projets en cours ou prévus de la FAO et de l'OMS concernant le renforcement des capacités, y compris les activités entreprises par les deux organisations qui viennent compléter ou appuyer les travaux du Codex aux niveaux national, régional et international.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS (Point 15)⁶¹

257. La Commission a élu, par consentement général, les personnes suivantes pour un mandat allant de la fin de la session en cours à la fin de la session ordinaire suivante de la Commission (soit sa trente-quatrième session).

Présidente:	Mme Karen HULEBAK (États-Unis d'Amérique)
Vice-Présidents:	M. Sanjay DAVE (Inde)
	M. Ben MANYINDO (Ouganda)
	M. Knud ØSTERGAARD (Danemark)

DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPE SPÉCIAUX DU CODEX (Point 16)⁶²

258. La Commission a **confirmé** la désignation des gouvernements hôtes dont la liste figure à l'Annexe IX du présent rapport. Sur la base de ses délibérations au titre du point 9, la Commission a noté que le Comité sur le lait et les produits laitiers était ajourné *sine die* et a ajouté à la liste de ses organes subsidiaires le Groupe spécial intergouvernemental sur l'alimentation animale.

AUTRES QUESTIONS (Point 17)

Nouvelles options pour les groupes de travail physiques⁶³

259. La Commission a examiné la proposition du Comité exécutif à sa soixante-quatrième session visant à demander au Comité sur les principes généraux d'étudier les options susceptibles d'améliorer les travaux des groupes de travail physiques, notamment, limiter le nombre des participants aux groupes de travail physiques, élaborer des mécanismes qui assurent le soutien du Fonds fiduciaire du Codex à la représentation

⁶¹ CX/CAC 10/33/16.

⁶² CX/CAC 10/33/17.

⁶³ CRD 11 (observations de l'Égypte).

des pays en développement et élaborer une série de responsabilités prévues s'appliquant aux experts représentant des diverses régions et aux pays de leur région.

260. La délégation japonaise a fait observer que l'Objectif 5 du Plan stratégique du Codex pour 2008-2013 était d'encourager une participation maximale et effective des membres et était d'avis que les groupes de travail physiques devaient être aussi ouverts que possible afin d'assurer la transparence; de plus, la grande diversité d'opinions exprimées dans les groupes de travail permettait aux présidents d'être prêts à débattre en session plénière. La délégation n'a donc pas appuyé la proposition visant à restreindre la participation aux groupes de travail.

261. La Présidente a indiqué que les nouvelles approches proposées ne remplaceraient pas les procédures en vigueur pour les groupes de travail physique mais offraient des options supplémentaires, et qu'il appartiendrait à chaque comité de décider de l'approche à adopter. La Commission a dans l'ensemble souscrit aux propositions du Comité exécutif et a décidé que les propositions seraient transmises aux comités régionaux de coordination et qu'un document de travail serait élaboré par la Présidente et les vices-présidents et les autres membres intéressés du Comité exécutif par consultations électroniques, en tenant compte des réponses transmises par les présidents des comités du Codex et des points de vue des comités régionaux. Le Comité exécutif examinerait ce document à sa soixante-cinquième session, et présenterait ses recommandations à la Commission pour nouvel examen au sein du Comité sur les principes généraux, le cas échéant.

Nouveaux travaux sur les nanotechnologies⁶⁴

262. La délégation égyptienne, notant que les aliments produits à l'aide des nanotechnologies étaient maintenant disponibles sur le marché et que le risque potentiel présenté par ces aliments n'avait pas été évalué de manière approfondie, a proposé de constituer un groupe spécial Codex pour traiter la question.

263. La Commission a été informée que la FAO et l'OMS avaient tenu une réunion d'experts en juin 2009 sur les éventuelles incidences sur la sécurité sanitaire des aliments des nouvelles applications des nanotechnologies dans les domaines de l'alimentation et de l'apiculture, que son rapport contenait un certain nombre de recommandations répondant aux préoccupations de l'Égypte. La FAO et l'OMS s'apprêtaient à lancer un groupe de travail électronique chargé d'envisager une approche échelonnée de l'évaluation des risques des catégories de nanomatériaux. En outre, la FAO avait collaboré avec le gouvernement brésilien à l'organisation d'une conférence internationale au Brésil en juin 2010 consacrée à l'examen des applications des nanotechnologies à l'alimentation et à l'agriculture, l'accent étant mis sur les applications intéressant particulièrement les pays en développement. La Commission **est donc convenue** qu'il n'était pas nécessaire de constituer un groupe spécial pour le moment et a encouragé l'Égypte à travailler en liaison étroite avec la FAO et l'OMS sur cette question. Elle a aussi encouragé la FAO et l'OMS à poursuivre leurs activités dans ce domaine.

Emploi de la langue russe

264. Cette question a été traitée au point 10 de l'ordre du jour.

Date et lieu de la prochaine session

265. La Commission a noté que sa trente-quatrième session se tiendrait à Genève (Suisse), du 4 au 9 juillet 2011, sous réserve de confirmation.

⁶⁴ CRD 20 (observations de la FAO et de l'OMS).

ANNEXE 1

PRÉSIDENTE

Dr Karen L. Hulebak
Chief Scientist
Office of Food Safety
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Avenue
Whitten Bldg Rm412A
Washington, DC 20250 - 3700
U.S.A.

Phone: +202.690.5074

Email: karen.hulebak@fsis.usda.gov

VICE-PRÉSIDENTS

Mr Ben Manyindo
Deputy Executive Director
Uganda National Bureau of Standards
P.O. Box 6329
Kampala
Uganda

Phone: +256 414 505995

Fax: +256 414 286123

Email: ben.manyindo@unbs.go.ug;
benm552000@yahoo.co.uk

Mr Sanjay Dave
Director
Agricultural and Processed Food Products Export
Development Authority (APEDA)
Ministry of Commerce
Government of India
NCUI Building, 3 Siri Institutional Area
August Kranti Marg, Hauz Khas
New Delhi – 110016
India

Phone: +91 11 26513162

Fax: +91 11 26519259

Email: director@apeda.com

Mr Knud Østergaard
Head of Division
Danish Veterinary and Food Administration
Mørkhøj Bygade 19
DK-2860 Søborg
Denmark

Phone: +45 33956120

Fax: +45 33 956001

Email: koe@fvst.dk

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA

M Abdelhamid BOUKAHNOUNE
Directeur Général du contrôle économique
et de la répression des fraudes
Ministère du commerce
Cité Zerhoni Mokhtar-Mohammadia
Alger
Phone: +213 21 89 05 27
Fax: +213 21 89 02 51
Email: hboukahnoune@yahoo.fr

Mme Nacera SEDDI ACHELI
Sous Directeur de la réglementation et de la
normalisation des produits alimentaires
Ministère du Commerce
Cité Zarhouni Mokhtar El mohammadia
Alger
Phone: +213 21 890761
Fax: +213 21 890773
Email: nacera.acheli@hotmail.fr

ANGOLA

Ms Teodora Lourenco SILVA
Director-General
IANORA- Instituto Angolano de Normalização
e Qualidade
Vice President Angola Codex Committee
Ministério da Industria
Rua Cerqueria Lukoki No.25, 7a
Luanda
CxP 594
Phone: +244 912511981
Fax: +244 222 396745
Email: ianorq@netangola.com

ARGENTINA - ARGENTINE

Sra. María Lucrecia BARRIO
Asistente Técnica
Direccion de Relaciones Agroalimentarias
Internacionales
Ministerio de Agricultura, Ganadería, y Pesca
Av. Paseo Colón 982
Buenos Aires
Phone: +54 11 4349-2509
Fax: +54 11 4349-2244
Email: mbarrio@minagri.gob.ar

Sra.Miriam Chaves
Minister
Permanent Mission of Arentina in Geneva
10 Route de l'aéroport
Genève
Phone: +022 929 8600
Email: Miriam.chaves@ties.itu

ARMENIA - ARMÉNIE

Ms Iren MELKONYAN
Codex Contact Point
Ministry of Agriculture
3rd Government Building
Republic Square
Yerevan 0010
Phone: +37410 524610
Fax: +37410 524610
Email: codexarmenia@yahoo.com

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Mr Greg READ
Executive Manager
Food Division
Australian Quarantine and Inspection Service
Australian Government Department of
Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858
CANBERRA ACT 2601
Phone: +61 2 6272 3594
Fax: +61 2 6272 4112
Email: gregory.read@daff.gov.au

Dr Paul BRENT
Chief Scientist
Food Standards Australia New Zealand
P.O. Box 7186
CANBERRA ACT 2610
Phone: +61 2 62712215
Fax: +61 2 62712278
Email: paul.brent@foodstandards.gov.au

Ms Ann BACKHOUSE
Manager
Codex Australia
Product Integrity, Animal and Plant Health
Australian Government Department of
Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858
CANBERRA ACT 2601
Phone: +61 2 6272 5692
Fax: +61 2 6272 4389
Email: ann.backhouse@daff.gov.au

Dr Peter HOLDSWORTH
Chief Executive Officer
Animal Health Alliance (Australia) Ltd
Locked Bag 916
CANBERRA ACT 2600
Phone: +61 2 62579022
Fax: +61 2 62579055
Email:
peter.holdsworth@animalhealthalliance.org.au

Mr Léonard BOSSCHAERT
Counsellor
Federal Agency for the Safety of the Food
Chain
Bd du Jardin Botanique 55
1000 Brussels
Phone: +32 2 2118618
Fax: +32 2 2118640
Email: leonard.bosschaert@afscab.be

AUSTRIA - AUTRICHE

Dr Aleksander ZILBERSZAC
Ministry of Health
Radetzkystrasse 2
A-1031 Vienna
Phone: +431 71100 4617
Email: alexander.zilberszac@bmg.gv.at

Dr Erhard HÖBAUS
Head of Division "Nutrition and Quality
Assurance"
Federal Ministry of Agriculture, Forestry,
Environment and Water Management
A-1012 Vienna, Stubenring 12
Phone: + 431 71100-2855
Fax: +431 71100-2901
Email: erhard.hoebaus@lebensministerium.at

Mme Gaëlle POWIS
Attaché
Attaché Food, Animal Health and Welfare,
Plant Health
Permanent Representation of Belgium to the
EU
Rue de la Loi - Wetstraat 61-63
1040 BRUSSELS
Phone: +32 2 233 14 60
Fax: +32 (0) 2/231.21.95
Email: gaelle.powis@diplobel.fed.be

M Bart VANDEWAETERE
European Affairs Manager
Nestlé
Rue de Birmingham, 221
1070 Bruxelles
Phone: +32 2 5295227
Fax: +32 2 5295667
Email: bart.vandewaetere@be.nestle.com

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

M Carl BERTHOT
Conseiller
Service Public Fédéral, Santé publique
Sécurité de la chaîne alimentaire et
Environnement
DG Animaux, Végétaux et Alimentation
Place Victor Horta, 40 Boîte 10
Bloc II -7^o étage
1060 Bruxelles
Phone: +32 (0) 2 5247369
Fax: +32 (0) 2 5247399
Email: codex.be@health.fgov.be

M Johan HALLAERT
Directeur Politique Alimentaire
Fédération Belge des Industries alimentaires
(FEVIA)
Avenue des Arts, 43
1040 Bruxelles
Phone: +32 2 5501760
Fax: +32 2 5501754
Email: jh@fevia.be

Ms Raluca IVANESCU
Administrator
Council of the European Union
Rue de la Loi 175
1048 Brussels
Phone: +32 2 281 3158
Fax: + 32 2 281 7928
Email: raluca.ivanescu@consilium.europa.eu

Ms Sandra RENCELJ
Assistant
Council of the European Union
Rue de la Loi 175
1048 Brussels
Phone: +32 2 281 3129
Fax: +32 2 281 7928
Email: sandra.rencelj@consilium.europa.eu

M Luc OGIERS
Directeur
Service Publique Fédéral Economie
City Atrium
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Phone: +32 2 277 74 81
Fax: +32 2 277 53 04
Email: luc.ogiers@economie.fgov.be

BENIN - BÉNIN

Dr Bankolé DOHOU VIDEGRON
 Directeur Adjoint du Centre Béninoise de
 Normalisation et de Gestion de la Qualité
 (CEBENOR)
 Centre Béninoise de Normalisation et de
 Gestion de la Qualité
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la
 Pêche
 03 Boîte postale 2900
 Cotonou
 Phone: (00229) 21 15 38 58 / 21 31 04 49
 Fax: (00229) 21 30 30 24
 Email: vdohou@yahoo.fr

Dr Yombo MALETE
 Secrétaire Permanent du Comité National du
 Codex Alimentarius
 Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition
 Appliquée (DANA)
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la
 Pêche
 Point Focal Codex
 B.P. No. 295, Porto Novo
 Phone: +229 20-21 26 70
 Fax: +229 20-21 39 63
 Email: maepdana@ymail.com
 yombomalete@yahoo.fr

BHUTAN - BHOUTAN - BHUTÁN

Mr Thuji TSHERING
 Chief Regulatory and Quarantine Officer
 Bhutan Agriculture and Food Regulatory
 Authority
 Ministry of Agriculture and Forests
 Tashichho Dzong
 Thimphu
 Email: thujitshering@gmail.com
 thujitshering@yahoo.com

Dr. Jit Badhur GURUNG
 Veterinary Public Health Specialist
 Bhutan Agriculture and Food Regulatory
 Authority
 Ministry of Agriculture and Forests
 Tashichho Dzong
 Thimphu
 Email: jbgurung@yahoo.com

BOTSWANA

Dr Bernard BULAWAYO
 Chief Research Scientist
 National Food Technology Research Centre
 Private Bag 008
 Kanye
 Phone: + 267 5440441
 Fax: +267-5440713
 Email: bernard@naftec.org

Dr Charity KERAPELETSWE-KRUGER
 Managing Director
 National Food Technology Research Centre
 Private Bag 008 Kanye
 Phone: +267-5442520/+ 267 5440441/ +267-
 72306982
 Fax: +267-5440713
 Email: charike@naftec.org

Ms Matsapa PHEGLO
 Chief Health Officer
 Department of Public health
 Private Bag 00269
 Gaborone
 Phone: +267-363 2041/267-74371476
 Fax: +267-3902092
 Email: mphegelo@gov.bw

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Mr Cláudio Mendes MELUZZI
 Ministry of Foreign Affairs
 Esplanada dos Ministérios
 Brasília/DF
 Phone: +55 61 34119562
 Fax: +55 61 34118918
 Email: claudio.mendes@itamaraty.gov.br

Mrs Maria Aparecida MARTINELLI
 Coordinator of Brazilian Codex Committee
 Instituto Nacional de Metrologia,
 Normalização e Qualidade Industrial - Inmetro
 SEP/511, Bloco B
 Edifício Bittar III, 4º Andar
 Brasília-DF, Cep: 70 750-542
 Phone: +55 61 33402211
 Fax: +55 61 3347 3284
 Email: codexbrasil@inmetro.gov.br

Mr André Luis SANTOS
Researcher Engineer
Brazilian National Institute of Metrology,
Standards and Industrial Quality (INMETRO)
Rua da Estrela 67 - 2º andar
Rio Comprido
Rio de Janeiro
Brazil - CEP: 2025 1900
Phone: +55 21 3216 1087
Fax: +55 21 3216 1085
Email: alsantos@inmetro.gov.br

Mrs Antonia Maria AQUINO
Manager of Especial Products
Brazilian Health Surveillance Agency
(ANVISA)
SIA Trecho 5 - Area Especial 57 - Bloco D –
2º andar
CEP: 71.205050
Brasília DF
Phone: +55 61 3462 5327
Fax: +55 61 3462 5315
Email: antonia.maria@anvisa.gov.br

Mrs Denise Resende OLIVEIRA
General Manager of Foods
Brazilian Health Surveillance Agency
(ANVISA)
SIA Trecho 5 - Area Especial 57 - Bloco D –
2º andar -
Brasília DF
CEP: 71.205050
Phone: +55 61 3462 6514
Fax: +55 61 3462 5315
Email: Denise.resende@anvisa.gov.br

Mr Guilherme Antônio da COSTA JÚNIOR
Brazilian Agricultural Attaché to WTO
Permanent Representation of the Federative
Republic of Brazil to WTO
71, avenue louis-casari
case postale 120
1216 cointrin - Genève, Suisse
Phone: +41 22 929-0900
Fax: +41 22 9290958
Email: Guilherme.costa@agricultura.gov.br/
GGGguilherme@hotmail.com

Ms Patrícia PEREIRA
Specialist in Regulation and Health
Surveillance
Brazilian Health Surveillance Agency
SIA trecho 5, área especial 57
Brasília DF
Phone: +55 61 3462-5424
Fax: +55 61 3462-5414
Email: patricia.pereira@anvisa.gov.br

Ms Ana Paula JUCÁ
Chief of the Unit of International Sanitary
Regulation
Brazilian Health Surveillance Agency -
ANVISA
Phone: +55 61 3462-5402
Fax: +55 61 3462-5414
Email: ana.paula@anvisa.gov.br

Mr Rogério Pereira da SILVA
Coordinator for Codex Alimentarius Matters
Secretariat of Agribusiness International
Relations
Ministry of Agriculture, Livestock and Food
Supply
Esplanada dos Ministérios, Bloco "D" - Edifício
Sede-
Sala 349 - 70 043-900
Brasília, DF
Phone: +55 61 3218 2968
Fax: +55 61 3225 4738
Email: rogerio.silva@agricultura.gov.br

Mr Francisco Frederico Sparenberg OLIVEIRA
Manager of National Relations
Associação Brasileira de Normas Técnicas -
ABNT
Rua Minas Gerais, 190, Higianópolis- São
Paulo - SP
Cep: 01244-010
Phone: +55 11 3017 3655
Fax: +55 11 3017 3633
Email: ffliveira@A3NT.org.br

Mr Antonio MANTOAN
Food Association Representative
ABIA
Av. Faria Lima 1478 - 11 andar
Sao Paulo, SP
Brazil 01451-001
Phone: +55.11.30301391
Email: antonio.mantoan@mjn.com

Mr Carlos Alexandre BIELLA
Regulatory Affairs Specialist
Brazilian Association of the Food Industry
Av. Brigadeiro Faria Lima, 1478
IIº Andar -Jd Paulistand CEP: 01451 001
São Paulo
Phone: + 55 11 5508 5744
Fax: +55 11 5508 7503
Email: alexandre.biella@br.nestle.com

Mr Carlos Santos AMORIM JR.
 Director of External Relations
 Associação Brasileira de Normas Técnicas -
 ABNT
 Phone: +55 11 30173617
 Fax: +55 11 30173633
 Email: csamorim@abnt.org.br

BULGARIA - BULGARIE

Mrs Ani HADJIEVA
 Second Secretary
 Permanent Mission of the Republic of Bulgaria
 to the United Nations Office and The Other
 International Organizations in Geneva
 Phone: +41 22 7883891
 Email: a.hadjieva@mee.government.bg

BURKINA FASO

M Moussa OUATTARA
 Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et
 des ressources halieutiques
 DPV 01 BP 5362
 Ouagadougou 01
 Phone: +00226 50361915
 Email: ouattmouss@yahoo.fr

BURUNDI

Mr Damien NAKOBEDETSE
 Managing Director
 Burundi Bureau of Standards and Quality
 Control
 Avenue de la Tanzanie N° 500
 P.O. 3535
 Bujumbura
 Phone: +257 22221815
 Fax: +257 22225595
 Email: bbnorme11@yahoo.fr

CAMEROON - CAMEROUN - CAMERÚN

M Médi MOUNGUI
 Représentant permanent adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République du Cameroun
 Via Siracusa, 4-6
 00161 Rome
 Phone: +39 06 4403644
 Fax: +39 06 4403644
 Email: medimoungui@yahoo.fr

M POUEDO
 Représentant du Premier ministre
 BP 12876
 Yaoundé
 Phone: +00237 99897733
 Email: pouedo@yahoo.com

M Charles BOOTO À NGON
 Directeur General Agence de normes et de la
 qualité
 Ministère de l'Industrie, des Mines et du
 Développement Technologique
 Yaoundé

M Jean Martin ETOUNDI
 Ministère du commerce
 Yaoundé
 Phone: +00237 7742241/7143633
 Email: etoundijme@yahoo.fr

Mr Solomon Enoma TATAH
 Sub Director in Charge of U.N. Specialized
 Institutions
 Ministry of External Relations
 Yaoundé
 Phone: +237 22211599
 Fax: +237 22200133
 Email: tatah-enoma@live.com

CANADA - CANADÁ

Dr Samuel GODEFROY
 Director-General
 Food Directorate
 Health Canada
 251 Sir Frederick Banting Driveway
 Room E237 (2202E)
 Ottawa, Ontario K1A 0K9
 Phone: +613 9571821
 Fax: +613 957 1784
 Email: Samuel.godefroy@hc-sc.gc.ca

Mr Paul Raphael MAYERS
 Associate Vice-President
 Programs
 Canadian Food Inspection Agency
 1400 Merivale Road
 Tower 1, Floor 4, Room 104
 Ottawa, Ontario K1A 0Y9
 Phone: +613 773-5747
 Fax: +613 773-5692
 Email: paul.mayers@inspection.gc.ca

Mr Bertrand GAGNON
 Deputy Director
 Codex and Food Safety Coordination
 1400 Merivale Road
 Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
 Phone: +613 773-6092
 Fax: +613 773-6088
 Email: bertrand.gagnon@inspection.gc.ca

Mr Allan MCCARVILLE
Senior Advisor, Codex
A/ Codex Contact Point for Canada
Food Directorate, Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway
Room C 400 (2204C)
Ottawa, Ontario, K1A 0K9
Phone: +613 957 0189
Fax: +613 941 3537
Email: allan.mccarville@hc-sc.gc.ca

Ms Tianna MACINNES
Senior International Standards Advisor
World Organisation for Animal Health (OIE)
Coordination
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road, Tower 1
Ottawa, ON K1A 0Y9
Phone: +1 613-773-5768
Fax: +1 613-773-5694
Email: tianna.macinnes@inspection.gc.ca

Ms Pamela HARROD
Assistant Director, Policy and Law
Dairy Farmers of Canada
21 Florence Street
Ottawa
Ontario K2P 0W6
Phone: +613 236 9997
Fax: +613 236 0905
Email: Pamela.harrod@dfc-plc.ca

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE -
REPÚBLICA CENTROAFRICANA**

M Denis SAPOUA
Ministère de développement rural et de
l'agriculture
Bangui
Phone: +00236 75050106
Email: dsapoua@yahoo.fr

CHILE - CHILI

Sr Gonzalo RÍOS K
Encargado de Acuerdos Internacionales
Servicio Agrícola y Ganadero
Ministerio de Agricultura
Avenida Bulnes 140
Piso 5
Santiago
Phone: 56-2-3451581
Fax: +56 -2 -3451578
Email: Gonzalo.Rios@sag.gob.cl

Sra. Claudia CARBONELL
Encargada Comisión Nacional del Codex, Chile
Dirección General de Relaciones Económicas
Internacionales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Teatinos 180, piso 11.
Santiago
Phone: +56-2-8275447
Fax: +56-2-3809494
Email: ccarbonell@direcon.cl

CHINA - CHINE

Mr CHEN JUNSHI
Professor
National Institute of Nutrition and Food Safety
China CDC
Ministry of Health
29 Nanwei Road
Xuanwu District
Beijing 100050
Phone: +86 10 83132922
Fax: +86 10 83132922
Email: jshchen@ilsichina.org

Mr DONG YICHUN
Division Director
China Institute of Veterinary Drug Control
No.8 Zhongguancun South Street
Haidian District
Beijing, 100081
Phone: +86 13910568855
Fax: +86 10 62103546
Email: dongyichun@ivdc.gov.cn

Mr CHAN WAI YAN
Centre for Food Safety
Food and Environmental Hygiene Department
HKSAR
3/F, 4 Hospital Road
Sui Ying Pun
Hong Kong
Phone: +0852 39626061
Fax: +0852 28030534

Mr CHEN HONGJUN
Vice President
Chinese Academy of Inspection and
Quarantine (CAIQ)
Room 614, NO.241, Huixinli Building
Huixinxijie Street, Chaoyang District
Beijing
Phone: +86-10-85746007
Fax: +86-10-85755968
Email: chenhj1225@263.net

Mr CHEN YONGXIANG
Deputy Director-General
National Center for Health Inspection and
Supervision
Ministry of Health
No.32 BeiSanTiao
JiaoDaoKou, DongCheng District
Beijing
Phone: +86(10)-84001019
Fax: +86(10)-64047878-2125
Email: chenyx_1953@sina.com

Ms CUI XIN
Deputy Director
Bureau of Food Safety Coordination and Health
Supervision
Ministry of Health
No.1 Nanlu Xizhimenwai
Beijing
Phone: +86(10)-68792385
Fax: +86(10)-68792387

Mr CUI YECHAN
China Codex Contact Point
Development Center for Science and
Technology
Ministry of Agriculture
No 20 Maizidian Street
Chaoyang District
Beijing 100125
Phone: +86 10-59195082
Fax: +8610-59194550
Email: cuiyehan@agri.gov.cn

Mr FENG ZHONGZE
China Institute of Veterinary Drug Control
No.8 Zhongguancun South Street Haidian
District
Beijing 100081
Phone: +13901295011
Fax: +86-10-62105888
Email: fengzhongze@ivdc.gov.cn

Ms GENG YUTING
Division of Veterinary Drug and Devices
Bureau
Ministry of Agriculture
No.11 Nongzhanguan Nanli
Beijing
Phone: +13911093538
Fax: +86-10-59191652
Email: yzc@ivdc.gov.cn

Mr GU JINGYU
Deputy Director
Division of Hygienic Standard National Center
for Health Inspection and Supervision
National Center for Health Inspection and
Supervision
No.32 Jiaodaokou Beisantiao
Beijing
Phone: +86(10)-64047878-2137
Fax: +86(10)-64047878-2152
Email: jingyugu@sina.com

Ms HAN XUEQING
Director of Zoonosis Research Laboratory
Chinese Academy of Inspection and
Quarantine (CAIQ)
Room 614, NO.241, Huixinli Building
Huixinxijie Street, Chaoyang District
Beijing
Phone: +86-10-64912744
Fax: +86-10-64912740
Email: hanxueq@yahoo.com.cn

Ms QI XIAONING
Program Officer
Bureau of Food Safety Coordination and Health
Supervision
Ministry of Health
No.1 Nanlu Xizhimenwai
Beijing
Phone: +86(10)-68792838
Fax: +86(10)-68792408

Mr QIAO XIONGWU
Shanxi Academy of Agriculture Sciences
No.2 ,Changfeng street
Taiyuan,030006
Phone: +86-351-7581865
Fax: +86-351-7956378
Email: ccpr_qiao@agri.gov.cn

Mr SIN KAWAI
Centre for Food Safety
Food and Environmental Hygiene Department
HKSAR
3/F, 4 Hospital Road
Sui Ying Pun
Hong Kong
Phone: +0852 28675420
Fax: +0852 28697326

Mr TIAN TIAN
Department of Commerce
Ministry of Commerce
No.2 Dongchangan street
Beijing 100731
Phone: +0086 10 85093907
Fax: +0086 10 65197762

Mr TIAN ZHAOYING
Deputy Director
Standardization Administration of the People's
Republic of China
No.9 Madian Donglu Haidian District
Beijing 100088
Phone: +86-10-82262906
Fax: +86-10-82260687
Email: tianzy@sac.gov.cn

Ms WANG WEIQIN
Department of International Cooperation
Ministry of Agriculture
No.11 Nongzhanguan Nanli
Beijing
Phone: +86-10-59192429
Fax: +86-10-59193601
Email: wangweiqin@agri.gov.cn

Mr WANG ZHUTIAN
Researcher
Deputy Director of institute
National Institute of Nutrition and Food Safety
China CDC
No 7 Panjiayuan Nanli
Chaoyang District
Beijing
Phone: +86 10 67791253
Fax: +86 10 67711813
Email: wangzt@chinacdc.net.cn

Mrs XUE ZHIHONG
Veterinary Drug and Devices Bureau
Bureau of Quality and Safety Supervision of
Agricultural Products
Ministry of Agriculture
11 Nongzhanguannanli
Beijing
Phone: +861059193156
Email: xuezhihong@agri.gov.cn

Mr YE JIMING
Institute for the Control of Agrochemicals
Ministry of Agriculture
No.22 ,Maizidian Street
Chaoyang District
Beijing,100125
Phone: +86-10-59194081
Fax: +86-10-65025929
Email: yejiming@agri.gov.cn

YUAN ZHONGHUI
Huazhong Agricultural University
Tianmen
Hubei Province
China
Phone: +86 27-87287186
Fax: +86 27-87672232
Email: yuan5802@mail.hzau.edu.cn

Mr YUN ZHENYU
Engineer
China National Institute of Standardization
No.4 Zhichun Road
Haidian District, Beijing
China,100088
Phone: +86-10-58811645
Fax: +86-10-58811642
Email: yunzy@cnis.gov.cn

Mr ZENG ZHENLING
South China Agricultural University
Xingning
Guandong Province
Phone: +8620 85281204
Fax: +8620 85284896
Email: zlzeng@scau.edu.cn

Mr ZHANG JIANBO
Researcher Associate
National Institute of Nutrition and Food Safety
No.7 Panjiayuan Nanli
Chaoyang District
Beijing
Phone: +86(10)-87776914
Fax: +86(10)-67711813
Email: zhjb318@163.com

Mrs ZHANG LINGPING
Centre for Food Safety
Food Environmental Hygiene Department
HKSAR
3/F, 4 Hospital Road
Sui Ying Pun
Hong Kong
Phone: +0852 39626061
Fax: +0852 28030534

Mrs ZHAO YANXIA
Department of Commerce
Ministry of Commerce
No2. Dongchangan Street
Beijing 100731
Phone: +86 10 65197014
Fax: +86 10 65197762
Email: zhaoyanxia@mofcom.gov.cn

COLOMBIA - COLOMBIE

Sr Javier MUÑOZ IBARRA
Asesor
Ministerio de Comercio, Industria y Turismo
Calle 28 N° 13 A 15
Bogotá D.C.
Phone: +571 6067676 Ext.1205
Fax: +571 6064777
Email: jmunoz@mincomercio.gov.co

COSTA RICA

Sra. Giannina LAVAGNI BOLAÑOS
 Tecnóloga de Alimentos
 Secretaría Técnica del Codex en Costa Rica
 Ministerio de Economía, Industria y Comercio
 Edificio IFAM en Moravia
 San José. A.P. 10216
 1000 San José
 Phone: + (506) 2236-2538
 Fax: + (506) 2236-7192
 Email: glavagni@meic.go.cr

CÔTE D'IVOIRE

Dr Narcisse EHOUSSOU
 Médecin
 Président du Comité National du Codex
 Alimentarius
 Vice Président de la Chambre de Commerce et
 d'industrie
 20 BP 211 Abidjan 20
 Phone: +225 01 01 5596
 Fax: +225 21 35 33 50
 Email: narcehoussou@yahoo.fr

M Mahama BAMBA
 Ingénieur en Chimie alimentaire
 Directeur chargé de la Promotion de la Qualité
 et de la Normalisation
 Vice Président du Codex Côte D'Ivoire
 Ministère de l'Industrie et de la Promotion du
 Secteur Privé
 BPV 65 Abidjan
 Phone: +225 07 693463
 Email: bamba_mahama@yahoo.fr

Prof Ardjouma DEMBELE
 Chercheur et Responsable du Laboratoire
 Central d'Agrochimie et d'Ecotoxicologie du
 LANADA
 Président du Sous Comité contaminants dans
 les aliments du CNCA-CI
 04 BP 504 Abidjan 04
 Phone: +225 05 959572/(225) 21 24 39 95
 Email: ardjouma@yahoo.fr

Dr Charlotte YEBOUET AMATCHA
 Vétérinaire et Directeur des services
 vétérinaires
 Président du Sous Comité systèmes d'inspection
 et de certification des importations alimentaires
 du CNCA-CI
 20 BP 211 Abidjan 20
 Phone: +225 202110 08
 Fax: +225 20 21 90 85
 Email: miparh_dsvci@yahoo.fr

Prof Mouroufie Gabriel KOFFI
 Maître assistant de biochimie
 Directeur Général du laboratoire national
 d'essais de qualité, de métrologie et d'analyses
 (LANEMA)
 Membre du CNCA-CI
 BP V 174 ABIDJAN
 Phone: +225 03 376886/225 20219874
 Email: koffigabriel@yahoo.fr

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Ms Tea HAVRANEK
 Head of Department
 Codex Contact Point
 Croatian Standards Institute
 Ulica Grada Vukovara 78
 10000 Zagreb
 Phone: +385 1 610 6005
 Fax: +385 1 610 9321
 Email: tea.havranek@hzn.hr

Mrs Nevenka GASPARAC
 Assistant Director
 Croatian Chamber of Economy
 Centre for Quality/Food Safety
 Zagreb
 Phone: +00385 1 4561776
 Fax: +00385 1 4561614
 Email: ngasparac@hgk.hr

CUBA

Sra. Hortensia Nancy FERNÁNDEZ
 RODRÍGUEZ
 Directora General
 Doctora en Ciencias
 Oficina Nacional de Normalización (NC)
 Punto de Contacto de Cuba ante del Codex
 Calle E No. 261 entre 11 y 13
 Vedado, Plaza
 La Habana 10400
 Phone: +537 8300879
 Fax: +537 836 8048
 Email: nc@ncnorma.cu
 efatura@ncnorma.cu

Sra. Iliana Milagros MONTERO PACHECO
 Directora General
 Centro Nacional de Inspeccion de la Calidad
 Ministerio de la Industria Alimentaria
 Avenida Boyeros #4904 Km 3½
 entre Crucero Armada y Camagüey
 Cerro
 La Habana
 Phone: +537 648 7143
 Fax: +537 642 7166
 Email: ileana@cnica.cu

Sr Gabriel LAHENS ESPINOSA
 Director de Regulaciones Técnicas y Calidad
 Ministerio del Comercio Exterior e Inversión
 Extranjera
 Infanta No.16 esquina 23
 Vedado
 Ciudad de la Habana
 Phone: +537 8380364
 Email: gabriel.lahens@mincex.cu
 nc@ncnorma.cu

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Mrs Anna KOUPPARI
 Senior Agricultural Officer
 Department of Agriculture
 Ministry of Agriculture, Natural Resources and
 Environment
 Nicosia 1412
 Phone: +00357 22408519
 Fax: +00357 22781425
 Email: akouppari@da.moa.gov.cy

Mrs Eleni IOANNOU-KAKOURI
 Senior Chemist
 State General Laboratory
 44 Kimonos Str.
 1451 Nicosia
 Phone: +00357 22809120
 Fax: +00357 22316434
 Email: ekakouri@sgl.moh.gov.cy

**CZECH REPUBLIC –
 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE –
 REPÚBLICA CHECA**

Mr Jindrich FIALKA
 Director of Food Production and Legislation
 Department
 Ministry of Agriculture
 Tesnov 17
 117 05 Prague 1
 Phone: +420 221 812465
 Fax: +420 222 14117
 Email: jindrich.fialka@mze.cz
 jindrich.fialka@seznam.cz

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF
 KOREA –
 RÉPUBLIQUE POPULAIRE
 DÉMOCRATIQUE DE CORÉE –
 REPÚBLICA POPULAR DEMOCRÁTICA DE
 COREA**

Mr HAN Pyong Man
 President
 Academy of Health and Food Science
 Rongbuk-Dong
 Daesong District
 Pyongyang
 Phone: +850 2 18111 ext.381-8011
 Fax: +850 2 381 4605
 Email: ksctc151@co.chesin.com

Mr KIM Song Yong
 Officer
 The Academy of Health and Food Science
 Rongbuk-Dong
 Daesong District
 Pyongyang
 Phone: +850 2 18111 Ext.381-8011
 Fax: +850 2 381 4605
 Email: Ksctc@co.chesin.com

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
 CONGO-
 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
 CONGO –
 REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL CONGO**

M Jean-Marie OLENGA YUMA
 Codex Contact Point
 Ministère de l'agriculture
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722
 Kinshasa-Gombe
 Phone: +243 998867155
 Fax: +243 896074359
 Email: jm_olga@yahoo.fr

Mlle Cecile SOLO PANZU
 Secrétaire Bureau du point de contact Codex
 Ministère de l'agriculture
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722
 Kinshasa-Gombe
 Email: solopanzu2002@yahoo.fr

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Mrs Jytte KJAERGAARD
 Head of Section
 Danish Veterinary and Food Administration,
 Mørkhøj Bygade 19
 DK-2860 Søborg
 Phone: +45 339 56233
 Fax: +45 339 56001
 Email: jk@fvst.dk

Mr Jørgen Hald CHRISTENSEN
 Food Quality Director
 Danish Agriculture & Food Council
 Agro Food Park 15
 8200 Århus N
 Phone: +45 33394475
 Fax: +45 87312001
 Email: jhc@lf.dk

Mrs Gitte RASMUSSEN
 Special Advisor, M.Sc.
 The Danish Plant Directorate
 Ministry of Food, Agriculture and Fisheries
 Skovbrynet 20, DK-2800 Kgs. Lyngby
 Phone: +45 4526 3521
 Fax: +45 4526 3611
 Email: gir@pdir.dk

Mrs Birgitte BROESBOEL-JENSEN
 Executive Adviser, M.Sc. (Agric.)
 The Danish Plant Directorate
 Ministry of Food Agriculture and Fisheries
 Skovbrynet 20, DK-2800 Kgs. Lyngby
 Phone: +45 45263786
 Fax: +45 4526 3511
 Email: bbj@pdir.dk

Mrs Linda JENSEN
 Chief Adviser
 Danish Agriculture and Food Council
 Axeltorv 3
 DK-1609 Copenhagen V
 Phone: +45 33394350
 Email: lmj@lf.dk

**DOMINICAN REPUBLIC –
 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE –
 REPÚBLICA DOMINICANA**

Sr Modesto PÉREZ
 Coordinador Normas Alimenticias
 Subsecretaría de Estado de Salud en Nutrición
 Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social
 Ave.Tiradentes esq. Av. Homero Hernández,
 Ens la FE
 Santo Domingo
 Phone: +809 541 0382
 Fax: +809 547 2946
 Email: codexsespas @ yahoo.com
 mbperezb@gmail.com

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO

Mr Ahmed Abdel Aziz GABALLA
 Director
 Scientific and Regulatory Affairs
 Atlantic Industries
 Free Zone
 Nasr City
 Cairo
 Phone: +202 22767138
 Fax: +202 22718826
 Email: agaballa@mena.ko.com

Mr El Shahat Abdel Rahman SELIM
 Deputy General Manager
 Head of Technical Department
 Chamber of Food Industries
 1195, Kournish El-Nil
 Cairo
 Phone: +202 257 48627
 Fax: +202 25748312
 Email: selim_sh2002@egycofi.org.eg

Mr Mohamed KAMEL DARWISH
 Senior Food Standards Specialist
 Technical Secretariat for Egyptian Codex
 Committee
 Egyptian Organization for Standardization
 and Quality (EOS)
 16 Tadreeb El-Modarrebeen str.,
 Ameriya
 Cairo
 Phone: +202 22845531
 Fax: +202 228 45504
 Email: moi@idsc.net.eg
 k.darwish55@hotmail.com

Dr Abou Raya SALAH EL DIN
 Professor of Food Industries
 Cairo University
 Faculty of Agriculture
 El Gamaa St.
 Giza
 Phone: +(202)33375003
 +0123199931
 Email: aborayaasalah1947@yahoo.com

Prof. Nabih Abdel Hamid IBRAHIM
 Director
 Food Safety Information Center
 Ministry of Agriculture
 9 Gamaa St.,
 Giza
 Phone: +025735375
 Fax: +025712049
 Email: dr.nabih.efsic@gmail.com

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Mr Tekleab MESGHENA
 Director-General
 Regulatory Services Department
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 1048
 Asmara
 Phone: +00291 1 120395
 Fax: +0029 1 127508
 Email: mtekleab@eol.com.er

ESTONIA - ESTONIE

Mrs Reili KIVILO
 Chief Specialist
 Food Safety Office
 Food and Veterinary Department
 Ministry of Agriculture
 39/41 Lai Street
 Tallinn 15056
 Phone: +372 6 256509
 Fax: +372 6 256210
 Email: reili.kivilo@agri.ee

Mrs Tiina VARES
 Counsellor
 Permanent Mission of Estonia
 Geneva

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPÍA

Mr Fikremariam AREGO WOLDEGIORGIS
 Standards Director and Codex Contact Point for
 Ethiopia
 Quality and Standards Authority of Ethiopia
 Bole Sub City, Kebele 11/12
 Box 2310, Addis Ababa
 Phone: +251-116-460111
 Fax: +251-116-460880(81)
 Email: fikremariam@qsae.org

EUROPEAN UNION (MEMBER ORGANIZATION) – UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION MEMBRE) – UNIÓN EUROPEA (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)

Dr Jérôme LEPEINTRE
 Administrator Responsible for Codex Issues
 European Commission
 Directorate General for Health and Consumers
 Rue Froissart 101
 B-1049 Brussels
 Phone: +32 2 299 3701
 Fax: +32 2 299 8566
 Email: jerome.lepeintre@ec.europa.eu

Mrs Ella STRICKLAND
 Head of Unit
 European Commission
 Directorate General for Health and Consumers
 Rue Froissart 101
 B-1049 Brussels
 Phone: +32 2 299 30 30
 Fax: +32 2 299 85 66
 Email: ella.strickland@ec.europa.eu

Dr Eva ZAMORA ESCRIBANO
 Administrator Responsible for Codex Issues
 European Commission
 Directorate General for Health and Consumers
 Rue Froissart 101
 B-1049 Brussels
 Phone: +32 2 299 8682
 Fax: +32 2 299 8566
 Email: eva-maria.zamora-escribano@ec.europa.eu

Dr Risto HOLMA
 Administrator Responsible for Codex Issues
 European Commission
 Directorate General for Health and Consumers
 Rue Froissart 101
 B-1049 Brussels
 Phone: +32 2 299 8683
 Fax: +32 2 299 8566
 Email: risto.holma@ec.europa.eu

Mr Miguel Angel GRANERO ROSELL
 European Commission
 Health and Consumers Directorate-General
 (SANCO)
 B-1049 Brussels
 Phone: +32 2 295 8110
 Fax: +32 2 298 1302
 Email: miguel-angel.granero.rosell@ec.europa.eu

Mrs Thea EMMERLING
 First Counsellor (Health and Food Safety)
 Permanent Delegation of the European Union to
 the International Organisations in Geneva
 Rue du Grand-Pré, 66 - PO Box 107
 CH - 1211 GENEVA 7
 Phone: +41.22.918.22.75
 Fax: +41.22.734.22.36
 Email: thea.emmerling@ec.europa.eu

Ms Michaela Christine MAJEWSKI
 Strategy and Prospective Adviser
 European Food Safety Authority (EFSA)
 Largo Natale Palli 5/A
 43121 Parma
 Italy
 Phone: +39 (0) 521 036256
 Fax: +39 (0) 521 0360256
 Email: christine.majewski@efsa.europa.eu

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Mr Veli-Mikko NIEMI
 Director of Food Safety
 Department of Food and Health
 Ministry of Agriculture and Forestry
 PO Box 30
 00023 Government, FINLAND
 Phone: +358-9-1605 2211
 Fax: +358-9-1605 3338
 Email: veli-mikko.niemi@mmm.fi

Ms Anne HAIKONEN
 Counsellor, Legal Affairs
 Department of Food and Health
 Ministry of Agriculture and Forestry
 PO Box 30
 00023 Government, FINLAND
 Phone: +358-9-1605 2786
 Fax: +358-9-1605 3338
 Email: anne.haikonen@mmm.fi

Dr Sirpa SARLIO-LÄHTEENKORVA
 Ministerial Adviser
 Ministry of Social Affairs and Health
 PO Box 33
 00023 Government, FINLAND
 Phone: +358-9-1607 4035
 Fax: +358-9-1607 4144
 Email: sirpa.sarlio-lahteenkorva@stm.fi

FRANCE - FRANCIA

Mme Roseline LECOURT
 Chargée de Mission
 Direction générale de la concurrence, de la
 consommation et de la répression des fraudes
 (DGCCRF)
 Ministère de l'Economie, des Finances et de
 l'Emploi
 Télédéc 051
 59, boulevard Vincent Auriol
 75703 PARIS Cedex 13
 France
 Phone: +33 (0)144 973470
 Fax: +33 (0)144 973037
 Email: roseline.lecourt@dgccrf.finances.gouv.fr

M Pascal AUDEBERT
 Point de Contact du Codex alimentarius en
 France
 Premier Ministre -Secrétariat général aux
 affaires européennes (SGAE)
 Secteur AGRAP
 2, boulevard Diderot
 75572 Paris Cedex 12
 Phone: +33 144 871603
 Fax: +33 144 871604
 Email: sgae-codexfr@sgae.gouv.fr
 pascal.audebert@sgae.gouv.fr

Mlle Céline GERMAIN
 Adjointe au chef du bureau des négociations
 communautaires et multilatérales
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et
 de la pêche
 251 rue de Vaugirard
 75732 PARIS Cedex 15
 Phone: +33 (0)1 49 554778
 Fax: +33 (0) 1 49 555591
 Email: celine.germain@agriculture.gouv.fr

M François FALCONNET
Président de la Commission AFNOR de
management de la sécurité sanitaire des
aliments
Président du TC 34 ISO
2F Conseil
Les Amans - F 58230 SAINT-AGNAN
Phone: +33607339760
Email: f.falconnet@orange.fr

Mme Elisabeth GOIDIN
Roquettes frères/ANIA 62136
Lestrem
Phone: +33 32 1639669
Fax: +33 32 1633882
Email: elisabeth.goidin@roquette.com

M Thierry GESLAIN
Chef de Service Codex et Normalisation
CNIEL
42, rue de Châteaudun
75009 Paris
Phone: +33 1 49 70 71 15
Fax: +33 1 42 80 63 45
Email: tgeslain@cniel.com

Mlle Françoise COSTES
Chargée de Missions réglementaires
ATLA (Association de la transformation laitière
française)
42 rue de Châteaudun
75009 PARIS
Phone: +01 49 70 72 69
Fax: +01 42 80 63 65
Email: trs@atla.asso.fr

GEORGIA - GÉORGIE

Mr Tengis KALANDADZE
Deputy Head of Food Safety and Quality
Supervision Division
National Service of Food Safety, Veterinary
and Plant Protection
Ministry of Agriculture
6 Marshal Gelovani ave., 0159
Tbilisi 0117
Phone: +995 32 919167
Fax: +995 32 919195
Email: tkalanda@yahoo.com

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Mr Bernhard KÜHNLE
Director-General
Food Safety and Veterinary Affairs
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Consumer Protection
Rochusstraße 1
53123 Bonn
Phone: +49 228 5293542
Fax: +49 228 5293341
Email: AL3@bmelv.bund.de

Dr Christoph MEYER
Head of Division
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Consumer Protection
Wilhelmstraße 54
D-10117 Berlin
Phone: +49 (0) 30 185293155
Fax: +49 (0) 30 185293273
Email: 311@bmelv.bund.de

Dr Pia NOBLE
Head of Division
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Consumer Protection
Rochusstraße 1
53123 Bonn
Phone: +49/228/99529-4665
Fax: +49/228/99529-4965
Email: pia.noble@bmelv.bund.de

Mr Michael HAUCK
Desk Officer
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Consumer Protection
Wilhelmstraße 54
D-10117 Berlin
Phone: +49 (0) 30 185293263
Fax: +49 (0) 30 185293273
Email: codex.germany@bmelv.bund.de

Dr. Michael PACKERT
Südzucker AG Mannheim/Ochsenfurt
Maximilianstraße 10
68165 Mannheim
Phone: +49 (0) 621 421573
Fax: +49 (0) 621 421573
Email: michael.packert@suedzucker.de

Mrs Angelika MROHS
Managing Director
Federation for Food Law and Food Science
Godesberger Allee 142-148
D-53175 Bonn
Phone: +49 (0) 228 81993132
Fax: +49 (0) 228 81993233
Email: amrohs@bll.de

GHANA

Mr George BEN-CRENTSIL
Acting Executive Director
Ghana Standards Board
P.O. Box MB-245
Accra
Phone: +233 302 501 495
Fax: +233 302 500231
Email: gcrentsil@ghanastandards.org

Prof. Samuel K. SEFA-DEDEH
Dean
Faculty of Engineering Sciences
University of Ghana
Accra
Phone: +233 21 517741
Fax: +233 277553090
Email: sefad@ug.edu.gh

Dr Steven Kwabena OPUNI
Chief Executive
Food and Drugs Board
P.O Box CT 2783
Cantonments
Accra
Phone: +233 21 233200
Email: fdb@ghana.com

Mr John Kofi ODAME DARKWAH
Deputy Chief Executive
Food and Drugs Board
Box CT 2783
Cantonments
Accra
Phone: +233 302 233200
Fax: +233 302 229794
Email: jodamedarkwa@yahoo.co.uk

Ms Genevieve Ofosuhemaa BAAH
Codex Contact Point Officer
Ghana Standards Board
P.O. Box MB-245
Accra
Phone: + 233 21 519758
Fax: +233 21 500092
Email: codex@ghanastandards.org
codexghana@yahoo.com

Mr Joseph Charles Tetteh ARMAH
Director
Certification Division
Ghana Standards Board
P.O.Box MB-245
Accra
Phone: +233 020 815 7142
Fax: +233 302 500 231
Email: charles.armah@yahoo.co.uk

Ms Adelaide BOATENG-SIRIBOE
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Ghana
Via Ostriana, 4
00199 Rome
Phone: +39 06 86219307/8608792
Email: fao@ghanaembassy.it
absiriboe@yahoo.co.uk

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Mrs Aikaterini DAMIGOU
Counsellor for Health Affairs
Permanent Mission of Greece in Geneva
Phone: +0041 7636515808
Fax: 0041 227322150
Email: katerini.damigou@ties.itu.int

Mr Georgios MERMIGKAS
First Secretary
Permanent Mission of Greece in Geneva
Phone: +41 22 7313628
Fax: +41 767313887
Email: georgios.mermigas@ties.itu.int

GUATEMALA

Sra. Carmen Aideé SANDOVAL ESCRIBÁ
DE CORADO
Viceministra de Seguridad Alimentaria y
Nutricional
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
7ª. Avenida 12-90 zona 13
Edificio Monja Blanca
Ciudad de Guatemala
Phone: +(502) 24137314
Fax: +(502) 24137315
Email: carmen.sandoval@maga.gob.gt

Sr Carlos Estuardo MAS LOPEZ
Asesor del Despacho Ministerial
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
7ª. Avenida 12-90 zona 13
Edificio Monja Blanca
Ciudad de Guatemala
Phone: +(502) 4976-7545
Fax: +(502) 24137000
Email: carlosemas@yahoo.com

GUINEA - GUINÉE

Mme Minte CISSE
Directrice Générale
Institut Guinéen de Normalisation et de
Métrologie
Ministère de l'Industrie, du Commerce, du
Tourisme et de l'Artisanat
Quartier Almama, KA 003
BP : 1639
GN-Conakry
Phone: +0224 60299539
Email: mintecisse@yahoo.fr

M Mamady TOURE
Chef Division Normalisation
Institut Guineen de normalisation et de
metrologie (I.G.N.M)
Ministère du commerce, de l'industrie et de la
promotion du secteur privé
B.P. 1639
Conakry
Phone: +224 30412816//60581280
Email: mamadytoure18@yahoo.fr

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Mrs Ágnes SZEGEDYNÉ FRICZ
Head of Unit
Ministry of Agriculture and Rural Development
H-1055 Budapest, Kossuth tér 11
Phone: +36 1 3014177
Fax: +36 1 3014808
Email: agnes.fricz@fvm.gov.hu

Ms Agnes PALOTASNE GYONGYOSI
Chief Counsellor
Ministry of Agriculture and Rural Development
1055 Budapest, Kossuth tér 11
Phone: +361 3014040
Fax: +361 3014808
Email: agnes.gyongyosi@fvm.gov.hu

Mr Gabor KELEMEN
Counsellor
Department of Food Chain Development
Ministry of Agriculture and Rural Development
H-1055 Budapest
Kossuth L. tér 11
Phone: +36 1 301 4383
Fax: +36 1 301 4808
Email: Gabor.Kelemen@fvm.gov.hu

Dr.Prof. Árpád AMBRUS
Hungarian Food Safety Office
Gyáli ut 2-6, HU-1097
Budapest
Phone: +36 1 439 0356
Fax: +36 1 368 8815
Email: ambrusadr@yahoo.co.uk

INDIA - INDE

Shri P.I. SUVRATHAN
Chairperson
Food Safety and Standards Authority of India
(FSSAI)
Ministry of Health and Family Welfare
Government of India
FDA Bhavan
Kotla Road
New Delhi-110002
Phone: +91 11 23220991
Email: chairperson@fssai.gov.in
suvrathan@nic.in

Dr Sandhya KULSHRESTHA
Assistant Director General
Directorate General of Health Services
Ministry of Health and Family Welfare
Nirman Bhavan
New Delhi
Phone: +91 11 23061886
Email: skulsh57@yahoo.co.in

Mr Anil MEHTA
Deputy Director
Food Safety and Standards Authority of India
Ministry of Health and Family Welfare
Government of India
FDA Bhawan
Kotla Road
Delhi-110002
Phone: +9111-23220997
Fax: +9111 23220992
Email: anilmehtac103@yahoo.co.in
anilmehta@fssai.gov.in

Shri Sunil BAKSHI
Senior Manager
National Dairy Development Board (NDDB)
Anand, Gujarat
Phone: + 91 11 02692-22 62 55
Fax: + 02692-260157
Email: sbakshi@nddb.coop

Shri Sameer BARDE
 Assistant Secretary General
 FICCI
 Federation House
 Tansen Marg
 New Delhi
 Phone: +91 9910139000
 Email: sameer@ficci.com

Mr Shaminder P. SINGH
 FICCI
 Federation House
 Tansen Marg
 New Delhi
 Phone: +91 9999000759
 Email: shaminder.scientist@gmail.com/
 shaminder-Codex@gmail.com

Dr Himanshu GUPTA
 FICCI
 Federation House
 Tansen Marg
 New Delhi
 Phone: + 91 9810490894
 Email: himanshu77.guptaz@yahoo.co.in

INDONESIA - INDONÉSIE

Dr Bambang SETIADI
 Head of the National Standardization Agency of
 Indonesia
 Manggala Wanabhakti Block IV
 Lt. 4 Jl. Jenderal Gatot Subroto
 Senayan Jakarta 10270
 Phone: +62 21 5747043
 Fax: +62 21 5747045
 Email: bbsetiadi@bsn.go.id

Prof. Dr Zaenal BACHRUDDIN
 Director General
 Directorate General of Processing and
 Marketing of Agricultural Products
 Ministry of Agriculture
 Jl Harsono Rm 3
 Ged .D. Lt. 2
 Ragunan
 Jakarta Selatan 12550
 Phone: +62-21 7816183
 Fax: +62-21 7816184
 Email: bachrudin@ugm.ac.id

Mr SUPRAPTO
 Head of Center for Standard Application
 System
 Secretary of National Codex Contact Point
 National Standardization Agency of Indonesia
 Manggala Wanabakti Block IV
 4th floor, Jl. Jenderal Gatot Subroto Senayan
 Jakarta 10270
 Phone: +62-21 5747043 Ext.305
 Fax: +62-21 5747045
 Email: suprpto@bsn.go.id
 codex_indonesia@bsn.go.id

Dr Nyoman Oka TRIDJAJA
 Director
 Directorate of Quality Assurance and
 Standardization
 Directorate General of Processing and
 Marketing
 Ministry of Agriculture
 Jl. RM. Harsono
 Pasar Minggu
 Jakarta
 Phone: +621 7815881
 Fax: +621 7811468
 Email: ntridjaja@yahoo.com

Mrs Rina P. SOEMARNO
 Minister Counsellor
 The Permanent Mission of the Republic of
 Indonesia to the United Nations, World Trade
 Organization and other International
 Organizations
 Geneva

Mrs Islana ERVANDIARI
 Head, Biosafety Control Division
 Indonesian Agricultural Quarantine Agency
 Ministry of Agriculture
 Head Office, Building E, 5th Floor
 Harsono Rm Street No.3
 Ragunan, South Jakarta
 Indonesia 12550
 Phone: +021 7821367
 Fax: +021 7821367
 Email: ervandiari61@yahoo.com

Mr Muhsin SYIHAB
 First Secretary
 The Permanent Mission of the Republic of
 Indonesia to the United Nations, World Trade
 Organization and other International
 Organizations
 Geneva

Ms Bianca P.C. SIMATUPANG
Third Secretary
The Permanent Mission of the Republic of
Indonesia to the United Nations, World Trade
Organization and other International
Organizations
Geneva

Mr Herfino HUSNAIDI
Staff
Ministry of Foreign Affairs of the Republic of
Indonesia
Jln. Taman Pejambon 6
Jakarta Pusat

Prof. Dr Florentinus Gregorius WINARNO
Atmajaya Catholic University
Jl. Jend. Sudirman 51
Jakarta
Phone: +62 21 5734354
Fax: +62 21 5708811
Email: fgw@mbrio-food.com
fgwinarno@yahoo.com

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) –
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -
IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

Mr Javad Shakhs TAVAKOLIAN
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Islamic
Republic of Iran to FAO
Via Aventina, 8
Rome, 00153

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Mr Richard HOWELL
Senior Inspector
Department of Agriculture, Fisheries and Food
Agriculture House
6E Kildare Street
Dublin 2
Phone: + 353 1 6072572
Fax: +353 1 6616263
Email: Richard.howell@agriculture.gov.ie

Mr Alan REILLY
Chief Executive
Food Safety Authority of Ireland
Abbey Court
Lower Abbey Street
Dublin 1
Phone: +353 1 8171369
Fax: +353 1 8171269
Email: areilly@fsai.ie

Mr Damien FLYNN
Agricultural Attaché
Irish Permanent Mission to the United Nations
Geneva

ISRAEL - ISRAËL

Ms Malka BRITZI
Kimron Veterinary Institute
Veterinary Services
Ministry of Agriculture
Phone: +972-3-9688909
Fax: +972-3-9688936
Email: malkab@moag.gov.il

ITALY - ITALIE - ITALIA

Dr Ciro IMPAGNATIELLO
Segretariato Generale Comitato Nazionale per il
'Codex Alimentarius'
Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
Phone: +39 06 46656046
Fax: +39 06 4880273
Email: c.impagnatiello@politicheagricole.gov.it

Dr Orazio SUMMO
Comitato Nazionale Italiano Codex
Alimentarius
Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre ,20
00187 Roma
Phone: +39 06 46656047
Fax: +39 06 4880273
Email: o.summo@politicheagricole.gov.it

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Mr Masatoshi ISHIZUKA
Director-General
Department of Food Safety
Pharmaceutical and Food Safety Bureau
Ministry of Health, Labour and Welfare
1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8916
Phone: +81-3-3595-2326
Fax: +81-3-3503-7965
Email: codexj@mhlw.go.jp

Mr Hideya YAMADA
 Director
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Phone: +81-3-3502-8732
 Fax: +81-3-3507-4232
 Email: hideya_yamada@nm.maff.go.jp

Mr Eiji HINOSHITA
 Director
 Office of International Food Safety
 Policy Planning and Communication Division
 Department of Food Safety
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2 Kasumigaseki Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916
 Phone: +81-3-3595-2326
 Fax: +81-3-3503-7965
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Dr Hiroshi Yoshikura
 Adviser Department of Food Safety,
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki,
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-8916
 Phone: +81-3-3595-2326
 Fax: +81-3-3503-7965
 E-mail: codexj@mhlw.go.jp

Ms Noriko ISEKI
 Senior Technical Officer
 International Affairs (Food Safety and Codex)
 Policy Planning and Communication Division
 Department of Food Safety
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2 Kasumigaseki Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Fax: +81 3 3503 7965
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Mr Yoshikiyo KONDO
 Associate Director
 International Affairs Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Phone: + 81 3 3502 8732
 Fax: + 81 3 3507 4232
 Email: yoshikiyo_kondo@nm.maff.go.jp

Ms Ayako YOSHIO
 Assistant Director
 International Affairs Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Phone: +81 3 3502 8732
 Fax: +81 3 3507 4232
 Email: ayako_yoshio@nm.maff.go.jp

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA

Dr Yaseen Muhib KHAYYAT
 Director-General
 Head of National Codex Committee
 Jordan Institution for Standards and Metrology
 (JISM)
 Dabouq area, # 50 Khair Al-Din
 Al- Ma'ani st.
 P.O. Box 941287
 Amman 11194
 Phone: +00962 6 5301231
 Fax: +00962 6 5301235
 Email: ykhayat@jism.gov.jo

Dr Mahmoud A. AL-ZUBI
 Assistant General Director for Surveillance and
 Administrative Affairs
 Director of Standardization Department
 Secretary of Jordan National Codex Committee
 Jordan Institution for Standards and Metrology
 (JISM)
 Dabouq area, # 50 Khair Al-Din
 Al- Ma'ani st.,
 P.O. Box 941287
 Amman 11194
 Phone: +962 6 5301239
 Fax: +962 6 5301249
 Email: mzoubi@jism.gov.jo

KENYA

Mrs Eva ODUOR ADEGA
 Director
 Standards Development and International Trade
 Kenya Bureau of Standards
 P.O. Box 54974
 Nairobi 00200
 Phone: +254733897000
 Fax: +254 (0) 20 694 8000
 Email: oduore@kebs.org

Dr Wangwe WYCLIFFE
Deputy Director Veterinary Services-Chief
Food Hygiene Officer
Department of Veterinary Services
Ministry of Livestock Development
P.O. Box 00625,
Kangemi
Nairobi
Phone: +254 735646528
Fax: +254 20 631273
Email: drwycliffewangwe@yahoo.com

KUWAIT - KOWEÏT

Eng Fahad AL-MUTAIRI
Assistant UnderSecretary
Deputy Director-General for Standards and
Industrial Services Affairs
Public Authority for Industry
P.O.Box 4690
Safat 13047
Phone: +965 25302990
Fax: + 965 25302992
Email: aziz1994@yahoo.com

Mrs Eng. Aziza MALALLAH AHMED
Director of Standards Metrology Department
Public Authority for Industry
P.O. Box 4690
Safat 13047
Phone: +965 25302621/2622/2626
Fax: +965 25302625
Email: a.mal@pai.gov.kw

**LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
POPULAIRE LAO –
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA POPULAR
LAO**

Mr Somthavy CHANGVISOMMID
Codex Contact Point of Lao PDR
Director-General
Food and Drug Department
Ministry of Health
Simouang Road
Vientiane capital 01000
Phone: +(856-21)214013-4
Fax: +(856-21)214015
Email: csomthavy_fdd@yahoo.com
codexcontactpoint_lao@yahoo.com

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Mrs Ivita BURMISTRE
Counsellor
Permanent Mission of Latvia to the UNOG
rue de Lausanne 137
C.P. 193 CH-1211
Geneva 20
Phone: +41 22 7385111
Fax: +41 22 7385171
Email: ivita.burmistre@mfa.gov.lv

LESOTHO

Mr Motjoka Azael MAKARA
Principal Standards Officer
Ministry of Trade and Industry Cooperatives
and Marketing
P.O.Box 747
Maseru 100
Phone: +266 22 317454
Fax: +266 22 310326
Email: lessqa@leo.co.ls
azaelmakaram@yahoo.co.uk

Dr Linono Damane Sebotsa MASEKONYELA
Director
Food and Nutrition Coordinating Office
P/bag A78
Maseru
Phone: (+266) 22323716/22327268
Fax: (+266) 22322179
Email: sebotsa@ananzi.co.za

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA -
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE -
JAMAHIRIJA ÁRABE LIBIA**

Mr Dia Eddin Sadek ABOUHADRA
Director-General
Libyan National Center For Standardization
and Metrology
Al fornaj, Ain Zara, P.O. Box 5178
Tripoli
Phone: +218 21 4622082
Fax: +218 21 4630885
Email: abouhadra@yahoo.co.uk

Mr Adel SHALTUT
Second Secretary
Permanent Mission of the Libyan Arab
Jamahiriya in Geneva

Mr Fawzi ABUSAA
International Organizations Department
General People's Committee for Foreign
Liaison and International Cooperation
Tripoli
Phone: +00218924367726
Fax: +002183403011
Email: amyr2010@yahoo.com

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Mr Darius STANIULIS
Minister Counsellor
Permanent Mission of the Republic of Lithuania
to the United Nations Organizations
Geneva
Phone: +022 7482470
Fax: +022 7482473
Email: info@lithuania-mission.ch

Ms Renata ALISAUSKIENE
First Secretary
Permanent Mission of the Republic of Lithuania
to the United Nations Organizations
Geneva
Phone: +022 7482470
Fax: +022 7482473
Email: info@lithuania-mission.ch

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

M Jean DAMY
Secrétaire d'ambassade
Mission Permanente du Grand-Duché de
Luxembourg
13, Chemin de la Rochette
1202 Genève - CH
Phone: +0041 22 9191929
Fax: +0041 22 9191920
Email: jean.damy2mae.etat.lu

Mme Christine GOY
Représentant permanent adjoint
Mission Permanente du Grand-Duché de
Luxembourg
13, Chemin de la Rochette
1202 Genève - CH
Phone: +0041 22 9191929
Fax: +0041 22 9191920
Email: christine.goy@mae.etat.lu

MADAGASCAR

Mr Charles RAZAFINDRAZDICA
Attaché
Mission permanente du Madagascar
Genève
Email: charles_razafindrzdica@hotmail.com

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Ms Norrani EKSAN
Principal Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administration Centre
62590 Putrajaya
Phone: +603 8885 0780
Fax: +603 8885 0790
Email: norrani@moh.gov.my

Dr Nagendran BALASUNDRAM
Minister Counsellor
Embassy of Malaysia
Avenue de Tervueren, 414 A
1150, Brussels
Belgium
Phone: +32 2 7628997
Fax: +32 2 7628998
Email: nagen@mpob.gov.my

MALDIVES - MALDIVAS

Ms Shareefa Adam MANIK
Director-General
Maldives Food and Drug Authority
Phone: +960 7772025
Email: shareefa.am@hotmail.com
shareefa@health.gov.mv

MALI - MALÍ

Dr Ousmane TOURÉ
Secrétaire General
Ministère de la Santé
BP : 232 Kouloba
Bamako
Phone: +223 66729013
Fax: +223 20 23 02 03
Email: oussou_toure@hotmail.com

M Youssouf KONATE
Directeur General
Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des
Aliments
Centre Commercial Rue 305
Quartier du Fleuve BPE : 2362
Bamako
Phone: +223 66722556
Fax: +223 20220747
Email: youkona@yahoo.com

Prof Boubakar Sidiki CISSE
 Président du Comité National du Codex
 Ministère de la Santé
 Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des
 Aliments
 Centre Commercial
 Rue 305 Quartier du Fleuve
 BPE 2362 Bamako
 Phone: +223 66751815
 Fax: +223 20220747
 Email: bcisse@ml.refer.org

M Mahmoud Abdoul CAMARA
 Secrétaire Service Central de Liaison du Codex
 pour le Mali
 Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des
 Aliments
 Ministère de la Santé
 Centre Commercial
 Quartier du Fleuve, rue 305
 BPE:2362
 Bamako
 Phone: +223 79293458
 Fax: +223 20220747
 Email: camara27@hotmail.com

MALTA - MALTE

Mr John ATTARD KINGSWELL
 Director
 National Contact Point
 Environmental Health Directorate
 Food Safety Commission
 Public Health Regulation Department
 Ministry for Health, The Elderly and
 Community Care
 37-39, Rue d'Argens
 Msida MSD 1368
 Phone: +356 21332225
 Fax: +356 21344767
 Email: john.attard-kingswell@gov.mt

MAURITANIA - MAURITANIE

Prof. Lo BAIDY
 Inspecteur Général de la santé
 Ministère de la Santé
 BP 169
 Nouakchott
 Phone: +222 6303966
 Email: baidylo@yahoo.fr

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Sra. Ingrid MACEL PEDROTE
 Directora de Normalización Internacional
 Dirección General de Normas
 Secretaría de Economía
 Ave. Puente de Tecamachalco 6
 Col. Lomas de Tecamachalco
 México, D.F. CP.53950
 Phone: +52 55 5729 9480
 Fax: +52 55 5520 9715
 Email: imaciel@economia.gob.mx

Sr Alfonso MONCADA JIMÉNEZ
 Cámara Nacional de Industriales de la Leche
 (CANILEC)
 Av. División del norte #1419
 Col. Santa Cruz Atoyac
 03310 Del. Benito Juárez, D.F.
 Phone: +52 55 50001405
 Fax: +52 55 56010903
 Email: amoji@prodigy.net.mx

Sra. Beatriz Haydée PELAYO CONSUEGRA
 Asuntos Regulatorios
 Consejo Agroempresarial de Mesoamérica y el
 Caribe
 Pedro Santacilia n° 260
 Col. Iztaccihuatl
 México, D.F. CP.03520
 Phone: +52 (55) 5000 1484
 Fax: +52 55 56010903
 Email: bhpelayo@prodigy.net.mx
 delfinbhpc@yahoo.com

Sra. Mildred Euridice VILLANUEVA
 MARTINEZ
 Coordinador Técnico
 Consejo Mexicano de la Carne
 Av. de la Fuentes 41A Piso 6-603
 Col. Lomas de Tecamachalco
 Naucalpan, Edo. de México
 53950 México
 Phone: +(55) 55897771
 Email: mvillanu@sigma-alimentos.com

MONGOLIA - MONGOLIE

Mr Luvsantseren ORGIL
 Ambassador
 Permanent Representative of Mongolia
 The Permanent Mission of Mongolia to the
 United Nations Office and Other International
 Organizations
 Geneva

Mr Tserendorj MUNKH-ULZII
 Second Secretary
 Permanent Representative of Mongolia
 The Permanent Mission of Mongolia to the
 United Nations Office and Other International
 Organizations
 Geneva

Mr Saruulkhangai ZORIGT
 Third Secretary
 Permanent Representative of Mongolia
 The Permanent Mission of Mongolia to the
 United Nations Office and Other International
 Organizations
 Geneva

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS

M El-Maâti BENAZZOUZ
 Directeur
 Laboratoire Officiel d'Analyses et de
 Recherches Chimiques
 25, Rue Nichakra Rahal
 20000 Casablanca
 Phone: +212 522 302196
 Fax: +212 522 301972
 Email: maatibenazzouz@yahoo.fr

Mme Sabah LAZRAQ
 Directrice des Industries de la Pêche Maritime
 Département de la Pêche
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 maritime
 Nouveau Quartier Administratif
 Rabat Agdal
 Phone: 00212 537688293
 Fax: 00212 537688294
 Email: lazrak@mpm.gov.ma

M Abdelkrim BERRADA
 Chellah
 Phone: 212 661777768
 Fax: 212537688294
 Email: berrada@mpm.gov.ma

Mme Ihssane BEQQALI HIMDI
 Chef du Service de la Normalisation
 Division de la Réglementation et de la
 Normalisation
 Office National de Sécurité Sanitaire des
 Produits Alimentaires
 Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui
 Agdal - Rabat
 Phone: +00 212 5 37 68 13 51
 Fax: +00 212 5 37 68 20 49
 Email: beqqalihssane@yahoo.fr

M Abdellah JANATI
 Directeur Général
 Etablissement Autonome de Contrôle et de
 Coordination des Exportations
 Rue Mohamed Smiha
 Casablanca
 Phone: +212 522 305104
 Fax: +212 522 302567
 Email: janati@eacce.org.ma

M Najib LAYACHI
 Directeur de Département
 Etablissement Autonome de Contrôle et de
 Coordination des Exportations
 72, Rue Mohamed Smiha
 Casablanca
 Phone: +212.522.302802
 Fax: +212.522.302567
 Email: layachi@eacce.org.ma

NEPAL - NÉPAL

Mr H.P. ODARI
 Permanent Mission of the Federal Democratic
 Republic of Nepal to the United Nations
 81, rue de la Servette
 Geneva

NETHERLANDS - PAYS-BAS – PAÍSES BAJOS

Mr Marinus Pieter Cornelis HUIGE
 Counsellor
 Netherlands Permanent Representation
 Geneva
 Phone: +022 7481822
 Fax: +91 22 7481828
 Email: Rien.huige@minbuza.nl

Mr Hieronymus FRIEDERICY
 Policy Officer
 Ministry of Agriculture, Nature and Food
 Quality
 Ministerie van LNV
 P.O. Box 20401
 2500 EK The Hague
 Phone: + 31 70 378 6868
 Fax: + 31 70 378 6141
 Email: h.friedericy@minlnv.nl

Mr Martijn WEIJTENS
 Chairman CCCF
 Ministry of Agriculture, Nature and Food
 Quality
 Department of Food, Animal Health and
 Welfare and
 Consumer Policy
 P.O. Box 20401
 2500 EK The Hague
 Phone: +31703784045
 Fax: +31703786141
 Email: info@codexalimentarius.nl

**NEW ZEALAND –
 NOUVELLE-ZÉLANDE –
 NUEVA ZELANDIA**

Dr. Steve HATHAWAY
 Director (Science)
 New Zealand Food Safety Authority
 South Tower, 68-86 Jervois Quay
 Wellington
 Phone: +64 48942519
 Fax: +64 48942530
 Email: Steve.hathaway@nzfsa.govt.nz

Mr Sundararaman RAJASEKAR
 Senior Programme Manager (Codex)
 Codex Coordinator and Contact Point for New
 Zealand
 New Zealand Food Safety Authority
 P.O. Box 2835
 Wellington
 Phone: +64 4 894 2576
 Fax: +64 4 894 2583
 Email: rai.Rajasekar@nzfsa.govt.nz

NICARAGUA

Sr Salvador Epton GUERRERO GUTIERREZ
 Punto de Contacto del Codex
 Dirección de Tecnología, Normalización y
 Metrología (DTNM)
 Ministerio de Fomento Industria y Comercio
 (MIFIC)
 Kilómetro 6 Carretera
 Managua-Masaya
 Phone: +505 267 0161
 Fax: +505 267 2019
 Email: codex@mific.gob.ni

NIGER - NÍGER

M Boureima MOUSSA
 Direction nutrition
 Ministère de la santé publique
 BP 623
 Niamey
 Phone: +00227 96871982
 Fax: +227 20733570
 Email: boureimamoussa@yahoo.fr

Mme Aissatou Cissé HASSANE
 Chef de service Cellule Nutrition et
 Alimentation
 Ministère de l'agriculture et de l'élevage
 B.P. 12091
 Niamey
 Phone: + 227 96969423
 Email: boureima_moussa@yahoo.fr

NIGERIA - NIGÉRIA

Dr Paul Botwev ORHII
 Director-General
 National Agency for Food and Drug
 Administration and Control
 Plot 2032 Olusegun Obasanjo Way
 Wuse Zone 7
 Abuja
 Phone: +234-9-6709985
 Email: paulorhii@yahoo.com

Mr Joseph NYAGER
 Chief Veterinary Officer
 Livestock Department
 Federal Ministry of Agriculture
 Abuja
 Phone: +234 8037868707
 Email: nyagerjo@yahoo.com

Mrs Jane O. OMOJOKUN
 Deputy Director
 Regulatory Affairs
 National Agency for Food and Drug
 Administration and Control
 3/4 Oshodi
 Apapa Expressway, Lagos
 Phone: +234 8033338184
 Fax: +234 1 4772453
 Email: janeomojokun@yahoo.com

Mr Abiola KOMOLAFE
 Deputy Director
 Standards Organisation of Nigeria
 52, Lome Crescent
 Wuse Zone 7
 Abuja
 Phone: +234 8023288411/234-8052114164
 Email: abikomom@yahoo.com

Mrs Margaret Effiong ESHIETT
Deputy Director
Standards Organization of Nigeria
13/14 Victoria Arobieke Street
Lekki Phase 1
Victoria Island, Lagos
Phone: +234 - 8023179774
Fax: +234 1 2708246
Email: megesciett@yahoo.com

Dr Peter Kadiri ATTAH
Deputy Director
Federal Ministry of Commerce and Industry
Federal Secretariat
Area 1, Garki
Abuja
Phone: +234 8039190894
Email: pkattah@yahoo.com
kadipet54@yahoo.com

Dr Mike Kanayochukwu NWANERI
Assistant Director
National Agricultural Quarantine Service
81 Ralph Shodeinde Street
Central Area
Abuja
Phone: +234-8034609217
Email: michaelnwaneri@yahoo.com

Mr Ademola MAJASAN
Assistant Director
Livestock Department
Federal Ministry of Agriculture and Rural
Development
Abuja
Phone: +234 8055178412
Email: demmyjash@yahoo.com

Ms Aishat OKPA
Special Assistant to Director-General
National Agency for Food and Drug
Administration and Control
Plot 2032 Olusegun Obasanjo Way
Wuse Zone 7
Abuja
Phone: +234 1 8103398
Email: lukmanfatima@yahoo.com

Mr Julius Olayinka ODEBUNMI
Assistant Director
Nigeria Agricultural Quarantine Service
Abuja
Phone: +234 705 7808630
Email: juliusyinka50@yahoo.co.uk

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Ms Bodil BLAKER
Senior Adviser
Ministry of Health and Care Services
P.O. Box 8011 Dep
N-0030 OSLO
Phone: +47 2224 8701
Fax: +47 22 24 8656
Email: bob@hod.dep.no

Mrs Vigdis S. VEUM MOELLERSEN
Senior Adviser
Norwegian Food Safety Authority
Section for General Legislation and
International Affairs
P.O. Box 383
N-2381 Brumunddal
Phone: +47 23216669
Fax: +47 23216801
Email: visvm@mattilsynet.no

Mrs Tone Elisabeth MATHESON
Senior Advisor
Ministry of Agriculture and Food
P.O. Box 8007 Dep
N-0030 Oslo
Phone: +47 99 708790
Fax: +47
Email: tone-elisabeth.matheson@lmd.dep.no

Mr Bjørn Røthe KNUDTSEN
Regional Director
Norwegian Food Safety Authority
P.O. Box 383
N-2381 Brumunddal
Phone: +47 74113222
Fax: +47 74113201
Email: bjrkn@mattilsynet.no

Mrs Giske Beate THOEN
Head of Section
Norwegian Food Safety Authority
Section for General Legislation and
International Affairs
P.O. Box 383
N-2381 Brumunddal
Phone: +47 48041626
Fax: +4723216801
Email: gibth@mattilsynet.no

Mr Thor Erik LINDGREN
Counsellor
Mission of Norway to the UN
Geneva
Phone: +41 22 918 0423
Email: tel@mfa.no

Mr Ivar Andreas HELBAK
Senior adviser
Norwegian Ministry of Fisheries and Coastal
Affairs
P.O.Box 8118 Dep
NO-0032 Oslo
Phone: +47 22 24 64 20
Fax: +47 22 24 56 78
Email: ivar.helbak@fkd.dep.no

OMAN - OMÁN

Mr S.M. AL ZADJALI
Muscat

PAKISTAN - PAKISTÁN

Mr Mathar NIAZ RANA
Joint Secretary
Planning and International Cooperation
Ministry of Food and Agriculture
Room No. 402
4th Floor, Block 'B'
PAK Secretariat
Islamabad
Phone: +0092 51 9202936
Email: matharrana@hotmail.com

PANAMA - PANAMÁ

Sra. Candice WILLIAMS DE ROUX
Embajadora
Representante Adjunta de Panamá
Oficina de las Naciones Unidas y otras
Organizaciones Internacionales en Ginebra
Suiza

Sr. Alcides JAÉN BETHANCOURT
Administrador General
Autoridad Panameña de Seguridad de
Alimentos
Panamá
Phone: +507 5220005
Fax: +507 5220014
Email: aupsa@aupsa.gob.pa
ajaen@aupsa.gob.pa

Sra. Carmela CASTILLO CORREA
Jefa del Departamento de Evaluaciones
Sanitarias y Fitosanitarias
Dirección Nacional de Normas para la
importación de Alimentos
Autoridad Panameña de Seguridad de
Alimentos
Panamá
Phone: +507 5220003
Fax: +507 5220014
Email: ccastillo@aupsa.gob.pa

Sr Elías ELÍAS CABRERA
Director Nacional de Protección al Consumidor
Autoridad de Protección al Consumidor y
Defensa de la Competencia
Vista Hermosa, Edif, Plaza Córdoba
Planta 1
Phone: +507 510 1313
Email: eelias@acodero.gob.pa

Sra. Edilma Isela LOPEZ AMADOR
Jefa del Departamento de Metrología Legal
Autoridad de Protección al Consumidor y
Defensa de la Competencia
Vista Hermosa, Edif, Plaza Cordoba
Planta Baja
Phone: +507 510 1313
Email: elopez@acodeco.gob.pa

Sra. Grisselle RODRÍGUEZ
Attaché
Permanent Mission of Panama to the United
Nations
Geneva
Phone: +0787 404657
Email: grissy_27@hotmail.com

**PAPUA NEW GUINEA –
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE –
PAPUA NUEVA GUINEA**

Mr Joel KOLAM
Principal Advisor
Department of Health
P.O. Box 2033
Waigani
Phone: +675 3013700
Fax: +675 3013704
Email: Joel_kolam@health.gov.pg

PARAGUAY

Sr PABLO AYALA FRANCO
Director de Calidad e Inocuidad de Productos
Vegetales
Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal
y de Semillas (SENAVE)
Asunción
Phone: +595-21-441549
Fax: +595-21-441491
Email: pablo.ayala@senave.gov.py
direccioncalidad_inoc@senave.gov.py

PERU - PÉROU - PERÚ

Sr Edward Alcides CRUZ SANCHEZ
 Director
 Dirección General de Salud Ambiental
 Health Ministry and Codex Committee National
 President
 Las Amapolas St. #350
 Lince-Lima

PHILIPPINES - FILIPINAS

Mrs Maria Victoria PINION
 Nutritionist-Dietitian III
 Food and Drug Administration
 Department of Health
 Civic Drive
 Filinvest
 Corporate City, Alabang
 Muntinlupa City
 Phone: +63 2 8425606
 Fax: +63 2 8425606
 Email: mavspinion@yahoo.com

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Mrs Marzena CHACINSKA
 Head of International Co-operation Department
 Main Inspectorate of Agricultural and Food
 Quality
 Codex Contact Point for Poland
 Agricultural and Food Quality Inspection
 30, Wspolna st.,
 00-930 Warsaw
 Phone: +48226232902
 Fax: +48226232997
 Email: mchacinska@ijhars.gov.pl

Prof. Krzysztof KWIATEK
 Professor, DVM, PhD, ScD
 Head of Department of Hygiene of Animal
 Feedingstuffs
 The National Veterinary Research Institute
 57 Partyzantów Avenue
 24-100 Pulawy
 Phone: +48 81 8893082
 Fax: +48818862595
 Email: kwiatekk@piwet.pulawy.pl

PORTUGAL

Mr Miguel Oliveira CARDO
 Direcção Geral de Veterinária
 Largo da Academia das Belas Artes, n.º 2
 1249-105 Lisboa
 Phone: +351213239655
 Fax: +351213463518
 Email:
 miguel.cardo@dgv.min-agricultura.pt

QATAR

Dr Muna AL OLAN
 Specialist II
 Central Food Laboratories
 Department of Public Health
 Supreme Council of Health
 Doha
 Phone: +9744417676/9745548410
 Fax: +974435769
 Email: malolan@sch.gov.qa

Mr A.Rahman AL OLAN
 Manager of Minister's Office
 International Health Relations Department
 Supreme Council of Health
 Doha
 Phone: +9744070799
 Fax: +9744070808
 Email: alolan_ar@sch.gov.qa

Ms Faisal Rashid AL-BADER
 Food Standards Section
 Qatar General Organization for Standards and
 Metrology
 PO Box 23277
 Doha
 Phone: +974 4139441
 Fax: +974 4139 543
 Email: fabader@moe.gov.qa

**REPUBLIC OF KOREA –
 RÉPUBLIQUE DE CORÉE –
 REPÚBLICA DE COREA**

Mrs YOON Hae Jung
 Director
 Health Effect Analysis
 Korea Food and Drug Administration
 #194, Tongilro, Eunpyeng-gu
 Seoul, 122-704
 Phone: +82.2.380.1773
 Fax: +82.2.389.5225
 Email: hjyoon@kfds.go.kr

Mr CHOI Nam-Geun
 Assistant Manager
 National Agricultural Products Quality
 Management Service
 Ministry for Food, Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 560 Dangsang-dong-3-ga Yeongdeungpo-gu
 Seoul, 150-043
 Phone: +82-31-463-1575
 Fax: +82-31-446-0903
 Email: gun102@naqs.go.kr

Mr CHOI Young-Jin
Deputy Director
National Veterinary Research and Quarantine
Service
Ministry for Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
480 Anyang 6-dong, Manan-gu
Anyang, Gyeonggi-do
Phone: +82-31-467-1962
Fax: +82-31-467-1974
Email: choiyj@nvrqs.go.kr

Mr HAN K.Jai
Principal Research Scientist
Korea Food Research Institute
#516, Baekhyeon-dong
Bundang-gu, Seongnam-si
Gyeonggi-do, 436-746
Phone: +82-31-780-9120
Fax: +82-31-780-9394
Email: hankj@kfri.re.kr

Ms KIM Yun-Hee
Assistant Director
Bilateral Negotiation and Cooperation Division
Ministry for Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
Government Complex
Gwacheon-city, Gyunggi-do
Korea, 427-719
Phone: +82-2-500-1876
Fax: +82-2-504-6659
Email: likerucy@korea.kr

Mrs KWAK Hyo-Sun
Deputy Director
Food Microbiology Division
Korea Food and Drug Administration
National Institute of Food and Drug Safety
Evaluation
#194, Tongil-ro, Eunpyeng-gu
Seoul, 122-704
Phone: +82-2-380-1682
Fax: +82-2-355-6036
Email: kwakhyos@korea.kr

Ms LIM Se Hee
Deputy Director
Division of Food Policy
Ministry for Health and Welfare
75 Yulgong-ro, Jongno-gu
Seoul, 110-793
Phone: +82-2-2023-7785
Fax: +82-2-2023-7780
Email: lsh32@korea.kr

Ms NOH Bo-Young
Research Scientist
Korea Food Research Institute
#516, Baekhyeon-dong
Bundang-gu, Seongnam-si
Gyeonggi-do, 436-746
Phone: +82-31-780-9351
Fax: +82-31-780-9154
Email: bynoh@kfri.re.kr

Mr PARK Jaewoo
Assistant Director
National Veterinary Research and Quarantine
Service
Ministry of Food, Agriculture, Forestry and
Fisheries
480 Anyang 6-dong
Manan-gu, Anyang
Gyeonggi-do
Phone: +82-31-467-1986
Fax: +82-31-467-1989
Email: jwparkdvm@korea.kr

Ms PARK Jooyoun
Senior Researcher
Korea Food and Drug Administration
#1940 Tongil-ro
Eunpyung-gu
Seoul, 122-713
Phone: +82-2-380-1727
Fax: +82-2-388-6396
Email: soul486@korea.kr

Mr PARK SeongSoo
Senior Scientist
Korea Food and Drug Administration
#1940 Tongil-ro, Eunpyung-gu
Seoul, 122-713
Phone: +82-2-380-1565
Fax: +82-2-380-2416
Email: sspark65@korea.kr

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Ms Octavia CERCHEZ
Counsellor
Permanent Mission of Romania to UN Office
and other International Organizations in
Switzerland
6- Chemin de la Perriere
1223 Cologny - Geneve
Phone: +0227521090
Fax: +022 7522976
Email: octavia.cerchez@romaniaunog.org

Mr Flavio PIRONEA
 Second Secretary
 Permanent Mission of Romania to UN Office
 and other International Organizations in
 Switzerland
 6- Chemin de la Perriere
 1223 Cologny - Geneve
 Phone: +0227521090

**RUSSIAN FEDERATION –
 FÉDÉRATION DE RUSSIE –
 FEDERACIÓN DE RUSIA**

Mrs Khamzina ALEXANDRA
 Scientist
 Russian Federal Research Institute of Fishery
 and Oceanography (VNIRO)
 17 V.Krasnoselskaya
 Moscow

Mr Anatoly PAVLOV
 Counsellor
 Permanent Mission of the Russian Federation in
 Geneva
 Phone: +022 7331870
 Fax: +022 7347044
 Email: Pavlov.anatoly@sunrise.ch

Mr Marat BERDYEV
 Counsellor
 Permanent Mission of the Russian Federation in
 Geneva
 Phone: +022 7331870
 Email: berdyev@mail.ru

Mrs Elena ZHIRYAEVA
 North-West Academy of State
 St Petersburg
 Email: enaonline@inbox.ru

RWANDA

Dr Cyubahiro Mark BAGABE
 Director-General
 Rwanda Bureau of Standards
 P.O. Box 7099
 Kigali
 Phone: +250 788304197
 Fax: +250 252 583305
 Email: info@rbs.org.rw
 mark.bagabe@rbs.org.rw

SAMOA

Ms Unasa Iulia PETELO
 Codex Contact Point
 Assistant Chief Executive Officer
 Fair Trading and Codex Development Division
 Ministry of Commerce, Industry and Labour
 4th Floor ACC House
 Apia
 Phone: +685 20441/24084
 Fax: +685 20443
 Email: iulia.petelo@mcil.gov.ws
 codex.samoa@mcil.gov.ws

**SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE -
 ARABIA SAUDITA**

Mr Nabil A. MOLLA
 Governor
 Saudi Arabian Standards Organization (SASO)
 P.O. Box 3437
 Riyadh 11471
 Phone: +966 14520069
 Fax: +966 14520086
 Email: molla@saso.org.sa

Mr Mohammed I. AL-HADLAQ
 Director
 Agriculture and Food Products Department
 Saudi Arabian Standards Organization (SASO)
 P.O. Box 3437
 Riyadh 11471
 Phone: +966 14520166
 Fax: +966 14520167
 Email: alhadlaq7777@saso.org.sa

Prof Ibrahim AL-MOHIZEA
 Vice Executive President for Food Affairs
 Saudi Food and Drug Authority
 3292 Northern Ring Road
 Alnafel Area
 Riyadh 13312 -6288
 Phone: +966 1275 9222 (2204)
 Fax: +966 1275 7238
 Email: imohizea@sfda.gov.sa

Dr Salah A. AL-MAIMAN
 Consultant on Food Affairs
 Saudi Food and Drug Authority
 3292 Northern Ring Road
 Alnafel Area
 Riyadh 13312 -6288
 Phone: +966 1275 9222 (3355)
 Fax: +966 1275 1282
 Email: samaiman@sfda.gov.sa

Mr Hamad A. AL-KANHAL
 Consultant on Food Affairs
 Saudi Food and Drug Authority
 3292 Northern Ring Road
 Alnafel Area
 Riyadh 13312 -6288
 Phone: +966 1275 9222(2284)
 Fax: +966 12105643
 Email: HAKanhal.c@sFDA.gov.sa

Mr Abdel Aziz BIN IBRAHIM AL ZAMIL
 Director of Plant and Pesticides Division
 National Centre for Agricultural Research
 and Animal Resources
 Riyadh

SINGAPORE - SINGAPOUR - SINGAPUR

Dr CHEW Siang Thai
 Deputy Chief Executive Officer and Director-
 General of
 Agri-Food and Veterinary Services
 Agri-Food and Veterinary Authority
 5 Maxwell Road
 Tower Block
 MND Complex, #04-00
 Singapore 069110
 Phone: +65 6325 7600
 Fax: +65 6220 6068
 Email: chew_siang_thai@ava.gov.sg

Dr YAP Him Hoo
 Director
 Regulatory Administration Department
 Agri-Food and Veterinary Authority
 5 Maxwell Road
 Tower Block
 MND Complex, #18-00
 Singapore 069110
 Phone: +65 6325 7836
 Fax: +65 6220 6068
 Email: yap_him_hoo@ava.gov.sg

Dr WONG Kwok Onn
 Assistant Director, Risk Analysis and Standards
 Division
 Agri-Food and Veterinary Authority
 5, Maxwell Road
 Tower Block
 MND Complex #18-00
 Singapore 069110
 Phone: +65 6325 1213
 Fax: +65 6324 4563
 Email: wong_kwok_onn@ava.gov.sg

SLOVAKIA - SLOVAQUIE - ESLOVAQUIA

Dr Zuzana BIROSOVA
 Director of Food Safety and Nutrition
 Department
 National Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture
 Dobrovicova 12
 81266 Bratislava
 Phone: +4212 59266 572
 Fax: +4212 59266 704
 Email: zuzana.birosova@land.gov.sk
 codex@land.gov.sk

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Ms Blaza NAHTIGAL
 Codex Alimentarius Contact Point
 Food Safety Directorate
 Ministry of Agriculture, Forestry and Food
 Dunajska 22
 SI- 1000 Ljubljana
 Phone: +386 1 478 9398
 Fax: +386 1 478 9055
 Email: blaza.nahtigal@gov.si

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD - SUDÁFRICA

Dr Boitshoko Rakubu NTSHABELE
 Director
 Food Safety and Quality Assurance
 Department of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Private Bag X 343
 Pretoria, South Africa, 0001
 Phone: +27 12 319 7304
 Fax: +27 12 319 6764
 Email: DFSQA@daff.gov.za

Mr Gideon Johannes JOUBERT
 Specialist
 National Regulator for Compulsory
 Specifications (NRCS)
 Phone: +27 12 428 6086
 Fax: +27 12 428 6466
 Email: joubergj@nrCS.org.za

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Sra. Nuria GARCIA TEJEDOR
 Jefe de Servicio
 Subdirección General de Gestion de Riesgos
 Alimentarios
 Agencia Española de Seguridad Alimentaria y
 Nutrición
 Ministerio de Sanidad y Política Social
 Alcalá 56- Despacho 451
 28071 Madrid
 Phone: +91 338 0487
 Fax: +91 338 0169
 Email: ngarcia@msps.es

SRI LANKA

Dr T.B. Ananda JAYALAL
 Ministry of Health
 Suwasinpaya
 No.385 Rev.Baddegama Wimalawansa Thero,
 Mawatha
 Colombo 10
 Phone: +41 767747593
 Fax: +41 22 791 3111
 Email: jayalalt@who.int

Dr Gnanasiri Weliwe Wickrama PATHIRANA
 Director
 Environmental and Occupational Health and
 Food Safety
 Ministry of Health
 "Suwasiripaya", No. 385
 Rev. Baddegama Wimalawansa Thero
 Mawatha
 Colombo 10
 Phone: + (9411)2672004
 Fax: + (9411)2672004
 Email: direoh@health.gov.lk

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Dr Mohammed Abdel Razig ABDEL AZIZ
 Under Secretary
 Ministry of Animal Resources and Fisheries
 P.O. Box 293
 Khartoum
 Phone: +249 183 478071
 Fax: +249 183 475996
 Email: marazig@hotmail.com

Mr Mohamed OSMAN IBRAHIM
 Director-General
 Sudanese Standard and Metrology Organization
 Sudan Elba Lidia Street
 P.O. Box: 13753
 Khartoum
 Phone: +249912207959
 Fax: +249183675726

Mohamed RAHBA ABDALLA
 Reporter of National CODEX Committee

SWAZILAND - SWAZILANDIA

Ms Dudu Emmah DUBE
 Principal Environmental Health Officer
 Ministry of Health
 P.O. Box 5
 Mbabane
 Phone: +268 76629280
 Fax: +268 74047420
 Email: duduzdube@yahoo.co.uk

Mr Richard Mfana MAMBA
 Chief Health Inspector
 Municipal Council of Manzini
 P.O. Box 418 Manzini
 Phone: +268 76171298
 Fax: +268 76171298
 Email: bafanamamba@yahoo.co.uk

Mrs Phindile Priscilla DLAMINI
 Quality Assurance Officer
 Technical Regulations
 Ministry of Commerce, Industry and Trade
 P.O. Box 451 Mbabane
 Phone: +268 4047509/6046408
 Email: pri_dlamini@yahoo.com

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Mrs Kerstin JANSSON
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture
 Fredsgatan 8
 SE-10333 Stockholm
 Email: kerstin.jansson@agriculture.ministry.se

Ms Carmina IONESCU
 Codex Coordinator
 Food Standard Department
 National Food Administration
 Box 622
 S-751 26 Uppsala
 Phone: +46 (0)18 17 55 00
 Email: caio@slv.se

Ms Susanne CARLSSON
 Head of Department
 Food Standards Department
 National Food Administration
 Box 622
 SE-751 26 Uppsala
 Phone: +46 18 17 56 05
 Email: suca@slv.se

Mr Erik RINGBORG
Team for Global Programmes
Department for Development Partnerships
Swedish International Development
Cooperation Agency (Sida)
Valhallavägen 199
SE-105 25 Stockholm
Phone: + 46 8 698 5565
Email: erik.ringborg@sida.se

Mrs Catharina ROSQVIST
Senior Administrative Officer
Ministry of Agriculture
Fredsgatan 8
103 33 Stockholm
Phone: +46 8 405 37 82
Fax: +46 8 20 64 96
Email:
catharina.rosqvist@agriculture.ministry.se

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Mrs Awilo OCHIENG PERNET
Responsible Codex Alimentarius
International Nutrition and Food Safety Issues
Division of International Affairs
Federal Office of Public Health
CH-3003 Bern
Switzerland
Phone: +41 31 3220041
Fax: +41 31 3229574
Email: awilo.ochieng@bag.admin.ch

Mr Martin MÜLLER
Scientific Advisor
Division of International Affairs
Swiss Federal Office of Public Health
Post Box, CH-3003 Bern
Phone: +41 31 3249316
Fax: +41 31 3221131
Email: martin.mueller@bag.admin.ch

Mrs Héloïse CALAME
Intern
Division of International Affairs
Swiss Federal Office of Public Health
Post Box, CH-3003 Bern
Phone: +41 31 3241595
Fax: +41 31 3221131
Email: heloise.calame@bag.admin.ch

Mr Beat LEINGRUBER
State Secretariat for Economic Affairs, Seco
Non-Tariff Measures
Post Box, CH-3003 Bern
Phone: +41 31 3222409
Fax: +41 31 3240954
Email: beat.leingruber@seco.admin.ch

Mrs Giuseppina PAGANO
International Sustainable Agriculture Unit
Federal Office of Agriculture
Post Box, CH-3003 Bern
Phone: +41 313222554
Fax: +41 31 3222634
Email: giuseppina.pagano@blw.admin.ch

Mr Jean VIGNAL
Member of the Swiss National Codex
Committee
Nestec Ltd.
Phone: +41 21 9243501
Fax: +41 21 9244547
Email: jean.vignal@nestle.com

Dr Hervé NORDMANN
Director
Scientific and Regulatory Affairs
Ajinomoto Switzerland AG
En Crochet
CH- 1143 Apples
Phone: +41 (0) 21 8003763
Fax: +41 (0) 21 8004087
Email: herve.nordmann@ajinomoto.com

Mrs Afsaneh MOHAMMADSHAFII
Participant Codex Committee on Contaminants
in Foods
Nestec Ltd
Avenue Nestlé 55
CH-1800 Vevey
Phone: +41 21 9243982
Fax: +41 21 9244547
Email: afsaneh.shafii@nestle.com

Mr Philippe PITTET
Participant CCFL and CCNFSDU
Nestec Ltd
Avenue Nestlé 55
CH-1800 Vevey
Phone: +41 21 9244264
Fax: +41 21 9244547
Email: philippe.pittet@nestle.com

**SYRIAN ARAB REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE -
REPÚBLICA ÁRABE SIRIA**

Mr Abdulrazzak ALHOMSI AJJOUR
Director of Alimentary Department at SASMO
and Secretariat of NCCP
Syrian Arab Organization for Standardization
and Metrology (SASMO)
P.O. Box 11836
Damascus
Phone: +963114529825/+963113712214
Fax: +963 11 4528214
Email: homsi55@gmail.com
codex-sy@sasmo.net

Mr Nedal ADRA
Syrian Arab Organization for Standardization
and Metrology (SASMO)
P.O. Box 11836
Damascus

**TAJIKISTAN - TADJIKISTAN -
TAYIKISTÁN**

Mr Kosim KURBONOV
Senior Epidemiologist
Codex Contact Point for Tajikistan
State Sanitary and Epidemiological
Surveillance Service
Ministry of Health
8 Chapaeva Street
Dushanbe
Phone: +992 918 503274
Fax: +992 37 2274947
Email: kosim.kurbonov@gmail.com

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Mr Montri KLITSANEEPHAIBOON
Deputy Secretary-General
National Bureau of Agricultural Commodity
and Food Standards
50 Phaholyothin Road
Ladyao, Chatuchak
Bangkok 10900
Phone: +662 5612277
Fax: +662 561 3373
Email: montri@acfs.go.th

Prof.Dr Kraissid TONTISIRIN
Senior Advisor
National Bureau of Agricultural Commodity
and Food Standards
50 Phaholyothin Road
Ladyao
Chatuchak, Bangkok 10900
Phone: +66-2-441-9740
Fax: +66-2-938-3604
Email: Kraissid.tontisirin@gmail.com
raktt@mahidol.ac.th

Mr Pisan PONGSAPITCH
National Bureau of Agricultural Commodity
and Food Standards
50 Phaholyothin Road
Ladyao
Chatuchak, Bangkok 10900
Phone: +66 2 561 2277 ext 1421
Fax: +66 2 561 3357
Email: pisan@acfs.go.th

Ms Chitra SETTAUDOM
Senior Expert in Food Standards
Food and Drug Administration
Ministry of Public Health
Nonthanburee 11000
Phone: +66 2 5907140
Fax: +66 2 5918446
Email: schitra@fda.moph.go.th

Mr Nat ONSRI
President
Thai Food Processors' Association
170/21-22 Ocean Tower I Bldg
Rachadaphisek Rd
Klongtoey
Bangkok 10110
Phone: +662 261 2684-6
Fax: +662 261 2996-7
Email: thaifood@thaifood.org

Mr Panisuan JAMNARNWEJ
President
Thai Frozen Foods Association
92/6, 6th Floor
Sathorn Thani Bldg II
North Sathorn Road
Bangkok, Silom 10500
Phone: +662 235 5622-4
Fax: +662 235 5625
Email: thai-frozen@thai-frozen.or.th

Mr Boonpeng SANTIWATTANATAM
Board of Director
The Federation of Thai Industries
Queen Sirikit National Convention Center
Zone C, 4th Fl.,
60 New Rachadapisek Rd., Klongtoey
Bangkok 10110
Phone: +66 (0) 3451167
Fax: +66 (0) 3451281-3
Email: boonpeng@cpf.co.th

Mrs Chutiwan JATUPORNONG
Standards Officer
Office of Commodity and System Standards
National Bureau of Agricultural Commodity
and Food Standards
50 Phaholyothin Road
Ladyao, Chatuchak
Bangkok 10900
Phone: +66 2 561 2277
Fax: +66 2 561 3373
Email: chutiwan@acfs.go.th

TOGO

Dr Tchala KAZIA
Ministère de l'agriculture
Lomé
Phone: +00228 2254118
Fax: +00228 2251559
Email: kaziatchala@yahoo.fr/itra@cafe.tg

TONGA

Dr. Viliami Toalei MANU
Acting Director
Codex Contact Point
Research and Extension Division
Ministry of Agriculture, Food, Forestry and
Fisheries
P.O. Box 14
Nuku'alofa
Phone: +676 23038
Fax: +676 24271
Email: mafsoils@kalianet.to

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ

M Mohamed Chokri REJEB
Directeur Général
Centre Technique de l'agro-alimentaire
Ministère de l'Industrie, et de la technologie
12, rue de l'usine
2035 CHARGUIA II - TUNISIE
Phone: (00216) 71 940358
Fax: (00216) 71 941080
Email: ctaa@topnet.tn

Mme Thouraya ANNABI ATTIA
Direction du Contrôle Sanitaire des Produits
Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et
Environnemental des produits
Ministère de la Santé Publique
2, rue Ibn Nadim
Monplaisir, Tunis
Phone: + 216 71 901 835
Fax: + 216 71 909 233
Email: thouraya.attia@rns.tn

Mme Melika HERMASSI
Directeur
Centre Technique de l'agro-alimentaire
12, rue de l'usine - 2035 CHARGUIA II
Phone: (00216) 71 940198
Fax: (00216) 71 941080
Email: codextunisie@topnet.tn

Mme Alya MAHJOUR
Directeur Général
Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et
Environnemental des produits
Ministère de la Santé Publique
2 rue Ibn Nadim
Monplaisir, Tunis
Phone: + 216 71 901 835
Fax: + 216 71 909 233
Email: zarrouk.alya@rns.tn

M Mabrouk NEDHIF
Directeur
Direction de l'hygiène du milieu et de la
protection de l'environnement
Ministère de la Santé Publique
Tunis
Phone: +0021671576115
Fax: +0021672576060
Email: mabrouk.nedhif@rns.tn

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Prof. Dr Uygun AKSOY
Agricultural Engineer
Ege University Department of Agricultural
Engineering
Ege Üniversitesi Ziraat Fakültesi Bahçe
Bitkileri Bölümü 35100 Bornova
Izmir
Phone: +90-05325513846
Fax: +90-232 388 18 65
Email: uygun.aksoy@ege.edu.tr
uygun.aksoy@gmail.com

Dr Betül VAZGEÇER
 Engineer
 General Directorate of Protection and Control
 Ministry of Agriculture and Rural Affairs
 Tarım ve Köyisleri Bakanlığı
 Koruma ve Kontrol Genel Müdürlüğü, Akay
 Cad. No:3
 Bakanlıklar
 Ankara
 Phone: +90-312 4174176 ext6202
 Fax: +90-312 4254416
 Email: betulv@kkgm.gov.tr

Mrs Çigdem KILIÇKAYA
 Head of Department
 Undersecretariat for Foreign Trade
 General Directorate of Standardization
 Dis Ticaret Müstesarlığı İnönü Bulvarı
 Emek
 Ankara
 Phone: +90-312 2125897
 Fax: +90-312 2126864
 Email: kilickayac@dtm.gov.tr

Mr Menase GABAY
 Exporter
 Aegean Exporters Associations
 Atatürk Cad. No:382 35220 Alsancak
 Izmir
 Phone: +90-232 488 60 30
 Fax: ++90-232 488 61 80
 Email: gabay@gabayfig.com

Mrs Sevim APAYDIN
 Engineer
 Undersecretariat of the Prime Ministry For
 Foreign Trade-General Directorate of
 Standardization
 T.C. Basbakanlık Dis Ticaret Müstesarlığı
 İnönü Bulvarı No:36 06510 Emek
 Ankara
 Phone: +90-312 204 80 81
 Fax: +90-312 212 68 64
 Email: apaydins@dtm.gov.tr

Mr Mustafa BIÇER
 Assistant Foreign Trade Specialist
 Undersecretariat of the Prime Ministry For
 Foreign Trade-General Directorate of Exports
 T.C. Basbakanlık Dis Ticaret Müstesarlığı
 İnönü Bulvarı No:36 06510 Emek
 Ankara
 Phone: +90-312 204 76 90
 Fax: ++90-312 212 88 81
 Email: bicerm@dtm.gov.tr

Mr Necdet KÖMÜR
 Department Manager
 Aegean Exporters Associations
 Atatürk Cad. No:382 35220 Alsancak
 Izmir
 Phone: +90-232 488 60 30
 Fax: ++90-232 488 61 80
 Email: n.komur@egebirlilik.org.tr

UGANDA - OUGANDA

Dr Terry Epaphura KAHUMA
 Executive Director
 Uganda National Bureau of Standards
 Plot M217, Nakawa Industrial Area
 P.O. Box 6329 Kampala
 Phone: +256 414222367
 Fax: +256 414 286123
 Email: tkahuma@unbs.go.ug

Mr Samuel Godfrey Lutalo BALAGADDE
 Head Imports Inspectionr
 Uganda National Bureau of Standards
 Plot M217 Nakawa Industrial Area
 P.O. Box 6329
 Kampala
 Phone: +256 414 222367
 Fax: +256 414 286123
 Email: samuel.balagadde@unbs.go.ug

Mr Geoffrey MUSINGUZI
 Assistant Lecturer
 Makerere University
 School of Public Health
 Kampala
 Email: mgeof2002@yahoo.co.ug

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Mr Mike O'NEILL
 Senior Executive Officer
 EU and International Strategy
 Food Standards Agency
 Aviation House
 125 Kingsway
 London W2CB 6NH
 Phone: +44 20 7276 8664
 Fax: +44 20 7276 8104
 Email: mike.oneill@foodstandards.gsi.gov.uk

Mr Andy SMITH
 Head of EU and International
 Food Standards Agency
 Aviation House
 125 Kingsway
 London W2CB 6NH
 Phone: +442072768183
 Email: andy.smith@foodstandards.gsi.gov.uk

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -
REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Mr Linus Chenya GEDI
Chairman
National Codex Coordinating Committee
Food Technologist
Small Industries Development Organization
Mfaume/Fire Road
Upanga
P.O. Box 2476
Dar-es-Salaam
Phone: +255 22 2151383/+255 754026652
Fax: +255 22 2151383
Email: gedilinus@gmail.com
wed@sidogo.tz

Dr Claude John Shara MOSHA
Chief Standards Officer
Head, Agriculture and Food Section
Tanzania Bureau of Standards
P.O. box 9524
Dar-es-Salaam
Phone: +255 713324495/765087187
Fax: +255 222450959
Email: cjsmoshar@yahoo.co.uk
claudemosha@tbstz.org

Mr Leandri KINABO
Chief Standards Officer
Head
Process Technology Standards Department
Tanzania Bureau of Standards
P.O.Box 9524
Dar-es-Salaam
Phone: +255 713 261244/+255 22 2450206
Fax: +255 22 2450959
Email: kinabols@yahoo.com
leandri.kinabo@tbstz.org

Mr Faustine Kaswahili MASAGA
Chief Standards Officer
Tanzania Bureau of Standards
P.O Box 9524
Dar-es-Salaam
Phone: +255-22-2450206/255-22-2450298
Fax: +255-22-2450959
Email: fmasaga@yahoo.co.uk
faustine.masaga@tbstz.org

**UNITED STATES OF AMERICA –
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE -
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Ms Karen STUCK
United States Codex Manager
Food Safety and Inspection Service
United States Department of Agriculture
Room 4861 South Bldg.
Washington, D.C. 20250
Phone: +1 202 205 7760
Fax: +1 202 720 3157
Email: Karen.stuck@osec.usda.gov

Dr H. Michael WEHR
Codex Manager
International Affairs Staff
Center for Food Safety and Applied Nutrition
U.S. Food and Drug Administration
5100 Paint Branch Parkway
College Park, MD 20740
United States of America
Phone: +1 301 4361724
Fax: +1 301 436 2618
Email: michael.wehr@fda.hhs.gov

Ms Barbara MCNIFF
Senior International Issues Specialist
United States Codex Office
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
12th and Independence S.W.
Washington, D.C.20250
United States of America
Phone: +1 202 690 4719
Fax: +1 202 720 3157
Email: Barbara.mcniff@fsis.usda.gov

Mr Richard CAPWELL
Deputy Director
International Regulations and Standards
Division
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Ave., SW
Washington, D.C. 20250
United States of America
Phone: +1 202 720 7054
Fax: +1 202 720 0433
Email: Rick.Capwell@fas.usda.gov

Ms Camille BREWER
Director
International Affairs Staff
Center for Food Safety and Applied Nutrition
U.S. Food and Drug Administration
5100 Paint Branch Parkway
College Park, MD 20740
Phone: +1 301 436 1723
Fax: +1 301 436 2618
Email: Camille.Brewer@fda.hhs.gov

Ms Jane DOHERTY
Director
Sanitary and Phytosanitary Affairs
Office of the United States Trade
Representative
Executive Office of the President
Washington, D.C. 20508
Phone: +202 395 9615
Fax: +202 395 4579
Email: Jane_doherty@ustr.eop.gov

Dr José Emilio ESTEBAN
Scientific Advisor for Laboratory Services and
Research
Office of Public Health Science
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
950 College Station Road
Athens, GA 30605
950 College Station Road
Athens, GA 30605
Phone: +706 546 3429
Fax: +706 546 3428
Email: emilio.esteban@fsis.usda.gov

Ms Mary Lou VALDEZ
Associate Commissioner for International
Programs
Food Drug Administration
10903 New Hampshire Avenue
Building 31, Room 3426
Silver Spring, MD 20993
United States of America
Phone: +301 796 8400
Fax: +301 595 5063
Email: Marylou.valdez@fda.hhs.gov

Ms V. Eileen D. HILL
Lead International Economist
Office of Multilateral Affairs
International Trade Administration
U.S. Department of Commerce
14th Street and Constitution Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20230
United States of America
Phone: +1 202 482 5276
Fax: +1 202 482 5939
Email: Eileen.Hill@trade.gov

Ms Mary Frances LOWE
Senior Program Advisor
Office of Pesticide Programs
U.S. Environmental Protection Agency
Mail Code 7506 P
1200 Pennsylvania Avenue NW
Washington D.C. 20460
United States of America
Phone: +703 305 5689
Fax: +703 308 1850
Email: lowe.maryfrances@epa.gov

Mr Kurt SEIFARTH
Senior Agricultural Attaché
United States Mission to the European Union
Rue Zinner 13
B-10000 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 508 2765
Fax: +32 2 511 0918
Email: kurt.seifarth@fas.usda.gov

Dr Steven VAUGHN
Director
Office of New Animal Drug Evaluation
U.S. Food and Drug Administration
Office of New Animal Drug Evaluation
Center for Veterinary Medicine
7520 Standish Place, MPN #1
Rockville, Maryland 20855
United States of America
Phone: +240 276 8306
Fax: +240 276 9538
Email: steven.vaughn@fda.hhs.gov

Mr Kenneth LOWERY
International Issues Analyst
U.S. Codex Office
Room 4861 South Bldg.
U.S. Department of Agriculture
12th and Independence S.W.
Washington, D.C. 20250
United States of America
Phone: +202-690-4042
Fax: +202-720-3157
Email: Kenneth.lowery@fsis.usda.gov

Mr Kyd BRENNER
Partner
DTB Associates, LLP
901 New York Avenue, N.W - Box 12.
Washington, D.C. 20001
United States of America
Phone: + 202 684 2508
Fax: + 202 684 2234
Email: Kbrebner@dtbassociates.com

Mr Carlos CELESTINO
Counsel, Food Ingredients, Excipients and
Dietary Supplements
United States Pharmacopeia
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: +301 230 6329
Fax: +301 998 6798
Email: cmc@usp.org

Ms Marsha A. ECHOLS
Washington Counsel
National Association for the Speciality Foods
Trade, Inc.
3286 M Street, N.W.
Washington, D.C. 20007
United States of America
Phone: +202 625 1451
Fax: +202 625 9126
Email: mechols@earthlink.net

Mr David P. LAMBERT
Principal
Lambert Associates
5105 Yuma Street, N.W.
Washington, D.C. 20016
United States of America
Phone: +1 202 966 5056
Fax: +1 202 966 5094
Email: lambertdp@yahoo.com

Mr Richard D. WHITE
Consultant
United States Soybean Export Council
406 169th CT NE
Bradenton, Florida 34212
United States of America
Phone: +703 304 0424
Email: rwhite@rdwglobal.com

Mr James Cedric GRIFFITHS
VP, Food Dietary Supplement and Excipient
Standards
United States Pharmacopeia
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: +301-998-6811
Fax: +301-816-8157
Email: jg@usp.org

Ms Lisa CRAIG
Director, Regulatory Affairs
Abbott Nutrition
625 Cleveland Avenue
Columbus, OH 43215
Phone: +614 624 3696
Fax: +614 727 3696
Email: lisa.craig@abbott.com

Ms Katherine NISHIURA
Senior Agricultural Attaché
United States Mission
Route de Pregny, 11
Chambesy
Phone: +022 749 5223
Email: katherine.nishiura@fas.usda.gov

URUGUAY

Sr José Luis HEIJO PÓLITO
Director de División
Dirección Nacional de Industrias
Ministerio de Industria, Energía y Minería
Sarandi 690D, Montevideo 11000
Phone: +59829163551
Fax: +59829163651
Email: jose.heijo@dni.miem.gub.uy

Sr Gabriel BELLÓN MARRAPODI
Consejero del Servicio Exterior
Representación Permanente del Uruguay ante la
Organización Mundial del Comercio
65, rue de Lausanne
1202 Ginebra
Phone: +4122.732.83.66
Fax: +4122.731.56.50
Email: gabriel.bellon@urugi.ch

UZBEKISTAN - OUZBÉKISTAN - UZBEKISTÁN

Mr Rakhimov BAKHODIR
Leading Specialist of Sanitary Department
Administrative Board of Sanitary-
Epidemiologic Supervision
Ministry of Health
Navoy Str., 12
Tashkent
Email: rakhimov@med.uz

VANUATU

Mrs Shirley LABAN
Acting Manager
Environment Health Unit
Department of Public Health
PMB 9009
Port Vila
Phone: +00678 22512
Fax: +00678 25438
Email: sloban@vanuatu.gov.va

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE
BOLIVARIENNE DU) –
VENEZUELA (REPÚBLICA BOLIVARIANA
DE)**

Sr Mezu MILTON
Consejero
Mission of Venezuela
Geneva
Phone: +022 9496533
Email: josemeezarr@gmail.com

Sr José Leonel LOBO RODRIGUEZ
Support Officer
Mission of Venezuela
Geneva
Phone: +022 7170953
Email: jose.lopez@ties.itu.int

VIET NAM

Mr HUNG LONG NGUYEN
Deputy General Director
Food Safety and Hygiene Department
Ministry of Health
135A Nui truc, Street
Hanoi
Phone: +844 38464489
Fax: +844 38463739
Email: nguyenhunglong@vfa.gov.vn

LE VAN BAM
Vice Director
Department of Science, Technology and
Environment
Ministry of Agriculture and Rural Development
No 2 Ngoc Ha Street
Ha Noi
Phone: (084)437332087
Fax: (084)438433637
Email: levanbam@gmail.com

Mr DANH TUYEN LE
Vice Director
National Institute of Nutrition
48b TangBatHo Str.
Hanoi
Phone: +844.38210049
Fax: +84439717885
Email: ledanhtuyen@dinhuong.org.vn

Mr NGUYEN VAN NHIEN
Head of Inspection Division
Vietnam Food Administration (VFA)
135 Nui Truc
Hanoi
Phone: +084989552154
Fax: +084438463739
Email: nhienttbyt@yahoo.com

Mr NGOC QUYNH VU
Director of Vietnam Codex Office
General Secretary of Vietnam National Codex
Committee
Vietnam National Codex Committee
70 Tran Hung Dao Street
Hanoi
Phone: +844 39426605
Fax: +844 38222520
Email: vnquynhcodex@tcvn.gov.vn

YEMEN - YÉMEN

Mr Marwan AL-SHAMI
Third Secretary
Permanent Mission of the Republic of Yemen
to the United Nations and other International
Organizations
Geneva

ZAMBIA - ZAMBIE

Mr Delphin Mwishu KINKESE
Chief Environmental Health Officer
Food Safety and Occupational Health
National Codex Focal Point
Ministry of Health
Ndeke House
P.O. Box 30205
Lusaka
Phone: +260 211 253040/5
Fax: +260 211 252244
Email: dmkinkeese@gmail.com

ZIMBABWE

Mr Munyaradzi Livingstone MUSIYAMBIRI
Director, Government Analyst
Government Analyst Laboratory
Ministry of Health
P.O. Box CY 231
Causeway
Harare
Phone: +263 712 874588
Fax: +263 4708527
Email: mlmusiyambiri@yahoo.com

Mr Fredy CHINYAVANHU
Deputy Director-Food Control
Government Analyst Laboratory
Ministry of Health and Child Welfare
P.O. Box Cy231 Causeway
Harare
Phone: +263 4 792026/7/+263 912 426 084
Fax: + 263 4 705 261
Email: fchinyavanhu@healthnet.org.zw
fchinyavanhu@hotmail.com

**UNITED NATIONS AND OTHER RELATED ORGANIZATIONS
NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS APPARENTES
NACIONES UNIDAS Y OTRAS ORGANIZACIONES AFINES**

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE
ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL DE
ENERGÍA ATÓMICA**

Mr David Henry BYRON
Section Head
Food and Environment Production Section
Joint FAO/IAEA Division on Nuclear Techniques
in Food and Agriculture
Wagramer Strasse 5
PO Box 100
1400 Vienna
Austria
Phone: +43 (1) 2600-21638
Fax: +43 (1) 26007
Email: d.h.byron@iaea.org

**UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS**

Dr Manjit DHOORIA
Chief Rations Unit
United Nations Mission in Sudan
Alkhatem Road
Khartoum
Sudan
Phone: +249 0187088847
Email: dhooria@un.org

**UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE
AND DEVELOPMENT
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE
COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS
SOBRE COMERCIO Y DESARROLLO**

Ms Karolina KOSTECKI
UNCTAD
Special Unit on Commodities
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Email: karolina.kostecki@unctad.org

Mr Amos TAPORAIE
UNCTAD
Special Unit on Commodities
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Email: amos.taporaie@unctad.org

**WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO**

Mrs Gretchen STANTON
Senior Counsellor
Agriculture and Commodities Division
World Trade Organization
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 21
Phone: +41 227395086
Fax: +41 22 7395760
Email: gretchen.stanton@wto.org

Mrs Serra AYRAL
Counsellor
Agriculture and Commodities Division
World Trade Organization
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 21
Phone: +41 22 7395465
Fax: +41 22 7395760
Email: serra.ayral@wto.org

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES**

**AFRICAN UNION
UNION AFRICAINE
UNIÓN AFRICANA**

Mr Raphael COLY
PAN-IPSO Coordinator
African Union
Inter African Bureau for Animal
Resources (AU-IBAR)
P.O. Box 30786
00100 Nairobi
Phone: +254 203 674000
Fax: +254 203 674341
Email: Raphael.Coly@au-ibar.org

**INTERNATIONAL INSTITUTE OF
REFRIGERATION
INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID
INSTITUTO INTERNACIONAL DEL FRÍO**

M Xavier MEIGNIEN
Directeur délégué
Institut International du Froid
177, Boulevard Malesherbes
75017 Paris
France
Phone: +33 142273235
Fax: +33 147631798
Email: x.meignien@iifir.org

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR
COOPERATION ON AGRICULTURE
INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
INSTITUTO INTERAMERICANO DE
COOPERACIÓN PARA LA AGRICULTURA**

Dr. Ricardo MOLINS
Director, Sanidad Agropecuaria e Inocuidad
de Alimentos
Instituto Interamericano de Cooperación
para l'Agricultura
Apartado 55-2200
San José
Vázquez de Coronado
San Isidro 11101
Phone: (506) 2216 0184
Fax: (506) 2216 0173
Email: ricardo.molins@iica.int

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF
LEGAL METROLOGY
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
MÉTROLOGIE LÉGALE
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE
METROLOGÍA LEGAL**

Mr Willem KOOL
BIML Assistant Director
International Organization of Legal Metrology (OIML)
11, rue Turgot
75009 Paris - France
Phone: +00 33 1 48 78 57 82
Fax: +00 33 1 42 82 17 27
Email: Willem.Kool@oiml.org

Ing. Erick BOLAÑOS
Especialista en Sanidad Agropecuaria e
Inocuidad de los Alimentos
Instituto Interamericano de Cooperación para
l'Agricultura
Apartado 55-2200
San José
Vázquez de Coronado
San Isidro 11101

**ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANIZACIÓN PARA LA COOPERACIÓN
Y EL DESARROLLO ECONÓMICOS**

Mr Ran BEN-DAVID
OECD, TAD, Agricultural Codes and Schemes
2, Rue Andre-Pascal, 75775
Paris Cedex 16
France

Mr Csaba Peter GASPAR
Agricultural Policy Analyst
OECD, TAD, Agricultural Codes and Schemes
2, Rue Andre-Pascal, 75775
Paris Cedex 16
France
Phone: +33 (0) 1 45 24 95 53
Fax: +33 (00) 1 44 30 61 17
Email: csaba.gaspar@oecd.org

**WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL
HEALTH
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ANIMALE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE SANIDAD
ANIMAL**

Dr Bernard VALLAT
Director-General
World Organisation for Animal Health (OIE)
12, rue de Prony
75017 Paris
Phone: +33 (0) 1 44151888
Fax: +33 (0) 1 42670987
Email: oie@oie.int

Dr Gillian MYLREA
Chargée de Mission
International Trade Department
World Organisation for Animal Health (OIE)
12, Rue de Prony
75017 Paris
Phone: +33 (0) 1 44151888
Fax: +33 (0) 142 670987
Email: g.mylrea@oie.int

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES**

**ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE
AVICULTURA**

Dr. J. Isidro MOLFESE
Observador por ALA al Codex Alimentarius
ALA - Asociación Latinoamericana de Avicultura
Arce 441 3F -
1426 Buenos Aires
Republica Argentina
Phone: +54 11 4774-4770
Fax: +54 9 11 4539-2595
Email: avicolatina@ciudad.com.ar

Dra. Simone MACHADO
Scientific Consultant
Rua Vieira dos Santos
No 252 A Centro Civico
Curitiba Pr-Brasil 80540
Phone: +55 41 92447425
Email: machado.sca@gmail.com

**ASSOCIATION OF AMERICAN FEED
CONTROL OFFICIALS**

Mr Tim HERRMAN
Professor and Director
Office of the Texas State Chemist
P.O. Box 3160
College Station
Texas 77841
United States of America
Phone: +979 8451121
Fax: +979 8452389
Email: tjh@otsc.tamu.edu

**ASSOCIATION OF EUROPEAN COELIAC
SOCIETIES
ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS COELIAQUES
EUROPÉENNES
ASOCIACIÓN DE SOCIEDADES CELÍACAS
EUROPEAS**

Ms Hertha DEUTSCH
Regulatory Affairs
AOECS Association Of European Coeliac
Societies
Anton-Baumgartner-Straße 44/C5/2302
A 1230 Vienna
Austria
Phone: +43-1-6671887
Fax: +43-1-6671887
Email: hertha.deutsch@gmx.at

**BIOTECHNOLOGY INDUSTRY
ORGANIZATION
ORGANISATION DE L'INDUSTRIE BIO
TECHNOLOGIQUE
ORGANIZACIÓN DE LA INDUSTRIA
BIOTECNOLÓGICA**

Ms Janet COLLINS
Senior Manager
Global Technology
Biotechnology Industry Organization
1201 Maryland Ave, SW Suite 900
Washington, D.C. 20024
United States of America
Phone: +202 7283622
Fax: +202 7283649
Email: janet.e.collins@usa.dupont.com

**CONSUMERS INTERNATIONAL
ORGANISATION INTERNATIONALE DES
UNIONS DE CONSOMMATEURS**

Mrs Ursula TRÜEB
Senior Representative
Swiss Consumer Organisations
Phone: +41 61 841 12 56/41 79 241 34 88
Fax: +41 61 841 12 56
Email: ursula.trueb@vtxmail.ch

Mr Paul ZWIKER
Scientific Advisor
Swiss Consumer Organization
Phone: +41 71 420 06 44/41 79 270 26 50
Fax: +41 71 420 06 43
Email: zwiker@bluewin.ch

**COUNCIL FOR RESPONSIBLE NUTRITION
CONSEJO PARA UNA NUTRICIÓN
RESPONSABLE**

Mr John HATHCOCK
Senior Vice-President
Scientific and International Affairs
Council for Responsible Nutrition
1828 L.St. NW, Suite 510
Washington D.C. 20036
United States of America
Phone: +1 202 204 7662
Fax: +1 202 204 7701
Email: jhathcock@crnusa.org

Mr Mark LE DOUX
 Chairman
 Natural Alternatives International
 1185 Linda Vista Drive
 San Marcos, California 92078
 United States of America
 Phone: +1 760 736 7742
 Fax: +1 760 591 9637
 Email: mledoux@nai-online.com

Mr John P. VENARDOS
 Senior Vice-President
 Worldwide Regulatory, Government and
 Industry Affairs
 Herbalife International of America, Inc.
 990 West 190th Street
 Torrance, California 90502
 Phone: +1 310 8512346
 Email: JohnV@Herbalife.com

Mr Mark MANSOUR
 Partner
 Bryan Cave LLP
 1155 F Street, N.W.
 Washington D.C. 20004
 United States of America
 Phone: +1 202 508 6019
 Fax: +1 202 220 7319
 Email: mark.mansour@bryancave.com

CROP LIFE INTERNATIONAL

Ms Lucyna KURTYKA
 Food Policy and International Organizations
 Monsanto Company
 1300 I Street, NW
 Washington, D.C. 20005
 Phone: +202 3832861
 Fax: +202 789 1748
 Email: lucyna.k.kurtyka@monsanto.com

Ms Sandra KELLER
 Regulatory Manager
 326 avenue Louise, box 35
 1050 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 5420410
 Fax: 32 2 542 0419
 Email: Sandra.keller@croplife.org

EUROPEAN FEED MANUFACTURERS' FEDERATION FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES FABRICANTS D'ALIMENTS COMPOSÉS

Mr Alexander DÖRING
 Secretary General
 European Feed Manufacturers' Federation
 223 Rue de la Loi
 Box 3, 1040 Brussels
 Phone: +32 2 2850050
 Fax: +32 2 230 5722
 Email: fefac@fefac.org/fefac@fefac.eu

EUROPEAN FOOD LAW ASSOCIATION ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LE DROIT DE L'ALIMENTATION

Mr Xavier LAVIGNE
 Member
 EFLA/AEDA
 rue de l'Association 50
 1000 Brussels
 Belgium,
 Phone: +32 2 2091142
 Fax: +32 2 2197342
 Email: secretariat@efla-aeda.org

EUROPEAN NETWORK OF CHILDBIRTH ASSOCIATION

Dr Lida LHOTSKA
 ENCA European Network of Childbirth
 Associations
 Codex Task Force Initiativ
 Liewensufank 20 rue de Contern 5955
 Itzig Luxemburg
 Phone: +00352 3605 97-13
 Email: info@liewensufank.lu

INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS

Mr William FISHER
 Vice-President
 Institute of Food Technologists
 1025 Connecticut Ave. NW, Suite 503
 Washington, D.C.20036
 Phone: +202 3304977
 Fax: +202 3155164
 Email: wfisher@ift.org

**INTERNATIONAL ALLIANCE OF
DIETARY/FOOD SUPPLEMENT ASSOCIATIONS**

Mr David PINEDA EREÑO
Director, Regulatory Affairs
International Alliance of Dietary/Food
Supplement Associations (IADSA)
Rue de l'Association, 50
1000 Brussels - Belgium
Phone: +32 22091155
Fax: +32 22233064
Email: davidpineda@iadsa.be

**INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR
THE DEVELOPMENT OF NATURAL GUMS**

Mr Francis THEVENET
President
AIDGUM (International Association for the
Development of Natural Gums)
129 Chemin de Croisset - BP 4151
76723 Rouen
France
Phone: +33 (0)2 32 83 18 18
Fax: 33 (0)2 32 83 19 19
Email: fthevenet@cniworld.com

**INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION
NETWORK
RÉSEAU INTERNATIONAL DES GROUPES
D'ACTION POUR L'ALIMENTATION
INFANTILE
RED INTERNACIONAL DE ACCIÓN SOBRE
ALIMENTOS DE LACTANTES**

Ms Elisabeth STERKEN
International Baby Food Action Network (IBFAN)
Director INFAC Canada
IBFAN North America
Phone: +416 595-9819
Email: esterken@infactcanada.ca

**INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES
ASSOCIATIONS**

Ms Päivi JULKUNEN
Chair
ICBA Committee for Codex
International Council of Beverages
Associations
c/o American Beverage Association
1101 Sixteenth Street, NW
20036 Washington, D.C.
United States of America
Phone: +1 202 4636732
Fax: +1 202 4638172
Email: pjulkunen@na.ko.com

Mr SOICHI Yamamoto
Technical Adviser
International Council of Beverages Association
c/o American Beverage Association
1101 Sixteenth Street, NW
20036 Washington, D.C.
United States of America
Phone: +81 3 3270 7300
Fax: +81 3 3270 7306
Email: Soichi_yamamoto@suntory.co.jp

Mr SHUJI Iwata
Technical Adviser
International Council of Beverages Association
c/o American Beverage Association
1101 Sixteenth Street, NW
20036 Washington, D.C.
United States of America
Email: shu-iwata@ee.em-net.jp

**INTERNATIONAL COUNCIL OF BOTTLED
WATER ASSOCIATIONS**

Mrs Patricia FOSSELARD
Secretary General of the European Federation
of Bottled Waters
Representative of International Council
of Bottled Water Association (ICBWA)
32 rue de l'Association
B-1000 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 2102033
Email: patricia.davaux-fosselard@efbw.org

Mr Gustav FELIX
Director-General
European Bottled Watercooler Association
Rue de l'Association 32
B-1000 Brussels
Belgium

Mrs Annick MOREAU
Scientific and Regulatory Affairs Director
Danone Waters
Representative of International Council
of Bottled Water Association (ICBWA)
Place de la Gare
BP 87
74503 Evian Cedex
France

Mr Pierangelo GRIPPO
 Pierangelo Grippo
 Nestlé Waters MT Corporate Regulatory
 Affairs Director
 Representative of International Council
 of Bottled Water Association (ICBWA)
 c/o Acqua Claudia S.r.l.
 Via della Sorgente Claudia
 00061 Anguillara Sabazia (Roma)

**INTERNATIONAL COUNCIL OF
 GROCERY MANUFACTURERS ASSOCIATION
 CONSEJO INTERNACIONAL DE
 ASOCIACIONES DE FABRICANTES DE
 COMESTIBLES**

Ms Peggy ROCHETTE
 Senior Director International Affairs
 Grocery Manufacturers Association
 1350 I Street NW
 Washington, D.C. 20005
 Phone: +202 639-5921
 Fax: +202 639-5991
 Email: prochette@gmaonline.org

**INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION
 FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE
 LAITERIE
 FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE
 LECHERÍA**

Mr Christian ROBERT
 Director-General
 Boulevard Reyers 80
 B-1030 Brussels
 Phone: +32 2 7339888
 Email: crobert@fil-idf.org

Mr Jörg SEIFERT
 Technical Director
 Diamant Building Blvd.A Reyers 80
 B-103 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 706 8643
 Fax: +32 2 733 0413
 Email: Jseifert@fil-idf.org

Mr Claus HEGGUM
 Chief Consultant
 Danish Agriculture and Food Council
 Agro Food Park
 8200 Arhusn
 Denmark
 Phone: +4533394807
 Email: chg@lf.dk

Mr Michael HICKEY
 Food Consultant
 International Dairy Federation
 Boulevard Reyers 80
 B-1030 Brussels
 Phone: +353 63 89392
 Email: mfhickey@oceanfree.net

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR
 ANIMAL HEALTH
 FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR
 LA SANTÉ ANIMALE
 FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE
 SANIDAD ANIMAL**

Ms Barbara FREISCHEM
 Executive Director
 Rue Defacqz, 1
 1000 Brussels - Belgium
 Phone: + 32 2 5410111
 Fax: +32 3 54410119
 Email: ifah@ifahsec.org

Dr Olivier ESPEISSE
 Directeur Général
 Vétérinaire Responsable
 ELANCO SANTE ANIMALE
 Lilly France-13
 rue Pagès 92158 Suresnes Cedex
 France
 Phone: +33 (0) 1 55493535
 Fax: +33 (0) 1 55493670
 Email: espeisse_olivier@lilly.com

Mr Dennis L. ERPELDING
 Director
 Corporate Affairs - China and International
 Elanco Animal Health
 A Div. of Eli Lilly Asia Inc.
 Unit 8A2, Hanwei Plaza- 7 Guanghua Road
 Chaoyang District
 100004 Beijing, China
 Phone: 1-317-276 2721 (USA)
 +86 10 5904 2107 (China)
 Email: erpelding_dennis_1@lilly.com

Dr Larry A. STOBBS
 Consultant
 10473 S 50W
 Pendleton IN 46064
 United States of America
 Phone: +1 317 372 3198
 Fax: +1 765 778 1562
 Email: l.a.stobbs@ gmail.com

Dr Bertha Iliana GINER CHÁVEZ
 Research and Regulatory Manager,
 Latin America
 Elanco Animal Health
 Phone: +52-871-731-0026
 Fax: +521-871-727-6409
 Email: giner_bertha@lilly.com

Ms Laurie A. HUENEKE
 Director International Trade Policy
 Sanitary and Technical Issues
 National Pork Producers Council
 Phone: +202 347 3600
 Fax: +202-347-5265
 Email: huenekel@nppc.org

**INTERNATIONAL FEDERATION OF FRUIT
 JUICE PRODUCERS
 FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
 PRODUCTEURS DE JUS DE FRUITS
 FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE
 LOS PRODUCTORES DE JUGOS DE FRUTAS**

Mrs Elisabetta ROMEO-VAREILLE
 Secretary-General
 International Federation of Fruit Juice
 Producers (IFU)
 23, Boulevard des Capucines
 75002 PARIS
 France
 Phone: +331 47428280
 Fax: +331 47428281
 Email: ifu@ifu-fruitjuice.com

**INTERNATIONAL FEED INDUSTRY
 FEDERATION
 ASSOCIATION INTERNATIONALE
 D'ALIMENTATION ANIMALE**

Mr Joel G. NEWMAN
 President and Chief Executive Officer
 American Feed Industry Association
 2101 Wilson Blvd. Suite 916
 Arlington, VA 22201
 United States
 Phone: +1 (703) 524-0810
 Fax: +1 (703) 524-1921
 Email: jnewman@afia.org

**INTERNATIONAL LACTATION
 CONSULTANT ASSOCIATION
 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
 CONSULTANT(E)S EN LACTATION**

Mme Maryse ARENDT
 Chargée de direction
 Initiativ Liewensufank
 20 rue de Contern
 L-5955 Itzig
 Luxembourg
 Phone: +00 352 36 05 97
 Fax: + 00 352 36 61 34
 Email: secretariat@liewensufank.lu

**INTERNATIONAL NUT AND DRIED FRUIT
 COUNCIL FOUNDATION**

Mr Giuseppe CALCAGNI
 Chairman of the INC Scientific and Government
 Affairs Committee
 INC (International Nut and Dried Fruit
 Council Foundation)
 Calle Boule 2
 Planta 3
 43201 Reus
 Taragona, Spain
 Phone: +349 77331416
 Fax: +349 77315028
 Email: giuseppe.calcagni@besanagroup.com

Ms Ellen PAY
 International Food Law and Trade Advisor
 INC (International Nut and Dried Fruit
 Council Foundation)
 Calle Boule 2
 43201 Reus
 Tarragona, Spain
 Phone: +0034 977 331416/+0039 32 97727520
 Fax: +0034 977 315028
 Email: ellen.pay@nutfruit.org

**INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR
STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
NORMALISATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE
NORMALIZACIÓN**

Mr Rob STEELE
Secretary-General
ISO Central Secretariat
1, ch de la Voie-Creuse
Case postale 56
CH-11211 Genève 20
Switzerland
Phone: +41 22 7490217
Fax: +41 22 7333430
Email: steele@iso.org

Mr Kevin MCKINLEY
Deputy Secretary-General
ISO Central Secretariat
1, Ch. de la Voie-Creuse
P.O. Box 56
CH-1211 Geneva 20
Phone: +41 22 7497251
Fax: +41 22 7333430
Email: mckinley@iso.org

Mlle Sandrine ESPEILLAC
ISO/TC 34 "Food Products" Secretary
AFNOR
11, rue Francis de Pressensé
F - 93 571 La Plaine Saint Denis cedex
FRANCE
Phone: +33 (0)1 41 62 86 02
Fax: +33 (0)1 49 17 90 00
Email: sandrine.espeillac@afnor.org

Mrs Marie-Noëlle BOURQUIN
Technical Group Manager
Chemicals, Materials, Agri-Food,
Environment,
Basic Subjects and Engineering
ISO Central Secretariat
1, Ch. de la Voie-Creuse
P.O. Box 56
CH-1211 Geneva 20
Phone: +41 22 749 72 93
Fax: +41 22 749 73 49
Email: bourquin@iso.org

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF
THE FLAVOR INDUSTRY
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
L'INDUSTRIE DES PRODUITS AROMATIQUES
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE
LA INDUSTRIA AROMÁTIC**

Mr Thierry CACHET
Scientific Director
International Organization of the Flavor Industry
Avenue des Arts 6
B-1210 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 2142050
Fax: +32 2 2142069
Email: secretariat@ioforg.org

INTERNATIONAL PROBIOTICS ASSOCIATION

Mr Ioannis MISOPOULOS
Director-General
International Probiotics Association
Zentralstrasse 64
Zurich, Switzerland 8003
Phone: +41788683617
Email: ioannis@internationalprobiotics.org

Mrs Carine LAMBERT
International Probiotics Association
Zentralstrasse 64
Zurich, Switzerland 8003
Phone: +32 475583843
Email: c.lambert@ylfa.org

Mr Kunio MORITA
International Probiotics Association
Zentralstrasse 64
Zurich, Switzerland 8003
Phone: +81 33267 4686
Email: kunio-morita@nyusankin.or.jp

Mr Ryoichi AKAHOSHI
International Probiotics Association
Zentralstrasse 64
Zurich, Switzerland 8003
Phone: +81 335748922
Email: ryouichi-akahoshi@yakult.co.jp

Mr Yoshiharu KUMA
International Probiotics Association
Zentralstrasse 64
Zurich, Switzerland 8003
Phone: +81 335748922
Email: yoshiharu-kuma@yakult.co.jp

Yasushi KUBOTA
International Probiotics Association
Zentralstrasse 64
Zurich, Switzerland 8003
Phone: +81 3565303/8
Email: yasushi_kubota@meiji-milk.com

**INTERNATIONAL SPECIAL DIETARY
FOODS INDUSTRIES
FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES INDUSTRIES DES ALIMENTS
DIÉTÉTIQUES**

Mrs Isabelle CAELEN
Member
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Fax: +32 2 219 73 42
Email: secretariat@isdi.org

Dr Irina COSTEA
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Fax: +32 2 219 73 42
Email: secretariat@isdi.org

Mrs Marie-Odile GAILING
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Fax: +32 2 219 73 42
Email: secretariat@isdi.org

Mr Jean-Claude JAVET
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Fax: +32 2 219 73 42
Email: secretariat@isdi.org

Mrs Jolanta LEONE
Member
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 2091143
Fax: +32 2 219 7342
Email: secretariat@isdi.org

Mr Peter VAN DAEL
International Special Dietary Foods Industries
rue de l'Association 50
1000 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 209 11 43
Fax: +32 2 219 73 42
Email: secretariat@isdi.org

NATIONAL HEALTH FEDERATION

Mr Scott C. TIPS
President and General Counsel
P.O. Box 688
Monrovia
California 91017
United States of America
Phone: +1 626 357-2181
Fax: +1 626 303-0642
Email: scott@rivieramail.com

**SECRETARIAT
SECRETARIAT
SECRETARÍA**

Ms Selma H. DOYRAN
Secretary, Codex Alimentarius
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 55826
Fax: +39 06 570 54593
Email: selma.doyran@fao.org

Ms Verna CAROLISSEN
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 55629
Fax: +39 06 570 54593
Email: verna.carolissen@fao.org

Mr Tom HEILANDT
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 54384
Fax: +39 06 570 54593
Email: tom.heilandt@fao.org

Ms Heesun KIM
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 54796
Fax: +39 06 570 54593
Email: heesun.kim@fao.org

Ms Annamaria BRUNO
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 56254
Fax: +39 06 570 54593
Email: annamaria.bruno@fao.org

Dr Hidetaka KOBAYASHI
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 53218
Fax: +39 06 570 54593
Email: hidetaka.kobayashi@fao.org

Dr Jeronimas MASKELIUNAS
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 53967
Fax: +39 06 570 54593
Email: jeronimas.maskeliunas@fao.org

Ms Gracia BRISCO
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 52700
Fax: +39 06 570 54593
Email: gracia.brisco@fao.org

**LEGAL COUNSEL
CONSEILLER JURIDIQUE
ASESOR JURÍDICO**

Dr Egle GRANZIERA
Legal Officer
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 7913680
Fax: +41 22 79154158
Email: granzierae@who.int

Mr Ilja BETLEM
Legal Counsel
Legal Office
Food and Agricultural Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 52778
Fax: +39 06 57054408
Email: ilja.betlem@fao.org

**FAO PERSONNEL
PERSONNEL DE LA FAO
PERSONAL DE LA FAO**

Mr Ezzeddine BOUTRIF
Director
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 56156
Fax: +39 06 570 54593
Email: ezzeddine.boutrif@fao.org

Dr Annika WENNBERG
FAO JECFA Secretary
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 53283
Email: annika.wennberg@fao.org

Ms Renata CLARKE
Food Safety and Quality Officer, O-i-C
Food Control and Consumer Protection Group, AGNDC
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06 570 52010
Fax: +39 06 570 54593
Email: renata.clarke@fao.org

Ms Mary KENNY
Food Safety and Quality Officer
Food Control and Consumer Protection
Group, AGNDC
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06 57053653
Fax: +39 06 57054593
Email: mary.kenny@fao.org

Ms Masami TAKEUCHI
Food Safety Officer (Assessment)
Focal Point of EMPRES Food Safety
and INFOSAN
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 57053076
Fax: +39 06 570 54593
Email: masami.takeuchi@fao.org

Dr Jean-Michel POIRSON
Senior Officer
EMPRES Food Safety, AGND
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06 570 55942
Fax: +39 06 570 54593
Email: jeanmichel.poirson@fao.org

Ms Daniela BATTAGLIA
Livestock Production Officer
Livestock Production Systems Branch
Animal Production and Health Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06 57056773
Fax: +39 06 57055749
Email: daniela.battaglia@fao.org

Mr Ali Arslan GURKAN
OIC Liaison Office
Geneva
Email: aliarslan.gurkan@fao.org

**WHO PERSONNEL
PERSONNEL DE L'OMS
PERSONAL DE LA OMS**

Dr. Jørgen SCHLUNDT
Director, Department of Food Safety and Zoonoses
(FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3445
Fax: +41 22 791 4807
Email: schlundtj@who.int

Dr Francesco BRANCA
Director
Department of Nutrition for Health and
Development (NHD)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 1025
Fax: +41 22 791 4156
Email: brancaf@who.int

Dr Awa AIDARA-KANE
Microbiologist
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 2403
Fax: +41 22 791 4893
Email: aidarakanea@who.int

Dr Peter K. BEN EMBAREK
Food Safety and Nutrition
World Health Organization
401 Dongwai Diplomatic Office Bldg.
23 Dongzhimenwai Ave.
Chaoyang District
Beijing 100600, China
Phone: +86 1065327189
Fax: +86 1065322359
Email: BenembarekP@wpro.who.int

Dr Andrea ELLIS
Veterinary Epidemiologist
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 1676
Fax: +41 22 791 4807
Email: ellisa@who.int

Dr Mohamed ELMI
Regional Adviser for Food and Chemical Safety
WHO Regional Office for the Eastern Mediterranean
Abdul Razzak Al Sanhoury Street
P.O. Box 7608
Nasr City Cairo 11371, Egypt
Phone: +202 27 65 384
Fax: +202 670 2492 / 202 67 2494
Email: elmim@emro.who.int

Mrs Françoise FONTANNAZ
Communications and Knowledge
Management
Department of Food Safety, Zoonoses
and Foodborne Diseases (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3697
Fax: +41 22 791 4807
Email: fontannazf@who.int

Dr Kazuko FUKUSHIMA
Technical Officer
Department of Food Safety and Zoonoses
(FOS)
World Health Organization (WHO)
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 2920
Fax: +41 22 791 4807
Email: fukushimak@who.int

Mrs Kaveri KHASNABIS
Department of Food Safety and Zoonoses
(FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Ms Tanja KUCHENMÜLLER
Technical Officer
Department of Food Safety and Zoonoses
(FOS)
World Health Organization (WHO)
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 5095
Fax: +41 22 791 4807
Email: kuchenmullert@who.int

Dr SeoungYong LEE
Scientist
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization
20, Avenue Appia,
CH-1211 Geneva 27, Switzerland
Phone: +41 22 791 36 04
Fax: +41 22 791 48 07
Email: leese@who.int

Mr Soren MADSEN
Food and Chemical Safety
WHO Regional Office for the Eastern
Mediterranean
Abdul Razzak Al Sanhoury Street
P.O. Box 7608
Nasr City Cairo 11371, Egypt
Email: madsens@emro.who.int

Dr Patience MENSAH
Regional Adviser for Food Safety
WHO Regional Office for Africa
BP 06, Brazzaville, Congo
Phone: +47 241 39775
Fax: +47 241 390501/3
Email: mensahp@afro.who.int

Ms Catherine MULHOLLAND
Administrator
FAO/WHO Project and Fund for Enhanced
Participation in Codex (Codex Trust Fund)
Department of Food Safety, and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27, Switzerland
Phone: +41 22 791 3080
Fax: +41 22 791 4807
Email: mulhollandc@who.int

Ms Jennifer Claire MURCOTT
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Dr Chizuru NISHIDA
Coordinator
Nutrition Policy and Scientific Advice (NPU)
Department of Nutrition for Health and
Development (NHD)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3317
Fax: +41 22 791 4156
Email: nishidac@who.int

Dr Claudia Elisabeth STEIN
Medical Officer
Department of Food Safety and
Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27, Switzerland
Phone: +41 22 79 13234
Fax: +41 22 791 4893
Email: steinc@who.int

Dr Angelika TRITSCHER
Scientist
WHO Secretary to JECFA and JMPR
Department of Food Safety and
Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27, Switzerland
Phone: +41 22 791 3569
Fax: +41 22 791 4807
Email: tritschera@who.int

Dr Philippe Jean-Paul VERGER
Scientist
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27, Switzerland
Phone: +41 22 791 3053
Fax: +41 22 791 4807
Email: vergerp@who.int

Mr Luc F. INGENBLEEK
JPO Technical Officer Food Safety
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +33 673 365659
Email: luc.ingenbleek@gmail.com

Mr Jens ANDERSON
WHO/FAO Consultant
Codex Trust Fund Mid-term review team

Dr David SCALES
WHO Consultant
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH - 1211 Geneva 27
Switzerland

ANNEXE II

AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE

Les amendements suivants ont été adoptés par la Commission du Codex Alimentarius, à sa trente-troisième session.

Comité du Codex	Objet	Référence
CCFA	Révision de la section sur le plan de présentation des normes de produits du Codex (additifs alimentaires) dans la section II (Élaboration des textes Codex)	ALINORM 10/33/12, par 15
CCFH	<i>Principes et procédures en matière d'analyse de risque appliqués par le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire</i>	ALINORM 10/33/13 Annexe VII
CCGP	Amendement des <i>Lignes directrices destinées aux présidents de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux</i>	ALINORM 10/33/33 Annexe III
CCGP	Amendement des <i>Lignes directrices à l'usage des gouvernements hôtes de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux</i>	ALINORM 10/33/33 Annexe V
CCEXEC	Amendement sur les <i>critères régissant l'établissement des priorités des travaux</i> et d'inclusion de nouvelles <i>Directives sur l'application des critères régissant l'établissement des priorités des travaux applicables aux produits</i>	ALINORM 10/33/3 Annexe II

ANNEXE III

**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION**

Partie 1 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 8

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Norme pour le manioc amer	ALINORM 08/31/REP Par. 38	Adopté
Section 6 «Marquage ou étiquetage » (Norme pour le manioc amer)	ALINORM 10/33/35 Annexe II	Adopté
Norme pour les pommes	ALINORM 10/33/35 Annexe III	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (Sections sur homards et crabes et définitions correspondantes)	ALINORM 10/33/18 Annexe II	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Norme pour le caviar d'esturgeon	ALINORM 10/33/18 Annexe V	Adopté
Liste de méthodes pour les fibres alimentaires	ALINORM 10/33/26 Annexe II	Adopté
Amendement de la norme Codex <i>pour les laits fermentés</i> (CODEX STAN 243-2003) concernant les boissons à base de lait fermenté	ALINORM 10/33/11 Annexe II	Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA)	ALINORM 10/33/12 Annexe III	Adopté
Révision du Code de déontologie du commerce international des denrées alimentaires (CAC/RCP 20-1985) y compris les transactions à des conditions préférentielles et les opérations d'aide alimentaire	ALINORM 10/33/33 Annexe II	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 10/33/24 Annexe II	Adopté

Partie 2 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7)

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Annexe sur les légumes feuilles frais, au <i>Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais</i> (CAC/RCP 53-2003)	ALINORM 10/33/13 Annexe II	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Code d'usages en matière d'hygiène pour <i>Vibrio</i> spp. dans les fruits de mer	ALINORM 10/33/13 Annexe III	Adopté
Annexe sur les mesures de maîtrise de <i>Vibrio parahaemolyticus</i> et de <i>Vibrio vulnificus</i> dans les crustacés mollusques	ALINORM 10/33/13 Annexe IV	Adopté
Principes et directives concernant la réalisation d'audits et d'inspections sur site à l'étranger (Appendice des <i>Directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires</i> (CAC/GL 26-1997))	ALINORM 10/33/30 Annexe II	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Lignes directrices relatives aux critères de performance et à la validation des méthodes de détection, d'identification et de quantification de séquences d'ADN spécifiques et de protéines spécifiques contenues dans les aliments	ALINORM 10/33/23 Annexe III	Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA)	ALINORM 10/33/12 Annexe III	Adopté (excepté la provision pour le ponceau 4R) (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Directives pour les substances utilisées en tant qu'auxiliaires technologiques	ALINORM 10/33/12 Annexe VIII	Adopté
Amendements du <i>Système international de numérotation (SIN) des additifs alimentaires</i> (CAC/GL 36-2009)	ALINORM 10/33/12 Annexe IX	Adopté
<i>Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires</i> découlant de la 71 ^{ème} réunion du JECFA	ALINORM 10/33/12 Annexe X	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 10/33/24 Annexe III	Adopté
Teneurs maximales pour la mélanine dans les aliments (<i>préparation en poudre pour nourrissons et aliments autres que les préparations pour nourrissons</i>) et les aliments pour animaux	ALINORM 10/33/41 Annexe IV	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Concentrations maximales pour les aflatoxines totales dans les noix du Brésil écalées, prêtes à consommer et dans les noix du Brésil écalées, destinées à une transformation ultérieure	ALINORM 10/33/41 Annexe V	Adopté
Révision du Code d'usage pour la prévention et la réduction de l'aflatoxine dans les fruits à coque (mesures additionnelles pour les noix du Brésil)	ALINORM 10/33/41 Annexe VI	Adopté
Principes et critères concernant la lisibilité de l'étiquetage nutritionnel	ALINORM 10/33/22 Annexe III	Adopté

Partie 3 – Autres normes et textes apparentés pour adoption

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Listes révisées d'additifs alimentaires figurant dans les normes pour le lait et les produits laitiers	ALINORM 10/33/11 Annexe IV	Adopté
Modèle révisé de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers (CAC/GL 67-2008)	ALINORM 10/33/11 Annexe V	Adopté
Section révisée sur les contaminants dans les normes pour le lait et les produits laitiers	ALINORM 10/33/11 par. 105	Adopté
Méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour les eaux minérales naturelles	ALINORM 10/33/23 Annexe II	Adopté
Amendement du nom et des descripteurs des catégories d'aliments 06.0, 06.2 et 06.2.1 de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 16	Adopté
Suppression de la note 180 « Exprimé en tant que bêta-carotène » dans toutes les dispositions adoptées et proposées pour les caroténoïdes (SIN 160a i), iii), e, f) et le carotène, bêta- (légume) (SIN 160a ii)) de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 61	Adopté
Amendement de la disposition relative aux esters d'ascorbyle (SIN 304, 305) dans la catégorie d'aliments 13.2 « Aliments complémentaires pour enfants et nourrissons en bas âge » de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 90	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendement des notes 130 et 131 aux dispositions relatives aux antioxydants phénoliques, à savoir l'hydroxyanisole butylé (BHA, SIN 320), l'hydroxytoluène butylé (BHT, SIN 321); le gallate de propyle (SIN 310) et le butylhydroquinone tertiaire (TBHQ, SIN 319) de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 91	Adopté
Amendement de l'énoncé de la note 136 de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 92	Adopté
Amendement de la section 2 « Tableau des catégories fonctionnelles, définitions et fonctions technologiques » du CAC/GL 36-1989	ALINORM 10/33/12 par. 129	Adopté
Amendement de la section 2.1. Définitions générales du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche	ALINORM 10/33/18 Annexe III	Adopté
Limite maximale pour l'étain dans les fruits et légumes en conserve, dans la Norme générale du Codex pour les contaminants et les toxines présents dans les produits destinés à la consommation humaine et animale	ALINORM 10/33/41 Annexe II	Adopté
Suppression de la section 8 et du texte apparenté dans les Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique (CAC/GL 32-1999).	ALINORM 10/33/22 Annexe IX	Adopté
Harmonisation de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985) avec le système international de numérotation du Codex inscrit dans CAC/GL 36-1989	ALINORM 10/33/22 Annexe XI	Adopté

ANNEXE IV

**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS
À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION**

Normes et textes apparentés	Référence
Projet de <i>norme pour les avocats</i> (révision) (CODEX STAN 197-1995)	ALINORM 10/33/35 Annexe IV
Projet de norme pour les tamarillos	ALINORM 10/33/35 Annexe VI
Projet de norme pour le poisson fumé, le poisson aromatisé à la fumée et le poisson fumé-séché	ALINORM 10/33/18 Annexe VI
Projet de norme pour la sauce de poisson	ALINORM 10/33/18 Annexe IX
Projet de lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire	ALINORM 10/33/42 Annexe II
Projet de principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale	ALINORM 10/33/26 Annexe III
Projet de révision des <i>directives sur l'incertitude de mesure</i> (CAC/GL 54-2004)	ALINORM 10/33/23 Annexe IV
Projet de limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 10/33/24 Annexe IV
Projet de révision de la classification Codex des aliments destinés à la consommation humaine et animale - <i>trois groupes de produits : fruits à coque d'espèce arborescent: herbes aromatiques et épices</i>	ALINORM 10/33/24 Annexe X
Projet de Principes et orientations pour la sélection de produits représentatifs pour extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides aux groupes de produits	ALINORM 10/33/24 Annexe XI
Projet de révision des directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985) au regard de la liste des éléments nutritifs qui sont déclarés dans tous les cas, de façon soit obligatoire soit volontaire	ALINORM 10/33/22 Annexe II

ANNEXE V

**LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS PAR LA COMMISSION DU
CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION**

Normes et textes apparentés	Référence
Code d'usages international recommandé pour les homards (CAC/RCP 24-1979)	ALINORM 10/33/18, par. 27
Code d'usages international recommandé pour les crabes (CAC/RCP 28-1983)	ALINORM 10/33/18, par. 47
<i>Norme générale pour le fromage fondu et le fromage fondu pour tartine</i> (CODEX STAN 286-1978)	ALINORM 10/33/11, par. 41
<i>Norme générale pour les préparations à base de fromage fondu</i> (CODEX STAN 287-1978)	ALINORM 10/33/11, par. 41
<i>Norme générale pour le fromage fondu et le fromage fondu pour tartine portant un nom de variété</i> (CODEX STAN 285-1978).	ALINORM 10/33/11, par. 41
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)	ALINORM 10/33/12, Annexe IV
Répertoire des substances utilisées en tant qu'auxiliaires technologiques (CAC/MISC 3)	ALINORM 10/33/12, par. 126
LMR pour des combinaisons pesticides / produits	ALINORM 10/33/24, Annexe V

ANNEXE VI

**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE
NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION**

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code de travail
CCFFV	Norme pour les grenades	ALINORM 10/33/35 Annexe VIII	N01-2010
CCNFSDU	Modification des Principes généraux du Codex régissant l'adjonction d'éléments nutritifs essentiels aux aliments (CAC/GL 9-1987)	ALINORM 10/33/26 Annexe V	N02-2010
CCNFSDU	Révision des Lignes directrices du Codex pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (CAC/GL 8-1991)	ALINORM 10/33/26 Annexe VI	N03-2010
CCNFSDU	Établissement de valeurs VNR pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale (modification des <i>Lignes directrices du Codex concernant l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985))	ALINORM 10/33/26 Annexe VII	N04-2010
CCFH	Révision du Code d'usages international recommandé en matière d'hygiène pour le captage, l'exploitation et la commercialisation des eaux minérales naturelles (CAC/RCP 33-1985)	ALINORM 10/33/13 Annexe V	N05-2010
CCFH	Révision des Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments (CAC/GL 21-1997)	ALINORM 10/33/13 Annexe VI	N06-2010
CCFA	Révision des catégories d'aliments de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i>	ALINORM 10/33/12 Annexe VII	N07-2010
CCFA	Révision de la <i>Norme pour le sel de qualité alimentaire</i> (CODEX STAN 150-1985)	ALINORM 10/33/12 Annexe XII	N08-2010
CCPR	Liste prioritaire des produits chimiques à évaluer et réévaluer par la JMPR	ALINORM 10/33/24 Annexe XII	en cours
CCPR	Projet pilote pour lequel la JMPR effectuerait une révision indépendante en parallèle avec l'équipe mixte mondiale de révision et recommande des LMR avant que les gouvernements nationaux n'établissent des LMR en 2011.	ALINORM 10/33/24 par. 202	N09-2010
CCCF	Limites maximales de déoxynivalénol (DON) et ses dérivés acétylés dans les céréales et les produits à base de céréales	ALINORM 10/33/41 par. 110	N10-2010
CCCF	Limites maximales d'aflatoxines totales présentes dans les figes sèches	ALINORM 10/33/41 Annexe IX	N11-2010
CCFL	Établissement d'allégations relatives aux sucres, sel/sodium et aux acides gras trans	ALINORM 10/33/22 Annexe V	N12-2010

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code de travail
CCFL	Aquiculture biologique	ALINORM 10/33/22 Annexe XIII	N13-2010
CCFL	Établissement d'une définition des valeurs nutritionnelles de référence	ALINORM 10/33/22 Annexe XII	N14-2010
TFAF	Directives et liste prioritaire des dangers mentionnés aux par. a) et b) du mandat du groupe spécial sur les aliments pour animaux	ALINORM 10/33/REP, Annexe VIII	

ANNEXE VII

**LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION**

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence
CCFA	Projet et avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA	ALINORM 10/33/12 Appendix V

ANNEXE VIII**MANDAT DU GROUPE CODEX INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL SUR LES ALIMENTS
POUR ANIMAUX****Objectifs**

Dans le but d'assurer la sécurité des denrées alimentaires d'origine animale, le groupe intergouvernemental spécial doit élaborer des Lignes directives basées sur la science ou des normes spécifiques selon le mandat suivant:

Mandat

- a) Élaboration d'une directive à l'intention des gouvernements stipulant comment appliquer les méthodologies actuelles du Codex en matière d'évaluation des risques aux différents types de dangers liés aux contaminants/résidus présents dans les ingrédients d'aliments pour animaux, y compris dans les additifs de tels aliments, utilisés pour nourrir des animaux dont les produits sont destinés à la consommation humaine. Cette directive devrait inclure des critères d'évaluation des risques basés sur des informations scientifiques spécifiques à appliquer aux contaminants/résidus présents dans les aliments pour animaux. Ces critères devraient être conformes aux méthodologies actuelles du Codex.

En outre, la directive devrait prendre en compte la nécessité d'envisager la mise en place de taux de transfert et d'accumulation depuis les aliments pour animaux vers les tissus comestibles des produits d'origine animale conformément aux caractéristiques du danger.

La directive devrait être élaborée de façon à permettre aux pays de classer les risques par ordre de priorité et de les évaluer sur la base des conditions locales, de l'application, de l'exposition des animaux et, le cas échéant, de l'impact résultant sur la santé humaine.

- b) Élaboration d'une liste prioritaire des dangers (liés aux ingrédients d'aliments pour animaux et aux additifs de tels aliments) à l'intention des gouvernements. La liste devrait comprendre les dangers présentant un intérêt à l'échelon international qui, raisonnablement susceptibles de se produire, pourraient exiger une attention particulière à l'avenir.

À cet égard, il convient de tenir compte de la liste prioritaire des dangers recommandée par la réunion d'experts FAO/OMS sur l'impact de l'alimentation animale sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Des critères clairs devraient être appliqués pour classer la liste des dangers par ordre de priorité et tenir compte du transfert potentiel des contaminants/résidus présents dans les aliments pour animaux vers les produits d'origine animale comestibles (par exemple, viande, poisson, lait et œufs).

Date proposée

À partir de 2011, deux sessions, avec l'option d'une troisième, si nécessaire, devront avoir lieu pour finir le travail du mandat ci-dessus.

ANNEXE IX

PRÉSIDENTE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEXOrganes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(i)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable	Statut
CX 703	Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers	Nouvelle-Zélande	Actif
CX 708	Comité du Codex sur les produits cacaoés et le chocolat	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 709	Comité du Codex sur les graisses et les huiles	Malaisie	Actif
CX 710	Comité du Codex sur les sucres	Royaume-Uni	Ajourné <i>sine die</i>
CX 711	Comité du Codex sur les additifs alimentaires	Chine	Actif
CX 712	Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 713	Comité du Codex sur les fruits et légumes traités	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 714	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires	Canada	Actif
CX 715	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	Hongrie	Actif
CX 716	Comité du Codex sur les principes généraux	France	Actif
CX 718	Comité du Codex sur les résidus de pesticides	Chine	Actif
CX 719	Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 720	Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime	Allemagne	Actif
CX 722	Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche	Norvège	Actif
CX 723	Comité du Codex sur l'hygiène de la viande	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 728	Comité du Codex sur les protéines végétales	Canada	Ajourné <i>sine die</i>
CX 729	Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses	États-Unis d'Amérique	Ajourné <i>sine die</i>
CX 730	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 731	Comité du Codex sur les fruits et légumes frais	Mexique	Actif
CX 733	Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	Australie	Actif
CX 735	Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments	Pays-Bas	Actif

Groupe intergouvernemental spécial

CX 803	Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur les aliments pour animaux	Suisse	Actif
CX 804	Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	République de Corée	Actif

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(ii)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable
CX 706	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe	Coordonnateur pour l'Europe
CX 707	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique	Coordonnateur pour l'Afrique
CX 725	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CX 727	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie	Coordonnateur pour l'Asie
CX 732	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest
CX 734	Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient	Coordonnateur pour le Proche-Orient
